

# PROSPECTUS D'EMISSION ET D'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

## Arab Tunisian Lease

*Société Anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 10 000 000 actions de nominal 1<sup>1</sup> dinar*

*Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène*

*Registre du Commerce : B157711996*

*Tél : 71 238 000 Fax : 71 767 300*

### ***Emprunt Obligataire « ATL 2007/1 »***

### ***De 30.000.000 Dinars émis par Appel Public à l'Epargne***

*ATL est notée BBB à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 14 mars 2007*

*Durée : 5 ans*

*Taux d'intérêt : TMM+0,75% et/ou 6,5% l'an*

*Prix d'émission : 100 Dinars*

**Notation : La présente émission a reçu la note « BBB(tun) » à long terme  
par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 04/04/2007**

Visa n°07-573 du 02/08/2007 du CMF donné en application de l'article 2 de la loi 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

### **Responsable de l'information**

**Mr Kamel HABIBI**, Responsable contrôle de gestion à l'ATL

ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord

1082 Mahragène

Tél : 71 238 000 Fax : 71 767 300

### **Intermédiaire en bourse chargé de l'opération**

#### **BNA Capitaux**

27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis

Tél 71 788 176 Fax 71 786 239

**Août 2007**

---

<sup>1</sup> Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT suivant la décision de l'AGE du 31 Mai 2007

# SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE.....	5
FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2007/1 » .....	6
CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....	8
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION .....	12
2.1. Renseignements relatifs à l'émission.....	12
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission .....	12
2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission .....	12
2.1.3. Période des souscriptions .....	12
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....	12
2.1.5. But de l'émission .....	13
2.2. Caractéristiques des titres émis.....	13
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres.....	13
2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement .....	13
2.2.3. Jouissance des titres.....	13
2.2.4. Date de règlement.....	13
2.2.5. Taux d'intérêts.....	13
2.2.6. Intérêts .....	14
2.2.7. Amortissement et remboursement .....	14
2.2.7.1. Tableau d'amortissement de l'emprunt (taux fixe).....	15
2.2.7.2. Tableau d'amortissement par obligation (taux fixe).....	15
2.2.7.3. Tableau d'amortissement de l'emprunt (taux variable).....	15
2.2.7.4. Tableau d'amortissement par obligation (taux variable) .....	16
2.2.8. Prix de remboursement .....	16
2.2.9. Paiement .....	16
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle .....	16
2.2.11. Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt .....	16
2.2.12. Notation .....	17
2.2.13. Mode de placement .....	24
2.2.14. Fiscalité des titres.....	24
2.3. Renseignements généraux.....	24
2.3.1. Etablissements chargés du service financier de l'emprunt.....	24
2.3.2. Marché des titres.....	24
2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM.....	24
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige.....	24
CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL .....	25
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'ATL .....	25
3.1.1. Dénomination .....	25
3.1.2. Forme juridique et législation particulière .....	25
3.1.3. Date de constitution et durée .....	25
3.1.4. Objet social .....	25
3.1.5. Registre du commerce .....	25
3.1.6. Exercice social .....	25
3.1.7. Clauses statutaires particulières .....	25
3.1.8. Nationalité .....	30
3.1.9. Régime fiscal.....	30
3.1.10. Matricule fiscal.....	30
3.1.11. Capital social .....	30
3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société.....	30

3.1.13.	Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVM et la STICODEVAM .....	30
3.2.	Renseignements de caractère général concernant le capital de la société .....	30
3.3.	Evolution du capital social.....	30
3.4.	Répartition du capital et des droits de vote au 28/05/2007 .....	31
3.4.1.	Structure du capital au 28/05/2007 .....	31
3.4.2.	Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 28/05/2007	31
3.4.3.	Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 28/05/2007 .....	31
3.4.4.	Nombre d'actionnaires au 28/05/2007.....	32
3.5.	Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2006 .....	32
3.5.1.	Présentation générale du groupe ATB .....	32
3.5.1.1	Présentation des sociétés du groupe ATB.....	32
3.5.1.2	Schéma financier du groupe au 31/12/2006.....	35
3.5.1.3	Evénements Récents modifiant le Schéma financier du groupe ATB .....	36
3.5.1.4	Etat des participations entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2006....	36
3.5.1.5	Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2006 .....	37
3.5.1.6	Engagements financiers du groupe ATB au 31/12/2006 .....	38
3.5.1.7	Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe.....	39
3.5.2.	Relations avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2006 .....	39
3.5.2.1.	Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe .....	39
3.5.2.2.	Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe .....	39
3.5.2.3.	Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe .....	39
3.5.2.4.	Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe....	40
3.5.2.5.	Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe .....	40
3.5.2.6.	Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB .....	41
3.5.3.	Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2006 .....	41
3.5.3.1	Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe.....	41
3.5.3.2	Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs .....	41
3.5.3.3	Prestations de services reçues ou données .....	41
3.5.3.4	Contrats de gestion.....	41
3.5.3.5	Contrats de location .....	41
3.5.3.6	Fonds gérés .....	42
3.6.	Relations avec les autres parties liées au 31/12/2006 .....	42
3.6.1.	Informations sur les engagements.....	42
3.6.2.	Transferts de ressources.....	42
3.6.3.	Relations commerciales.....	42
3.7.	Dividendes .....	42
3.8.	Marché des titres .....	42
CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL .....		44
4.1.	Présentation de la société.....	44
4.2.	Description de l'activité .....	44
4.2.1.	Activité de la société au 31/12/2006 .....	44
4.2.2.	Activité de la société au 30/06/2007 .....	48
4.3.	Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité .....	52
4.4.	Dépendance de l'émetteur.....	52
4.5.	Litige ou arbitrage en cours ou passé.....	52
4.6.	Evolution de l'effectif de la société.....	52
4.7.	Politique d'investissement.....	52
4.8.	Organisation de la société .....	53
CHAPITRE 5 - PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTAT .....		57
5.1.	Patrimoine de la société au 31 Décembre 2006 .....	57

5.1.1. Patrimoine immobilier .....	57
5.1.2. Immobilisations financières.....	58
5.2. Etats financiers comparés au 31 Décembre .....	60
5.2.1. Bilans comparés au 31 décembre.....	60
5.2.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre.....	62
5.2.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	63
5.2.4. Tableau des engagements hors bilan .....	63
5.2.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2006.....	64
5.2.6. Rapport général et spécial du commissaire aux comptes.....	86
5.2.7. Engagements financiers.....	89
5.3. Encours des emprunts émis par l'ATL .....	92
5.3.1. Les emprunts obligataires .....	92
5.3.2. Les crédits moyen terme .....	93
5.3.3. Les crédits à court terme (billets de trésorerie) .....	94
5.4. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « ATL 2006/1 » .....	94
5.5. Soldes intermédiaires de gestion.....	95
5.6. Tableau de mouvement des capitaux propres .....	96
5.7. Affectation des résultats des trois derniers exercices .....	97
5.8. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation .....	97
5.9. Evolution du bénéfice net.....	97
5.10. Evolution des dividendes .....	97
5.11. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	97
5.12. Evolution de la structure financière .....	98
5.12.1. Fonds de roulement :.....	98
5.12.2. Besoin en fonds de roulement :.....	98
5.12.3. Trésorerie nette : .....	98
5.13. Indicateurs de gestion et Ratios.....	99
5.14. Comportement boursier de l'action ATL.....	100
CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES....	101
6.1. Conseil d'Administration .....	101
6.1.1. Membres des organes d'administration.....	101
6.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société .....	101
6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années .....	101
6.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés .....	101
6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent .....	102
6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2006.....	102
6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction .....	102
6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction.....	102
6.3. Contrôle .....	102
6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et/ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital .....	102
CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR .....	103
7.1. Evolution récente et Orientations.....	103
7.1.1. Evolution récente.....	103
7.2. Perspectives d'avenir.....	103
7.2.1. Hypothèses de prévisions retenues .....	103
7.2.2. Etats financiers prévisionnels.....	108
7.2.3. Structure financière .....	110
7.2.4. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle.....	110
7.2.5. Ratios prévisionnels .....	110

7.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par ATL.....	111
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION PREVISIONNELLE.....	112
BULLETINS DE SOUSCRIPTION .....	114

## PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 10 000 000 Dinars, créée en 1993 à l'initiative de l'ATB qui détient actuellement 22,5% de son capital.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la bourse par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

Au cours de ses 10 premières années d'existence, l'ATL s'est affirmée parmi les leaders de son secteur. Pendant cette période, le taux moyen de croissance en terme de volume d'activité (mises en force) était de l'ordre de 22% par an en maintenant une part de marché de 15% environ. Son encours financier au 31/12/2006 s'élève à 138,9 MD pour un total d'encours du secteur de l'ordre de 885,6 MD. Cet effort consenti par la société dans le développement de ses activités de leasing, s'est traduit par une forte croissance de ses bénéfices. Le fléchissement de ses résultats enregistrés pendant ces deux dernières années est dû particulièrement à la morosité de la conjoncture économique et à l'accroissement de l'effort de provisionnement pour le respect des nouvelles exigences réglementaires en matière de couverture du risque. En 2006 l'ATL a enregistré une croissance de 20,1% de ses mises en force par rapport à 2005 passant de 70,1MD à 84,2MD.

Pour le besoin de ses financements, l'ATL a toujours procédé à la levée de capitaux sur le marché financier à travers le lancement des emprunts obligataires. Au total, l'ATL a lancé 19 emprunts depuis 1994 d'un montant global de 194,5 MD. L'encours des emprunts obligataires au 31/12/2006 s'élève à 75,020MD.

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 14 mars 2007 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB
- Note court terme : F3
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à l'ATL reflètent une rentabilité en ligne avec celles de ses concurrents, une capitalisation plus faible et une liquidité serrée. Elles tiennent compte d'une qualité d'actifs en nette amélioration et se comparant favorablement à celles de ses pairs, mais qui demeure faible au regards des standards internationaux.

En terme de qualité d'actifs, l'ATL affiche un taux de créances classées parmi les plus faibles du secteur : il s'élève à 12,4% au 31/12/2006 contre 17,16% au 31/12/2005.

Le montant de ces créances est passé de 24 468mD au 31/12/2005 à 18 849mD au 31/12/2006. Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (créances classées / total des engagements sur la clientèle) et le ratio de couverture des créances classées (provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	2 002	2003	2004	2005	2006
Ratio des créances classées	15,16%	17,82%	16,75%	17,05%	12,4%
Ratio de couverture des créances classées	38,40%	40,87%	50,05%	58,16%	76,2%

## FLASH SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2007/1 »

L'emprunt obligataire « ATL 2007/1 » est émis pour un montant de 30 000 000 Dinars divisés en 300 000 obligations de 100 dinars de nominal. Il se caractérise par le fait que le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter, taux fixe à 6,5% l'an ou taux variable TMM+0,75%.

### ***Dénomination de l'emprunt***

ATL 2007/1

### ***Montant***

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 30 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations.

### ***Nominal***

100 dinars par obligation.

### ***Forme des obligations***

Les obligations sont toutes nominatives.

### ***Prix d'émission***

100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.

### ***Prix de remboursement***

100 dinars par obligation.

### ***Date de jouissance en intérêts***

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et de libération et la date limite de clôture, soit le 31/08/2007 seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 31/08/2007, soit la date limite de la clôture de souscription, et ce même en cas de prorogation de cette date.

### ***Taux d'intérêt***

TMM + 0,75% et/ou 6,5% brut l'an au choix du souscripteur.

### ***Marge actuarielle (Taux variable)***

0,75% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

### ***Taux de rendement actuariel (Taux fixe)***

6,5% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

### ***Durée***

Les obligations sont émises pour une période totale de 5 ans.

### ***Durée de vie moyenne***

3 ans pour le présent emprunt.

### ***Amortissement***

Les obligations seront amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 31/08/2012.

### ***Souscriptions et versements***

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 16/08/2007 auprès de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, sise 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis et de l'Arab Financial Consultants – intermédiaire en bourse, sise 4, Rue 7036 El Menzah IV.

### ***Clôture des souscriptions***

Les souscriptions seront clôturées sans préavis et au plus tard le 31/08/2007. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai

de souscription, les souscriptions seront prorogées au 07/09/2007 avec maintien de la date unique de jouissance. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

#### ***Paiement***

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 31 août de chaque année. Le premier paiement en intérêts aura lieu le 31/08/2008. Le Premier remboursement en capital aura lieu aussi le 31/08/2008. Le paiement des intérêts et le remboursement du capital sont effectués par les dépositaires à travers la STICODEVAM.

#### ***Régime fiscal***

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

#### ***Notation***

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 04/04/2007 la note BBB (tun) à long terme à l'emprunt « ATL 2007/1 »

#### ***Domiciliation***

L'établissement, la délivrance et le service financier des obligations de l'emprunt « ATL 2007/1 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

#### ***Cotation en bourse***

L'Arab Tunisian Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « ATL 2007/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

#### ***Prise en charge par la STICODEVAM***

L'Arab Tunisian Lease s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « ATL 2007/1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

#### ***Tribunaux compétents en cas de litige***

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.



# CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

## 1-1 Responsables du prospectus

Monsieur Slimene BETTAIEB  
Président Directeur Général de l'Arab Tunisian Lease

## 1-2 Attestation des responsables du prospectus

A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Arab Tunisian Lease  
Le Président Directeur Général  
Monsieur Slimene BETTAIEB

## 1-3 Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers 2004 et 2005: Fourati et Associés KPMG, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI – Adresse : 10, rue de Jérusalem – 1002 Tunis.
- Etats financiers 2006 : DELOITTE. Ahmed Mansour & Associés ; société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Ahmed Mansour– Adresse : 51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI - 2091 Tunis et Société Générale d'Expertise & de Management GEM; société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Abderrazak GABSI - Adresse : 11, Avenue Abderrahman Azzam – 1002 Tunis.

## Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

## Opinion des co-commissaires aux comptes sur les états financiers au 31/12/2006

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'Arab Tunisian Lease (ATL), comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme de projet à la direction générale de votre société le 09 décembre 2006, et sous sa forme définitive le 26 avril 2007. Il fait partie intégrante du présent rapport.

4. Nous avons vérifié l'observation par l'Arab Tunisian Lease de la convention comptable de la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons relevé ce qui suit :

- Antérieurement à l'exercice 2006, les comptes courants fusionnés en intérêts, ouverts au nom de l'ATL auprès d'un même établissement bancaire étaient présentés séparément au niveau des actifs et des passifs du bilan. Au cours de l'exercice audité, les soldes desdits comptes ont été compensés et présentés sous la même rubrique. Les liquidités et équivalents de liquidités ainsi que les concours bancaires et autres passifs financiers au titre de l'exercice 2005 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.
- Les emprunts libellés en monnaies étrangères, ayant fait l'objet d'une couverture contre les risques de change, étaient comptabilisés et présentés aux passifs au cours de change à la date du tirage. A partir de 2006, ces emprunts sont actualisés au cours de change en vigueur à la date de clôture, le risque encouru étant couvert par le fonds de péréquation de change est constaté parmi les autres actifs financiers. Rétroactivement, les données de l'exercice 2005 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

5. Les comptes de l'Arab Tunisian Lease arrêtés au 31 décembre 2005 ont été audités et certifiés sans réserves par notre confrère KPMG. Ainsi, les soldes d'ouverture de l'exercice 2006 n'ont pas fait l'objet, de notre part, de diligences particulières.

6. Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'Arab Tunisian Lease, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Il en est de même des effets en portefeuille qui n'ont pas donné lieu à un inventaire physique exhaustif à la date de clôture. Les travaux de rapprochement entrepris par la société n'ont pas été achevés à ce jour.

- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'Arab Tunisian Lease, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.
- L'absence de réponses, de trois avocats mandatés par la société, à nos demandes d'informations sur les litiges en cours et les risques financiers s'y rattachant.

7. Nous avons assisté à l'inventaire physique des caisses et des immobilisations propres de la société en date du 29 décembre 2006.

8. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'Arab Tunisian Lease et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14 563 mdt, au 31 décembre 2006, dont 290 mdt au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'Arab Tunisian Lease a constitué des provisions pour 12 632 mdt réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 930 mdt.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'Arab Tunisian Lease couvrent, au 31/12/2006, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

9. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l' Arab Tunisian Lease (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'Arab Tunisian Lease portent au 31 décembre 2006 sur 153 668 mdt dont 10 815 mdt au titre des engagements hors bilan et représentent 90% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle, des quotes-parts des produits constatés d'avance, ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2006. Les fonds propres de la société totalisent 22 244 mdt et représentent environ 14,5 % du total des actifs pondérés.

10. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,87% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1 054 cas portant sur 141 518 mdt par rapport à un total de 172 850 mdt.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31/12/2006 comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
131 331 mdt	22 326 mdt	1 428 mdt	824 mdt	16 941 mdt

11. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 7 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'Arab Tunisian Lease. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement le seuil de 15% des fonds propres et qu'aucune relation ne présente individuellement un engagement pondéré supérieur à 25% des fonds propres de la société.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

12. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 5 et 6 ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 de la

société Arab Tunisian Lease, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 47 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Arab Tunisian Lease au 31 décembre 2006 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

13. Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe 12 ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur les points suivants :

- Les dotations allouées au fonds social par les Assemblées Générales Ordinaires statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2000, 2001, 2002 et 2003 pour un total de 110 000 DT ont été intégralement employées à fonds perdus en faveur du personnel de la société. Ces emplois doivent faire l'objet, à titre de régularisation, d'une approbation expresse lors de la prochaine assemblée.
- L'Arab Tunisian Lease a fait l'objet, à la fin de l'exercice 2006, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre. En date du 24 avril 2007, la société a été notifiée des résultats dudit contrôle et a décidé d'en contester le contenu.

14. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

15. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**Société Deloitte. Ahmed Mansour & Associés**  
**Mr Ahmed Mansour**

**Générale d'Expertise et de Management**  
**Mr Abderrazek GABSI**

#### **1-4 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus de l'emprunt obligataire**

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus.

**BNA CAPITAUX**  
**Le Directeur Général**  
**Mr Yadh SLIM**

#### **1-5 Responsable de l'information**

**Mr Kamel HABIBI**

**Responsable du Contrôle de gestion à l'ATL**

**Tél : 71 238 000 – Fax/ 71 767 300**

La notice légale a été publiée au JORT n°72 du 09/08/2007

**Visa n°07-573 du 02/08/2007**  
**délivré au vu de l'article 2 de la loi 94-117 du 14/11/1994**

## CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

### 2.1. Renseignements relatifs à l'émission

#### 2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 26 mai 2006 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, pour un montant total de 40 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 02/02/2007 d'autoriser l'émission d'une première tranche de 30MD et à en fixer les conditions et les caractéristiques.

#### 2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 30 000 000 dinars divisés en 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

##### *Produit brut et produit net de l'emprunt*

Le produit brut de l'emprunt est de 30 000 000 dinars, les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 165 000D, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 16 000D, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 3 000D, les frais de la STICODEVAM sur la durée de vie de l'emprunt s'élèvent à 15 180D et les frais divers 1 500D, soit un total de frais approximatif de 200 680D et un produit net de l'emprunt de 29 799 320D.

	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	30 000 000	100
Frais globaux*	200 680	0.669
Produit net	29 799 320	99.331

*\*Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions.*

#### 2.1.3. Période des souscriptions

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à partir du 16/08/2007 et clôturées sans préavis et au plus tard le 31/08/2007. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. Au cas où le présent emprunt n'est pas clôturé à la date limite du 31/08/2007, les souscriptions seront prolongées jusqu'au 07/09/2007 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

#### 2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 16/08/2007 auprès de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse, sise 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis et de l'Arab Fiancial Consultants – intermédiaire en bourse, sis 4 Rue 7036 El Menzah IV.

### 2.1.5. But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à financer des immobilisations à donner en leasing pour renforcer le développement des activités de la société et à régler les échéances des emprunts en cours. 30% du produit de l'emprunt sont destinés au règlement des échéances des emprunts et 70% pour le financement des activités.

## 2.2. Caractéristiques des titres émis

### 2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

**Nature des titres :** Titres de créance

**Dénomination de l'emprunt :** La dénomination de l'emprunt obligataire est « ATL 2007/1 »

**Forme des obligations :** Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

**Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre 1 – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

**Catégorie des titres :** Ordinaire

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (BNA Capitaux – intermédiaire en bourse) dès la clôture de l'émission.

### 2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.

### 2.2.3. Jouissance des titres

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et la date limite de clôture, soit le 31/08/2007 seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée au 31/08/2007, et ce même en cas de prorogation de cette date.

### 2.2.4. Date de règlement

A la souscription.

### 2.2.5. Taux d'intérêts

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 0,75% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 75 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- Taux annuel brut de 6,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

### 2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le 31 août de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 31/08/2012.

Le montant total des intérêts serait de 5 850 000D si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+0,75%), le montant des intérêts s'élèverait à 5 360 250D (en considérant un taux nominal de 5,956% à titre indicatif).

### 2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le 31/12/2012.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM publié par la BCT. Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 0,75% (soit la moyenne du TMM + 0,75%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de juillet 2006 au mois de juin 2007) soit 5,206% majoré d'une marge de 0,75%, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Valeur nominale de l'obligation	: 100 dinars
Nombre d'obligations	: 300 000
Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse	: 31/08/2007
Première échéance	: 31/08/2008
Dernière échéance	: 31/08/2012
Taux d'intérêt nominal	: Fixe : 6,5% ou Variable : (TMM + 0,75%) : 5,206% c'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de juillet 2006 au mois de juin 2007, majorée de 0,75%
Amortissement	: Linéaire par un cinquième de la valeur nominale

#### **Définition du TMM :**

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/32 de point de pourcentage le plus proche.

*Evolution du TMM durant les dix dernières années :*

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Janvier	8.8125	8.8125	8.8125	7.0000	6.8750	6.8750	5.8750	5.9375	5.9375	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.27000
Février	8.8125	8.8125	8.8125	6.8125	6.8750	6.2500	5.8750	6.0000	5.9375	5.87500	5.00000	5.00000	5.00000	5.25000
Mars	8.8125	8.8125	8.8125	6.8125	6.8750	5.8750	5.8750	6.0000	5.9375	5.81250	5.00000	5.00000	5.00000	5.36000
Avril	8.8125	8.8125	8.8125	6.8750	6.8750	5.8750	5.8750	6.2500	5.9375	5.50000	5.00000	5.00000	5.00000	5.24000
Mai	8.8125	8.8125	8.8125	6.8750	6.8750	5.8750	5.8750	5.9375	5.93750	5.50000	5.00000	5.00000	5.00000	5.26000
Juin	8.8125	8.8125	8.8125	6.8750	6.8750	5.8750	5.8750	6.0000	5.93750	5.31250	5.00000	5.00000	5.00000	5.23000
Juillet	8.8125	8.8125	8.8125	6.8750	6.9375	5.8750	5.8750	6.0625	5.96875	5.00000	5.00000	5.00000	5.04000	
Août	8.8125	8.8125	8.8125	6.8750	6.8750	5.8750	5.8750	6.0625	5.96875	5.00000	5.00000	5.00000	5.01000	
Septembre	8.8125	8.8125	8.8125	6.8750	6.8750	5.8750	5.8750	6.0625	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.00000	
Octobre	8.8125	8.8125	8.8125	6.8750	6.8750	5.8750	5.8750	6.0000	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.22000	
Novembre	8.8125	8.8125	8.1875	6.8750	6.8750	5.8750	5.8750	5.9375	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.26000	
Décembre	8.8125	8.8125	7.8125	6.8750	6.8750	5.8750	5.8750	5.9375	5.90625	5.00000	5.00000	5.00000	5.33000	

**2.2.7.1. Tableau d'amortissement de l'emprunt (taux fixe)**

*(en Dinars)*

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
31/08/2007	30 000 000				
31/08/2008		6 000 000	24 000 000	1 950 000	7 950 000
31/08/2009		6 000 000	18 000 000	1 560 000	7 560 000
31/08/2010		6 000 000	12 000 000	1 170 000	7 170 000
31/08/2011		6 000 000	6 000 000	780 000	6 780 000
31/08/2012		6 000 000	0	390 000	6 390 000
<b>Total</b>		<b>30 000 000</b>		<b>5 850 000</b>	<b>35 850 000</b>

**2.2.7.2. Tableau d'amortissement par obligation (taux fixe)**

*(en Dinars)*

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
31/08/2007	100				
31/08/2008		20	80	6.500	26.500
31/08/2009		20	60	5.200	25.200
31/08/2010		20	40	3.900	23.900
31/08/2011		20	20	2.600	22.600
31/08/2012		20	0	1.300	21.300
<b>Total</b>		<b>100</b>		<b>19.500</b>	<b>119.500</b>

**2.2.7.3. Tableau d'amortissement de l'emprunt (taux variable)**

Taux = 5,956% (à titre indicatif)

*(en Dinars)*

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
31/08/2007	30 000 000				
31/08/2008		6 000 000	24 000 000	1 786 750	7 786 750
31/08/2009		6 000 000	18 000 000	1 429 400	7 429 400
31/08/2010		6 000 000	12 000 000	1 072 050	7 072 050
31/08/2011		6 000 000	6 000 000	714 700	6 714 700
31/08/2012		6 000 000	0	357 350	6 357 350
<b>Total</b>		<b>30 000 000</b>		<b>5 360 250</b>	<b>35 360 250</b>



#### 2.2.7.4. Tableau d'amortissement par obligation (taux variable)

*(en Dinars)*

Échéance	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
31/08/2007	100				
31/08/2008		20	80	5,956	25.956
31/08/2009		20	60	4,765	24.765
31/08/2010		20	40	3,574	23.574
31/08/2011		20	20	2,382	22.382
31/08/2012		20	0	1,191	21.191
<b>Total</b>		<b>100</b>		<b>17,868</b>	<b>117.868</b>

#### 2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

#### 2.2.9. Paiement

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 31 août de chaque année. Le paiement des intérêts et le remboursement du capital sont effectués par les dépositaires à travers la STICODEVAM. Le premier paiement des intérêts et le remboursement du capital auront lieu le 31/08/2008.

#### 2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

##### *Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :*

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% l'an pour le présent emprunt.

##### *Marge actuarielle (Souscription à taux variable) :*

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30/06/2007, qui est égale à 5,206%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,956%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,75%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

#### 2.2.11. Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt

##### *Durée totale :*

Les obligations sont émises pour une période totale de 5 ans.

##### *Durée de vie moyenne :*

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt « ATL 2007/1 ».

## 2.2.12. Notation

### *Notation de l'émission :*

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 04/04/2007 sur l'échelle nationale, la note « BBB » à long terme à l'emprunt « ATL 2007/1 » objet du présent prospectus.

La note « BBB » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

### *Notation de la société :*

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 14 mars 2007 les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note long terme : BBB
- Note court terme : F3
- perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à l'ATL reflètent une rentabilité en ligne avec celles de ses concurrents, une capitalisation plus faible et une liquidité serrée. Elles tiennent compte d'une qualité d'actifs en nette amélioration et se comparant favorablement à celles de ses pairs, mais qui demeure faible au regard des standards internationaux.

**BBB+, BBB, BBB- (long terme) :** Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres sociétés émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » marquent les nuances de qualité.

**F3 (court terme) :** Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

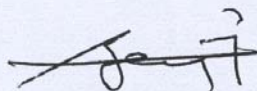
## LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a attribué à l'émission suivante de la société Arab Tunisian Lease (ATL) la note «**BBB(tun)**».

Emetteur	: ARAB TUNISIAN LEASE
Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « ATL 2007/1 »
Montant	: 30 000 000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: TMM+0,75% et/ou 6,5% l'an
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de l'Arab Tunisian Lease à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par l'Arab Tunisian Lease et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 04 avril 2007



Ikbel BEDOUI  
Directeur Général  
Fitch North Africa



Fitch North Africa S.A

Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens  
18A, rue de Médine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax : (216) 71 79 19 10 - Site Web : [www.fitchratings.com.tn](http://www.fitchratings.com.tn)  
R.C. : B198191996 - Code TVA : 578637P/A/M/000

## LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a attribué à la Société Arab Tunisian Lease (ATL) sur son échelle de notation nationale, les notes suivantes :

- o Note long terme : **BBB (tun)**
- o Note court terme : **F3 (tun)**
- o Perspective : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 14 mars 2007



**Ikbel Bedoui**  
Directeur Général  
Fitch North Africa



**Fitch North Africa S.A**

Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens  
18A, rue de Medine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax : (216) 71 79 19 10 - Site Web : [www.fitchratings.com.tn](http://www.fitchratings.com.tn)  
R.C. : B198191996 - Code TVA : 578637P/A/M/000

Tunisie

**Arab Tunisian Lease**

**Notes**

**Arab Tunisian Lease**

Notes Nationales  
Long Terme BBB  
Court Terme F3  
Perspective Stable

**Risque Souverain**

NDE\* à LT en monnaie étrangère BBB  
NDE\* à LT en monnaie locale A-  
Perspective Stable

\* NDE – Note de Défaut Emetteur

**Données Financières**

**Arab Tunisian Lease**

	31/12/2006*	31/12/2005
Total bilan (Mio USD)	119,9	128,6
Total bilan (Mio TND)	157,3	154,6
Fonds propres (Mio TND)	24,1	21,8
Résultat net (TND Mio)	2,4	1,3
ROA (%)	1,54	0,84
ROE (%)	10,46	5,98
Ratio de solvabilité (%)	15,10	15,59

\* Chiffres provisoires

**Analyste**

Philippe Lamaud, Paris  
+33 1 44 29 91 26  
philippe.lamaud@fitchratings.com

Sonia Trabelsi, Tunis  
+216 71 840 902  
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

**Fondements des notes attribuées**

- Les notes nationales attribuées à Arab Tunisian Lease (ATL) reflètent une rentabilité en ligne avec celle de ses concurrents, une capitalisation plus faible et une liquidité serrée. Elles tiennent compte d'une qualité d'actifs en nette amélioration et se comparant favorablement à celle de ses pairs, mais qui demeure faible au regard des standards internationaux.
- ATL a poursuivi en 2006 sa réorganisation aboutissant à une séparation complète du département commercial et de l'analyse crédit et à un renforcement des contrôles. ATL ambitionne de gagner des parts de marché en étoffant ses équipes commerciales. La société fonde sa stratégie sur une expansion des activités à l'international (Lybie et Algérie) en partenariat avec l'Arab Tunisian Bank (ATB) (cf. Généralités) et sur le développement du leasing de véhicules utilitaires.
- La redynamisation de la politique commerciale a permis à ATL d'enregistrer une hausse de 20% de sa production en 2006. Le résultat net s'est fortement amélioré grâce à la hausse du volume d'activité et à la maîtrise des charges financières et d'exploitation. Les dotations nettes aux provisions sur créances clients se maintiennent à un niveau élevé, notamment suite à la mise en place d'une méthodologie plus conservatrice de valorisation des garanties ayant nécessité 2,2 Mio TND de provisions supplémentaires en 2006. En 2007, les résultats devraient continuer à s'améliorer si la croissance de l'activité se poursuit, avec un coût du risque stabilisé et des charges d'exploitation maîtrisées.
- En adoptant des méthodes de recouvrement plus efficaces et, dans une moindre mesure, en procédant à des radiations de créances, ATL a fortement réduit son volume de créances classées. Celles-ci représentaient 12% des encours bruts à fin 2006, avec un taux de couverture de 80% (2005 : 58%). Les créances classées nettes représentaient 15% des fonds propres à fin 2006. ATL devra prouver sa capacité à maintenir ou améliorer ces ratios dans le contexte d'une stratégie commerciale volontariste.
- Le marché obligataire local et les institutions financières multilatérales sont les principales sources de financement d'ATL. En cas de besoin, ATL dispose de lignes de crédit bancaires autorisées mais non tirées (11,5 Mio TND à fin 2006) et estime pouvoir faire appel à ses banquiers actionnaires. Fitch juge acceptable le ratio de solvabilité d'ATL au regard de sa qualité d'actifs.

**Soutien Extérieur**

- ATL n'a pas d'actionnaire institutionnel majoritaire. Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

**Perspective et Eléments déterminants des Notes**

- La perspective de la note à long terme d'ATL est stable. Un relèvement de la note à long terme pourrait intervenir si ATL réitérait durablement ses performances 2006 sans dégradation de la qualité de ses actifs ou de sa capitalisation.

**Généralités**

- Troisième société de leasing tunisienne en termes de total de bilan, ATL détenait à fin 2006 16% du marché. ATL finance du matériel de transport (51% des encours à fin 2006), ainsi que de l'immobilier et du matériel non-standard représentant respectivement 12% et 22% des encours.
- Les principaux actionnaires d'ATL restent l'ATB, sixième banque privée tunisienne (22,5% du capital) et la Banque Nationale Agricole (deuxième banque commerciale du pays, 10%). Le reste du capital est largement dispersé auprès du public.

22 March 2007

Copyright © 2006 by Fitch, Inc. and Fitch Ratings, Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004 Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. All of the information contained herein has been obtained from sources Fitch believes are reliable, but Fitch does not verify the truth or accuracy of the information. The information in this report is provided 'as is' without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security, not a recommendation to buy, sell, or hold any security.

www.fitchratings.com

## Balance Sheet Analysis ARAB TUNISIAN LEASE

	12 Months - 4th Quarter		31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004		31 Dec 2003	
	USDm	TNDm	USDm	TNDm	USDm	TNDm	USDm	TNDm	USDm	TNDm
	Preliminary	Preliminary	Preliminary	Preliminary	Original	Original	Original	Original	Original	Original
<b>A. LOANS</b>										
1. Trade Receivables	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
2. Overdrafts	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3. Other Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
4. Leased assets	107.9	141.6	90.02	136.0	134.4	86.83	133.0	85.70	134.5	86.55
5. Loan Loss Reserves (deducted)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Loan Loss Reserves (memo)	10.9	14.3	8.09	14.3	9.18	9.18	11.8	7.60	10.0	6.44
<b>TOTAL A</b>	<b>107.9</b>	<b>141.6</b>	<b>90.02</b>	<b>136.0</b>	<b>134.4</b>	<b>86.83</b>	<b>133.0</b>	<b>85.70</b>	<b>134.5</b>	<b>86.55</b>
<b>B. OTHER EARNING ASSETS</b>										
1. Deposits with Banks	1.6	2.1	1.34	4.5	6.8	4.40	8.0	5.15	5.5	3.54
2. Short-term investments	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.00	2.0	1.29	3.1	1.89
3. Other investments	0.6	0.8	0.51	0.8	0.7	0.45	0.3	0.19	0.0	0.00
4. Equity investments	6.3	8.3	5.28	7.8	7.3	4.72	6.3	4.08	6.6	4.25
<b>TOTAL B</b>	<b>8.5</b>	<b>11.2</b>	<b>7.12</b>	<b>13.0</b>	<b>14.8</b>	<b>9.57</b>	<b>16.6</b>	<b>10.70</b>	<b>15.2</b>	<b>8.78</b>
<b>C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)</b>	<b>116.4</b>	<b>152.8</b>	<b>97.14</b>	<b>151.0</b>	<b>149.2</b>	<b>96.51</b>	<b>149.6</b>	<b>96.39</b>	<b>149.7</b>	<b>95.33</b>
<b>D. FIXED ASSETS</b>	<b>2.8</b>	<b>3.7</b>	<b>2.35</b>	<b>3.8</b>	<b>3.9</b>	<b>2.82</b>	<b>4.1</b>	<b>2.64</b>	<b>3.6</b>	<b>2.32</b>
<b>E. NON-EARNING ASSETS</b>										
1. Cash and Due from Banks	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Other	0.6	0.8	0.51	1.2	1.5	0.97	1.5	0.97	2.1	1.35
<b>F. TOTAL ASSETS</b>	<b>119.9</b>	<b>157.3</b>	<b>100.00</b>	<b>156.0</b>	<b>154.6</b>	<b>100.00</b>	<b>155.2</b>	<b>100.00</b>	<b>155.4</b>	<b>100.00</b>
<b>G. DEPOSITS &amp; MONEY MARKET FUNDING</b>										
1. Demand Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Savings Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Time Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.1	0.06	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Inter-bank	3.3	4.3	2.73	6.4	8.6	5.56	21.0	13.53	42.9	27.61
<b>TOTAL G</b>	<b>3.3</b>	<b>4.3</b>	<b>2.73</b>	<b>6.5</b>	<b>8.7</b>	<b>5.63</b>	<b>21.0</b>	<b>13.53</b>	<b>42.9</b>	<b>27.61</b>
<b>H. OTHER FUNDING</b>										
1. Long-Term Borrowing	84.1	110.4	70.16	106.6	106.7	69.02	98.9	63.72	75.0	48.26
2. Subordinated Debt	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Hybrid Capital	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>I. OTHER (Non-Int. bearing)</b>	<b>14.1</b>	<b>18.5</b>	<b>11.76</b>	<b>18.0</b>	<b>17.4</b>	<b>11.25</b>	<b>13.8</b>	<b>8.76</b>	<b>16.2</b>	<b>10.42</b>
<b>J. LOAN LOSS RESERVES</b> (Net deducted from assets)	n.a.	n.a.	-	n.a.	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>K. OTHER RESERVES</b>	n.a.	n.a.	-	n.a.	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>L. EQUITY</b>	<b>18.4</b>	<b>24.1</b>	<b>15.32</b>	<b>23.0</b>	<b>21.8</b>	<b>14.10</b>	<b>21.7</b>	<b>13.89</b>	<b>21.3</b>	<b>13.71</b>
<b>M. TOTAL LIABILITIES &amp; EQUITY</b>	<b>119.9</b>	<b>157.3</b>	<b>100.00</b>	<b>156.0</b>	<b>154.6</b>	<b>100.00</b>	<b>155.2</b>	<b>100.00</b>	<b>155.4</b>	<b>100.00</b>
Exchange Rate					USD1 = TND 1.3122		USD1 = TND 1.3634		USD1 = TND 1.1894	
									USD1 = TND 1.2083	

## Income Statement Analysis ARAB TUNISIAN LEASE

	31 Dec 2006		31 Dec 2005		31 Dec 2004		31 Dec 2003	
	Income	As % of	Income	As % of	Income	As % of	Income	As % of
	Expenses	Total AV	Expenses	Total AV	Expenses	Total AV	Expenses	Total AV
	TNm	Earning Assets	TNm	Earning Assets	TNm	Earning Assets	TNm	Earning Assets
	Preliminary	Original	Original	Original	Original	Original	Original	Original
1. Interest Received	72.9	53.54	78.2	51.00	67.9	50.65	74.7	50.87
2. NET INTEREST REV/INLE	8.5	5.63	7.6	5.09	7.9	5.28	7.4	5.04
3. Net Commission Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Net Operating Income	0.5	0.33	0.6	0.40	0.2	0.13	0.2	0.14
5. Other Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Personnel Expenses	1.9	1.26	2.2	1.47	1.8	1.20	1.7	1.16
7. Other Non-Interest Expenses	1.8	1.19	2.2	1.44	1.8	1.07	1.5	1.02
8. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT	6.3	3.51	4.3	2.88	4.7	3.14	4.4	3.00
9. Provisions for Loan Losses	2.2	1.46	2.4	1.61	2.4	1.54	1.7	1.16
10. OPERATING PROFIT	4.1	2.05	1.9	1.27	2.3	1.54	2.7	1.84
11. Earnings before	n.a.	-	-0.1	-0.07	0.2	0.13	0.3	0.20
12. PRE-TAX PROFIT	3.1	2.00	1.8	1.20	2.5	1.67	3.0	2.04
13. TAXES	0.7	0.46	0.5	0.33	0.6	0.40	0.7	0.48
14. NET INCOME INCLUDING MINORITY INTERESTS	2.4	1.59	1.3	0.87	1.9	1.27	2.3	1.57

## Ratio Analysis ARAB TUNISIAN LEASE

	31 Dec 2006	31 Dec 2005	31 Dec 2004	31 Dec 2003
	Preliminary	Original	Original	Original
<b>I. PROFITABILITY LEVEL</b>				
1. Pre-Prov Op Profit/Total Assets (ev.)	3.40	2.78	3.03	2.89
2. Operating Profit/Total Assets (ev.)	1.99	1.23	1.48	1.77
3. Net Income/Equity (ev.)	10.46	5.98	8.84	10.98
4. Net Income/Total Assets (ev.)	1.54	0.84	1.22	1.51
5. Non-Int. Exp./Net Interest Rev. *				
Other Operating Income	41.11	47.56	41.93	42.11
6. Net Interest Rev./Total Assets (ev.)	5.45	4.91	5.09	4.86
<b>II. CAPITAL ADEQUACY (year end)</b>				
1. Internal Capital Generation	10.46	0.46	1.86	3.34
2. Equity/Total Assets	15.32	14.10	13.98	13.71
3. Equity/Loans	17.02	16.22	16.32	15.84
4. Capital/Risks - Tier 1	15.10	15.59	15.84	14.20
5. Capital/Risks - Total	15.10	15.59	15.84	14.20
<b>III. LIQUIDITY (year end)</b>				
1. Liquid Assets/Deposits & Money/Mkt Funding	48.84	78.16	38.10	12.82
2. Liquid Assets & Marketable debt Sec./Deposits and Money Market Funding	48.84	78.16	47.62	20.05
3. Loans/Deposits & Money/Mkt Funding	3,293.02	1,544.83	633.33	313.52
<b>IV. ASSET QUALITY</b>				
1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (ev.)	1.44	1.64	1.66	1.19
2. Prov. for Loan Loss/Pre-Prov. Op Profit	41.51	65.81	51.06	38.64
3. Spec. & Emarked Gen. Loan Loss Res				
Impaired Loans gross of Loan Loss Res	79.89	57.96	50.00	40.82
4. Loan Loss Reserves / Loans gross	9.17	9.06	6.15	6.92
5. Net Charge-offs / Loans gross (ev.)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Impaired Loans gross / Loans gross	11.48	16.49	16.30	16.95
7. Impaired Loans net / Equity	15.35	47.25	54.38	68.05

Arab Tunisian Lease: March 2007

**NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)**

<b>F1+(tun)</b> <b>F1(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

**NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)**

<b>AAA(tun)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(tun)</b> <b>AA(tun)</b> <b>AA-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(tun)</b> <b>A(tun)</b> <b>A-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(tun)</b> <b>BBB(tun)</b> <b>BBB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(tun)</b> <b>BB(tun)</b> <b>BB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(tun)</b> <b>B(tun)</b> <b>B-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(tun)</b> <b>CCC(tun)</b> <b>CCC-(tun)</b> <b>CC(tun)</b> <b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(tun)</b> <b>DD(tun)</b> <b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

**Mise sous surveillance** : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.



### **2.2.13. Mode de placement**

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt sont ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de la BNA Capitaux et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaires en bourse.

### **2.2.14. Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Les intérêts à percevoir annuellement par les détenteurs d'obligations sont déductibles de la base imposable à l'impôt sur les revenus des personnes physiques dans la limite de 1 500 dinars, et ce conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi n°91-98 du 31/12/1991 portant loi de finances pour la gestion 1992.

## **2.3. Renseignements généraux**

### **2.3.1. Etablissements chargés du service financier de l'emprunt**

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et le service financier des obligations de l'emprunt « ATL 2007/1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

### **2.3.2. Marché des titres**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

L'Arab Tunisian Lease s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « ATL 2007/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **2.3.3. Prise en charge des obligations par la STICODEVAM**

L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « ATL 2007/1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

### **2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

## CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

### 3.1. Renseignements de caractère général concernant l'ATL

#### 3.1.1. Dénomination

Dénomination sociale : Arab Tunisian Lease  
Siège social : Building Ennour – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène  
Téléphone : (71) 238 000  
Fax : (71) 786 684 – (71) 767 300  
E-mail : atl.lease@atl.com.tn  
Site web : www.atl.com.tn

#### 3.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société Anonyme  
Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi n°19-2006 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing

#### 3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 04/12/1993  
Durée : 99 ans

#### 3.1.4. Objet social

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing (crédit bail) d'équipements, de matériels ou de biens immobiliers achetés ou réalisés en vue de leur location par celle-ci tout en demeurant propriétaire. Ces équipements, matériels et/ou biens immobiliers doivent être destinés à être utilisés dans les activités professionnelles, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de services.

#### 3.1.5. Registre du commerce

N° du Registre de Commerce: B15771/1996

#### 3.1.6. Exercice social

Exercice social : Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre

#### 3.1.7. Clauses statutaires particulières

##### Affectation et répartition des bénéfices (Article 31 des statuts) :

Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux, financiers ou industriels.

Les bénéfices distribuables sont constitués du résultat comptable net de l'exercice majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs.

Ces bénéfices sont distribuables après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le 1/10 du capital.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Toute somme que l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux ou de reporter à nouveau.

#### **Article 22 des statuts :**

Le conseil d'administration peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés aux membres du conseil d'administration. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation de la société et sont soumises aux dispositions des articles 200 et 202 du code des sociétés commerciales.

#### **Assemblées générales**

##### **Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires (article 26 des statuts) :**

###### **⇒ Assemblées Ordinaires et Extraordinaires**

Les assemblées générales sont constitutives, ordinaires et extraordinaires. Elles sont convoquées pour délibérer conformément aux dispositions légales et statutaires (Art 274 CSC). Les délibérations régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les Assemblées Générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination des premiers administrateurs, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou par les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'Assemblées Générales constitutives.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

###### **⇒ Convocation des Assemblées**

L'Assemblée Générale Ordinaire, doit se réunir, sous convocation du Conseil d'Administration, au moins une fois par année et dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, et ce pour clôturer les actes de gestion de la société, approuver les comptes de l'exercice écoulé, et prendre les décisions relatives aux résultats à la lumière des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes (Art 275 nouveau CSC)

L'Assemblée Générale est convoquée, en cas de nécessité par :

- le ou les commissaires aux comptes,
- un mandataire nommé par le Tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent (15%) du capital social,
- le liquidateur.
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu du territoire tunisien indiqué par l'avis de convocation (art 277 CSC).

Les convocations sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les convocations doivent être faites dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

### ⇒ **Le droit de siéger à une Assemblée Générale**

Les titulaires de dix (10) actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité. Ils peuvent aussi s'y faire représenter par mandat spécial.

Les actionnaires, ne disposant pas de ce nombre d'actions, peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu à l'alinéa ci-dessus et se faire représenter par l'un d'eux.

Toutefois, les sociétés actionnaires sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir spécial.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire comme personnes physiques.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, convention contraire.

La forme des pouvoirs, les lieux et délais de leur production est déterminée par le Conseil d'Administration.

### ⇒ **Règlements des Assemblées Générales**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du conseil d'administration ou en son absence, par un administrateur délégué spécialement à cet effet, par le Conseil d'Administration et à défaut à l'actionnaire choisi par les actionnaires présents.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaire aux comptes, mandataire ou liquidateur), c'est cette personne qui la préside.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires qui représentent tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, et sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau désigne le Secrétaire qui peut être choisi en dehors de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés, et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est émargée par les actionnaires présents ou leurs mandataires, et certifiée par le bureau ; elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

Le bureau de l'assemblée est composée ainsi, du président, d'un secrétaire, et des deux scrutateurs.

### ⇒ **Ordre du jour de l'Assemblée**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration, ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation, au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à son ordre du jour.

### ⇒ **Droit de vote de l'Assemblée Générale**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnelles, comme la révocation des Administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires, un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée sur le formulaire est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressée à la société par lettre recommandée avec accusé de réception. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

### ⇒ Procès verbal de l'Assemblée Générale

Les délibérations de l'Assemblée sont constatées par des procès verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial, et signés par les membres composant le bureau, le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations des Assemblées Générales doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue,
- Le mode de convocation,
- L'ordre du jour,
- La composition du bureau,
- Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par deux Administrateurs quelconques.

Après dissolution de la société, et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un liquidateur ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

### Assemblées Générales Ordinaires – Assemblées Générales Extraordinaires (article 27 des statuts) :

#### ⇒ Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées Extraordinairement) se composent des actionnaires détenteurs de dix (10) actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers (1/3) des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau. Un délai minimum de quinze jours entre les deux assemblées doit être respecté. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quelque soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter sur l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

#### ⇒ Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration.

Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants. D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut, à tout moment, révoquer les membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes.

1- Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'Administration et leur donne quitus.

2- Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

3- Elle décide de l'amortissement ou du rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices.

4- Elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

5- Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes.

6- Elle détermine le montant des jetons de présence alloués annuellement au Conseil d'Administration, ainsi que la rémunération des commissaires aux comptes.

7- elle approuve annuellement la rémunération des membres du comité permanent d'audit interne. Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société (art 256 bis nouveau)

8- Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 200 du Code des sociétés commerciales.

Les délibérations concernant l'approbation du bilan et des comptes doivent être précédées du rapport du ou des commissaires aux comptes à peine de nullité.

9- Enfin, elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée Extraordinairement statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

#### ⇒ **Constitution de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les Assemblées Générales Extraordinaires se composent des actionnaires détenteurs de 10 actions libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogée à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés (art 291 CSC).

Dans le cas où l'assemblée générale extraordinaire décide de l'augmentation de capital social par majoration de la valeur nominative des actions, cette décision est prise à l'unanimité des actionnaires. (art 292 CSC).

Préalablement à l'assemblée générale extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège de la société à la disposition des actionnaires, quinze jours au moins avant la date de la réunion.

#### ⇒ **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

L'assemblée Générale Extraordinaire statue sur toutes les questions visées aux articles 291 à 295, 288 et 300, 307 à 310 du code des sociétés commerciales (art 278 CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts de la société, sous proposition du conseil d'administration et conformément à la réglementation en vigueur (art 291 CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire décide ou autorise l'augmentation ou la réduction de capital (art 293 CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire délègue au conseil d'administration la réalisation de toutes de capital qu'elle décide (art 294 nouveau CSC).

L'assemblée Générale Extraordinaire décide de la distribution des bénéfices conformément aux dispositions de l'article 288 du code des sociétés commerciales, et toute clause statutaire contraire est réputée non écrite (alinéa 2 art 288 CSC).

#### ⇒ **Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Les délibérations de l'Assemblées Générale ne sont valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent la moitié (1/2) du capital et sur deuxième convocation le tiers (1/3) du capital.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

#### **Transmission des actions (article 10 des statuts) :**

- 1- La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur son compte.
- 2- La cession des actions est libre.
- 3- Les frais résultant du transfert sont à la charge des cessionnaires.
- 4- Les actions d'apport ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la société ou de l'augmentation du capital, si elles proviennent de cette augmentation, les administrateurs doivent mentionner leur nature à la date de la constitution ou de l'augmentation de capital. Le tout sous réserve \*
- 5- des exceptions prévues par la législation en vigueur, lorsque les actions sont émises à la suite d'une fusion ou d'un apport partiel d'actifs.

### 3.1.8. Nationalité Tunisienne

### 3.1.9. Régime fiscal

Droit commun et particulièrement la loi 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2006-85 du 25 Décembre 2006 portant loi de finances pour l'année 2007 autorisant la déduction par les entreprises des amortissements au titre des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing.

### 3.1.10. Matricule fiscal

492439 NAM 000

### 3.1.11. Capital social

10 000 000 dinars, divisé en 10 000 000 actions de nominal 1<sup>1</sup> dinar entièrement libérées.

### 3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : La société est sise au Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahrajène.

### 3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Mr Kamel HABIBI, Responsable du contrôle de gestion à l'ATL, Tél : 71 238 000 Fax : 71 767 300

## 3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

**Capital social** : 10 000 000 dinars  
**Nombre d'actions** : 10 000 000 actions  
**Nominal** : 1 dinar  
**Forme des actions** : Nominative  
**Libération** : intégrale  
**Catégorie** : actions ordinaires  
**Jouissance** : 1<sup>er</sup> janvier 2007

## 3.3. Evolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions
AGE du 04/12/1993	Constitution			6 000 000	60 000*
AGE du 01/12/1995	Augmentation en numéraire	2 000 000	20 000	8 000 000	80 000*
AGE du 28/03/1997	Réduction du nominal de l'action			8 000 000	800 000**
AGE du 28/03/1997	Augmentation en numéraire	2 000 000	200 000	10 000 000	1 000 000**
AGE du 31/05/2007	Réduction du nominal de l'action			10 000 000	10 000 000***

\* La Valeur nominale était de 100D

\*\* La valeur nominale était de 10D

\*\*\* La valeur nominale est de 1D

<sup>1</sup> Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 1 DT suivant la décision de l'AGE du 31 Mai 2007. Elle prend effet à compter du 02/07/2007

### 3.4. Répartition du capital et des droits de vote au 28/05/2007

#### 3.4.1. Structure du capital au 28/05/2007

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
<b>Actionnaires tunisiens</b>	<b>883</b>	<b>969 595</b>	<b>9 695 950</b>	<b>97.0%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>49</b>	<b>575 919</b>	<b>5 759 190</b>	<b>57.6%</b>
Ayant 3% et plus	5	466 519	4 665 190	46.7%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	57 866	578 660	5.8%
Public ayant au maximum 0,5%	38	51 534	515 340	5.2%
<b>Personnes physiques</b>	<b>834</b>	<b>393 676</b>	<b>3 936 760</b>	<b>39.4%</b>
Ayant 3% et plus	1	37 500	375 000	3.8%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	7	89 366	893 660	8.9%
Public ayant au maximum 0,5%	826	266 810	2 668 100	26.7%
<b>Actionnaires étrangers</b>	<b>6</b>	<b>30 405</b>	<b>304 050</b>	<b>3.0%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>1</b>	<b>30 000</b>	<b>300 000</b>	<b>3.0%</b>
Ayant 3% et plus	1	30 000	300 000	3.0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0.0%
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0.0%
<b>Personnes physiques</b>	<b>5</b>	<b>405</b>	<b>4 050</b>	<b>0.0%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0.0%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0.0%
Public ayant au maximum 0,5%	5	405	4 050	0.0%
<b>TOTAUX</b>	<b>889</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100.0%</b>

#### 3.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 28/05/2007

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	225 124	2 251 240	22.5%
Banque Nationale Agricole	100 000	1 000 000	10.0%
MAC EXCELLENCE FCP	56 945	569 450	5.7%
SPDIT SICAF	46 950	469 500	4.7%
SEFINA SICAF	37 500	375 000	3.8%
DRISS MOHAMED SADOK	37 500	375 000	3.8%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL	30 000	300 000	3.0%

#### 3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 28/05/2007

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
<b>Président</b>			
Mr Slimene BETTAIEB	51	510	0.01%
<b>Administrateurs</b>			
Arab Tunisian Banque	225 124	2 251 240	22.51%
Mr Chedly OUNIS	0	0	0.00%
Banque Nationale Agricole	100 000	1 000 000	10.00%
SEFINA SICAF	37 500	375 000	3.75%
SPDIT SICAF	46 950	469 500	4.70%
Mr Ridha ZERZRI	4 976	49 760	0.50%
Mr Chedly BEN AMMAR	15 884	158 840	1.59%
Mr Mohamed Sadok DRISS	37 500	375 000	3.75%
ATI SICAF	900	9 000	0.09%
Mr Kamel GUESMI	0	0	0.00%
Mr Fethi BLANCO	0	0	0.00%
<b>Total</b>	<b>468 885</b>	<b>4 688 850</b>	<b>46.89%</b>



### 3.4.4. Nombre d'actionnaires au 28/05/2007

Le capital de l'ATL est réparti entre 889 actionnaires :

- 50 personnes morales
- 839 personnes physiques

## 3.5. Description sommaire du groupe ATB au 31/12/2006

### 3.5.1. Présentation générale du groupe ATB

L'ATL fait partie du groupe ATB

#### 3.5.1.1 Présentation des sociétés du groupe ATB

DENOMINATION SOCIALE	Capital social Au 31/12/2006 (En DT)	Nombre d'actions	Participation ATB (en Nombre d'actions)	Taux de participation De l'ATB	Provisions constituées (En DT)
ARAB TUNISIAN BANK - ATB	60 000 000	12 000 000			
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC	1 000 000	200 000	60 000	30,00%	
ARAB TUNISIAN DEVELOPMENT - ATD sicar	2 187 500	218 750	89 999	41,14%	
ARAB TUNISIAN INVEST - ATI sicaf	5 775 000	1 155 000	347 745	30,11%	
ARAB TUNISIAN LEASE - ATL	10 000 000	1 000 000	225 124	22,51%	
UNION DE FACTORING - UNIFACTOR	10 000 000	2 000 000	133 332	6,67%	
COMPUTER DISTRIBUTION CODIS	1 200 000	12 000	3 059	25,50%	73 523
ARABIA SICAV	6 248 615	109 671	21 940	19,94%	1 166 418
SANADETT SICAV	152 444 019	1 410 500	900	0,08%	
AXIS TRESORERIE sicav	24 331 075	228 811	2 000	0,98%	
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	1 897 569	1 455	30	7,65%	

Le périmètre de consolidation tel que déterminé par l'ATB comprend dix (10) entreprises dont neuf ont été mises en équivalence : ATL, ATI sicaf, AFC, CODIS, Sanadett sicav, Arabia sicav, Axis Trésorerie sicav, FCP Axis Capital Protégé et Unifactor. L'ATD est intégrée globalement.

Le groupe ATB est composé de onze (11) sociétés exerçant principalement dans le secteur de la finance.

#### L'ATB :

Créée en juin 1982, l'Arab Tunisian Bank est une société anonyme au capital actuel de 60.000.000 de dinars, divisé en 60 000 000 actions de nominal 1\* dinar, dont 64,238% est détenu par Arab Bank Plc, Banque de nationalité Jordanienne. L'objet social de l'ATB est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de l'ATB à la cote de la bourse a eu lieu en Octobre 1990.

#### L'AFC :

Créée en 1985, avec comme objet social la réalisation des opérations financières de gestion de fortune et de conseils. En 1994 l'AFC a obtenu l'agrément d'Intermédiaire en Bourse, et a changé son objet social qui se consacre à la négociation des valeurs mobilières et la gestion des portefeuilles titres. Son capital actuel est de 1 000 000 de dinars, divisé en 200 000 actions de nominal 5 Dinars. Le capital de l'AFC est détenu à hauteur de 30% par l'ATB et à hauteur de 11% par SEFINA sicaf.

\* Réduction de la valeur nominale de 5 DT à 1 DT suivant la décision de l'AGE du 24/05/2006

#### **L'ATI Sicaf :**

Créée en 1994, l'Arab Tunisian Invest Sicaf est une société anonyme au capital de 5.775.000 dinars, divisé en 1 155 000 actions de 5 dinars chacune. C'est une société d'investissement à capital fixe régie par la loi n° 88-92 du 2 Août 1988 telle que modifiée par les textes subséquents. Son objet social est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses propres fonds. Au 31 décembre 2006, l'ATB détient 30,11% du capital de l'ATI sicaf.

#### **L'ATD Sicar :**

Créée en 2001 l'Arab Tunisian Development Sicar est une société anonyme au capital de 3 000 000 dinars au 31/12/2005, divisé en 300 000 actions de 10 dinars chacune. Son objet social est la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs. Au 31 décembre 2005 l'ATB détient 30% du capital de l'ATD sicar.

En 2006, l'ATD Sicar a renoncé à la partie non libérée de son capital social qui est passé de 3 000 000 de dinars à 2 187 500 dinars. La participation de l'ATB s'est ainsi située à 41,14%.

#### **L'ATL :**

Créée en Décembre 1993 à l'initiative de l'ATB et de la BNA, l'Arab Tunisian Lease est une société anonyme au capital de 10 000 000 dinars divisé en 1 000 000 d'actions de 10 dinars chacune.

L'ATL est un établissement financier spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

L'ATL concentre son activité sur le leasing mobilier en intervenant dans le financement de matériel de Bâtiment et Travaux Publics, d'équipements touristiques, de matériel roulant et de matériel médical. Le leasing « véhicules légers » est entrain de connaître une forte expansion et l'ATL projette son développement sur ce créneau car il assure les marges les plus élevées tout en présentant un faible niveau de risque.

L'ATB et la BNA détiennent respectivement 22,51% et 10% du capital de l'ATL.

#### **CODIS :**

Créée en 1998 la Computer Distribution est une société anonyme au capital de 700 000 dinars divisé en 7 000 actions de 100 dinars chacune, au 31/12/2005. Son objet social est l'achat localement ou l'importation et la commercialisation, le tout en gros, de tout matériel et autre produit informatique, en particulier les ordinateurs, les accessoires, les fournitures, le matériel de télécommunication, ainsi que tous logiciels, services, conseils et assistances, se rattachant directement ou indirectement à la création ou à la gestion et au transport en local et à distance de l'information et des données sous toutes ses formes.

A partir de janvier 2004, CODIS fait partie du groupe IBM. Son capital est détenu à hauteur de 49% par IBM et à hauteur de 25,5% par l'ATB.

Au courant de l'année 2006, CODIS a procédé à l'augmentation de son capital qui est passé de 700 000 dinars à 1 200 000 dinars. La participation de l'ATB au capital de CODIS demeure de 25,5%.

#### **UNION DE FACTORING :**

Union de Factoring est une société anonyme créée en avril 2000. A cette date, son capital social était de 6 000 000 dinars divisé en 1 200 000 actions de nominal de 5 dinars.

Au courant de l'année 2006, UNION DE FACTORING a procédé à l'augmentation de son capital de 6 à 10 millions de dinars. Ainsi le nombre d'actions est passé de 1 200 000 à 2 000 000 d'actions.

Union de Factoring est une société d'affacturage régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, ayant pour objet l'exécution des opérations de Factoring qui englobent les encaissements et le recouvrement des créances et l'octroi d'avances ou de garanties de bonne fin sur les créances en question.

Au 31/12/2006, le capital de l'Union de Factoring était détenu à hauteur de 6,67% par l'ATB.

**SANADETT SICAV :**

Créée en 2000, SANADETT SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille obligataire par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31/12/2006, l'ATB détenait 0,08% du capital de SANADETT SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

**ARABIA SICAV :**

Créée en 1994, ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable ayant pour objet social la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Au 31 décembre 2006, le montant des actifs gérés par ARABIA SICAV était de 6 363 MD.

A cette même date, l'ATB détenait 19,94% de ARABIA SICAV. Elle est aussi dépositaire de ladite SICAV.

**AXIS TRESORERIE SICAV :**

Créée en 2003, Axis Trésorerie sicav est une société d'investissement à capital variable.

Au 31 décembre 2006 le montant des actifs gérés par Axis Trésorerie sicav était de 24 375 MD. La société opère dans le secteur financier et elle a pour objet la gestion d'un portefeuille obligataire. Les ressources de la société sont constituées de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

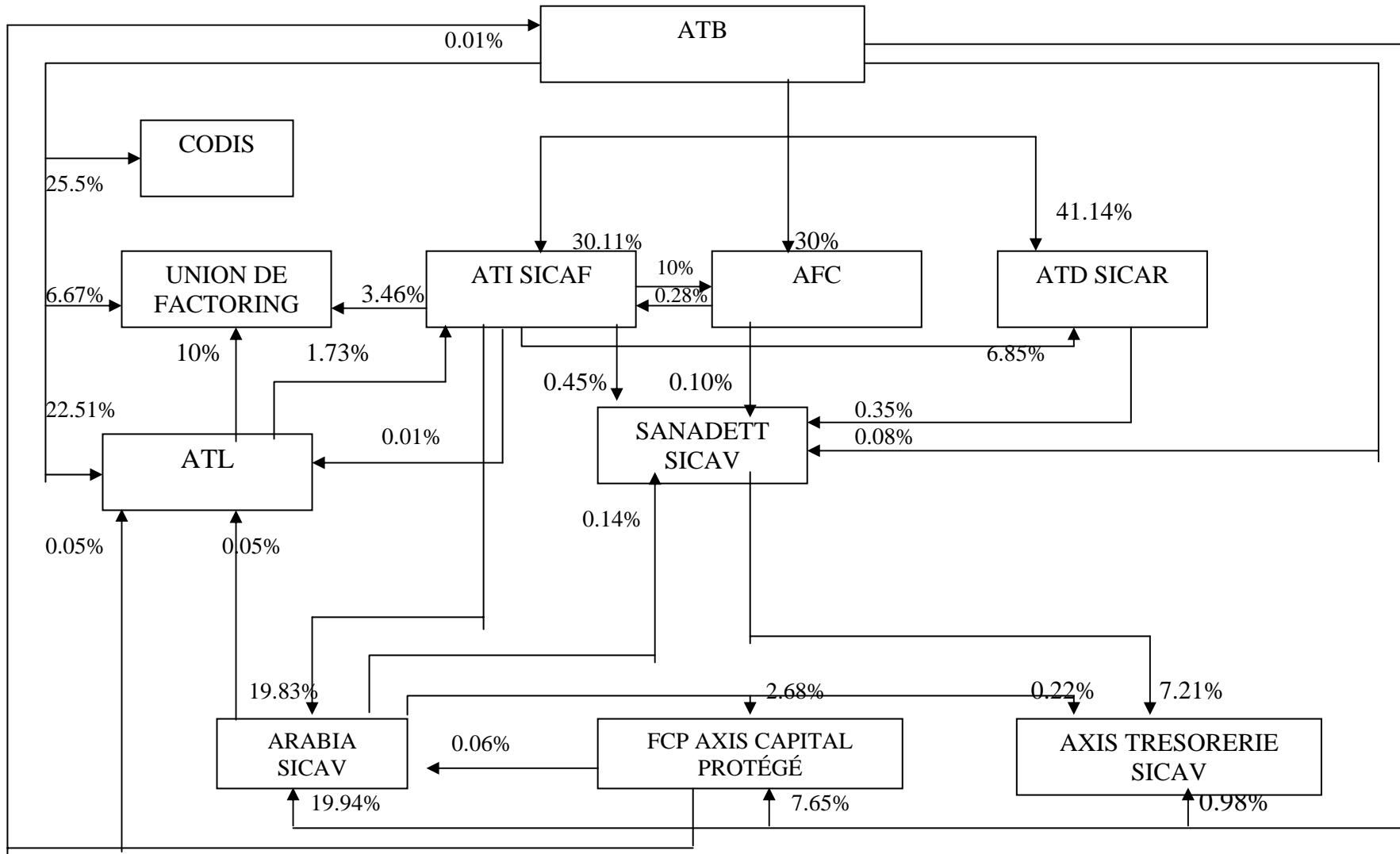
Au 31 décembre 2006, L'ATB détenait 0,98% du capital de Axis Trésorerie SICAV. Elle est aussi dépositaire de la SICAV.

**FCP AXIS CAPITAL PROTEGE :**

Créée en 2005, FCP Axis Capital Protégé est un fonds commun de placement de type mixte.

Au 31 décembre 2006 le montant des actifs gérés par le FCP était de 1 911 MD. A cette même date, l'ATB détenait 7,65% du FCP Axis Capital Protégé. Elle est aussi dépositaire du FCP.

### 3.5.1.2 Schéma financier du groupe au 31/12/2006



### 3.5.1.3 Evénements Récents modifiant le Schéma financier du groupe ATB

En 2006, l'ATD Sicar a renoncé à la partie non libérée de son capital social qui est passé de 3.000.000 de dinars à 2.187.500 dinars. Ainsi, la participation de l'ATB est passée de 30% à 41,14%. De même, la méthode de consolidation admise en 2006 de l'ATD est la méthode de l'intégration globale.

### 3.5.1.4 Etat des participations entre les sociétés du groupe ATB arrêté au 31/12/2006

	ATB	AFC	ATI sicaf	ATD sicar	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS	SANADETT sicav	ARABIA sicav	Axis Trésorerie sicav	FCP Axis Capital Protégé
ATB		30%	30,11%	41,14%	22,51%	6,67%	25,50%	0,08%	19,94%	0,98%	7,65%
AFC			0,28%					0,10%			3,5%
ATI Sicaf		10%		6,85%	0,01%	3,46%		0,45%	19,83%		
ATD Sicar								0,35%			
ATL			1,73%			10%					
UNION DE FACTORING											
CODIS											
SANADETT sicav										7,21%	
ARABIA sicav					0,05%			0,14%		0,22%	2,68%
Axis Trésorerie sicav											
FCP Axis Capital Protégé	0,01%				0,05%				0,06%		

### 3.5.1.5 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2006

(en mD)

Sociétés	Capitaux propres avant affectation	Chiffres d'affaires (produits d'exploitation)	Résultats d'exploitation	Résultats nets	Dettes globales (total passifs)	Charges financières	Dividendes distribués en 2006 au titre de l'exercice 2005
ATB	182 354	153 795	26 766	21 983	1 979 688	68 453	6 600
AFC	3 357	1 379	1 101	251	1 896		100
ATI SICAF	8 717	756	580	1 703	208	0	578
ATD SICAR	3 682	728	536	541	35 738	5	175
ATL	24 051	16 204	3 062	2 287	136 239	7 752	1 300
UNION DE FACTORING	13 330	7 190	2 704	2 026	53 748	2 416	600
CODIS	656	5 073	-117	-255	1 915	133	0
SANADETT SICAV	152 495	7 419	6 081	6 362	348	860	5 757
ARABIA SICAV	6 266	267	156	156	97	109	84
AXIS TRESORERIE SICAV	24 331	1 322	1 069	1 122	44	213	986
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	1 898	39	12	128	14	21	1

### 3.5.1.6 Engagements financiers du groupe ATB au 31/12/2006

(en mD)

Sociétés	ATB	AFC	ATI sicaf	ATD sicar	ATL	UNION DE FACTORING	CODIS <sup>(3)</sup>	SANADETT sicav	ARABIA sicav	Axis Trésorerie sicav	FCP Axis Capital Protégé	Total
Crédits bancaires						768						768
Crédits extérieurs	66 667				37 816							104 483
Emprunts obligataires					75 020	20 000						95 020
Fonds gérés				24 308								24 308
Emprunts et ressources spéciales	68 559											68 559
Découverts						357 <sup>(4)</sup>	572				10	939
Billets de Trésorerie					1 200							1 200
Leasing					99							99
<b>TOTAL</b>	<b>135 226</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 308</b>	<b>114 135</b>	<b>21 125</b>	<b>572</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>295 376</b>

<sup>(3)</sup> Il s'agit des engagements financiers tels qu'ils figurent au niveau des états financiers de CODIS (ne tenant pas compte des opérations d'escompte)

<sup>(4)</sup> Il s'agit de solde comptable débiteur tel qu'il figure au niveau des états financiers de UNIFACTOR

### 3.5.1.7 Politique actuelle et future de financement inter-société du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie souscrits par les sociétés du groupe.

## 3.5.2. Relations avec les sociétés du groupe ATB au 31/12/2006

### 3.5.2.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

#### CREDITS REÇUS :

Désignation	Montant
CMT	0
<b>Billets de Trésorerie</b>	
SANADETT SICAV	1 200 000
<b>Sous Total</b>	<b>1 200 000</b>
<b>Emprunt obligataire</b>	
FCP AXIS capital protégé	1 000 000
ATB	1 900 000
SANADETT SICAV	5 582 640
Axis Trésorerie SICAV	1 990 000
<b>Sous Total</b>	<b>10 472 640</b>
<b><i>total</i></b>	<b><i>11 672 640</i></b>

#### PRETS OCTROYES :

Au 31/12/2006, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de l'ATB présentent un solde créditeur de 171,598<sup>1</sup> mD.

### 3.5.2.2. Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

NEANT

### 3.5.2.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

REÇUS : NEANT

DONNES :

En 2006, l'ATL a souscrit à l'augmentation de capital de l'UNION DE FACTORING, de 6 à 10 MD, pour un montant de 400.000 dinars.

<sup>1</sup> Solde communiqué par l'ATB, celui qui ressort des états financiers de l'ATL est de 83,471mD.



### 3.5.2.4. Les dividendes encaissés par l'ATL et distribués par les sociétés du groupe

#### DIVIDENDES ENCAISSES PAR L'ATL EN 2006 AU TITRE DE L'EXERCICE 2005

En dinars			
Dénomination sociale	Nombre d'actions * détenues par l'ATL	Dividende par action	Dividendes encaissés par l'ATL
Union de Factoring	120 000	0,500	60 000
ATI	20 000	0,500	10 000
<b>TOTAL</b>			<b>70 000</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

#### DIVIDENDES ENCAISSES PAR L'ATL EN 2007 AU TITRE DE L'EXERCICE 2006

Dénomination sociale	Nombre d'actions * détenues par l'ATL	Dividende par action	Dividendes encaissés par l'ATL
Union de Factoring	120.000	0.550	66.000
Union de Factoring **	80.000	0	0
ATI	20.000	0	0
<b>TOTAL</b>			<b>66.000</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

\*\* augmentation du capital effectuée en 2006, avec jouissance le 01/01/2007

### 3.5.2.5. Les dividendes distribués par l'ATL aux sociétés du groupe

#### DIVIDENDES DISTRIBUES PAR L'ATL EN 2006 AU TITRE DE L'EXERCICE 2005

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	225 124	1,300	292 661,200
ATI Sicaf	1 101	1,300	1 431,300
FCP Axis capital protégé	500	1,300	650,000
Arabia SICAV	500	1,300	650,000
<b>TOTAL</b>			<b>295 392,500</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

#### DIVIDENDES DISTRIBUES PAR L'ATL EN 2007 AU TITRE DE L'EXERCICE 2006

Dénomination sociale	Nombre d'actions *	Dividende par action	Total dividendes encaissés par les sociétés du groupe
ATB	225 124	1,500	337 686,000
ATI Sicaf	900	1,500	1 350
FCP Axis capital protégé	3 800	1,500	5 700
Arabia SICAV	500	1,500	750
<b>TOTAL</b>			<b>345 486,000</b>

\* Nombre d'actions détenues le jour de distribution de dividendes

### **3.5.2.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe ATB**

#### **3.5.2.6.1. Garanties et sûretés réelles**

Reçues : Néant

Données : Néant

#### **3.5.2.6.2. Cautions**

Reçues : Néant

Données : Néant

### **3.5.3. Relations commerciales entre l'ATL et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2006**

#### **3.5.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe**

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires avec les sociétés du groupe.

#### **3.5.3.2 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles ou autres éléments d'actifs**

Néant

#### **3.5.3.3 Prestations de services reçues ou données**

**Reçues :**

Les prestations de service reçues de la part de l'ATD SICAR sont relatives aux commissions de gestion du fonds placés d'un montant total au 31/12/2006 de 785 mD. Les montants décaissés en 2006 en rémunération de ce service s'élève à 42 400 DHT.

**Données :** Néant

#### **3.5.3.4 Contrats de gestion**

Néant

#### **3.5.3.5 Contrats de location**

L'ATL a donné en location pour le compte de l'Union de Factoring le quatrième étage de la tour gauche de l'immeuble Ennour Building moyennant la conclusion d'un contrat de location pour un loyer annuel hors taxes de 90D/m<sup>2</sup>, soit 35 100D avec une majoration annuelle de 6%.

Le contrat a expiré au 31/03/2006. Le loyer au titre de l'exercice 2006 s'élève à 11 078 D hors taxes.

### 3.5.3.6 Fonds gérés

ATL a conclu avec la société ATD SICAR une convention de gestion de fonds portant sur un montant de 785mD. En rémunération de ses services, l'ATD SICAR perçoit au titre de sa gestion :

- une commission de gestion de fonds annuelle de 1%HT assise sur le montant initial du fonds ;
- l'excédent de plus value sur titres découlant de la rétrocession à ATL d'une plus value minimale dont le taux est fixé à 5,2%
- une part de produits de placement représentant 10% du taux de rémunération desdits placements

Au titre de l'exercice 2006, l'ATD SICAR a été rémunérée pour un montant de 10 908 DHT.

## 3.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2006

### 3.6.1. Informations sur les engagements

Au 31/12/2006, les comptes courants de l'ATL ouverts auprès de la BNA présentent un solde créditeur de 950,767<sup>5</sup> mD.

### 3.6.2. Transferts de ressources

Néant

### 3.6.3. Relations commerciales

Néant

## 3.7. Dividendes

	2 003	2 004	2 005	2 006
Capital (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende global (en Dinars)	1 500 000	1 500 000	1 300 000	1 500 000
Dividende par action (en Dinars)	1.500	1.500	1.300	1.500
% du nominal	15%	15%	13%	15%

## 3.8. Marché des titres

Les titres de capital de l'ATL sont négociés sur le premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de l'ATL sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 8 emprunts obligataires en cours émis par l'ATL cotés sur le marché obligataire sur 11 lignes de cotation. Il s'agit de :

<sup>5</sup> Solde figurant sur les comptes de la BNA, celui qui ressort des états financiers de l'ATL est de 301,265mD

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 31/12/2006 (en Dinars)
"ATL 2000/1" - 7 ans* - Taux: 7%	10 000 000	A	31/07/2000	31-juil	2 000 000
"ATL 2001/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	18 100 000	A	31/01/2002	30-janv	3 620 000
"ATL 2002/1" - 5 ans - Taux: 7,4%	12 000 000	A	15/10/2002	15-oct	2 400 000
"ATL 2002/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	10 000 000	A	15/04/2003	15-avr	4 000 000
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: 7,4% - "ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: TMM+1,5%	16 000 000 4.000.000	BBB+	15/03/2004	15-mars	12 000 000
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux: 7,25% - "ATL 2004/1" - 5 ans - Taux:TMM+1,5%	14.200.000 800 000	BBB+	16/08/2004	16-août	9 000 000
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux: 7% - "ATL 2004/2" - 5 ans - Taux:TMM+1,25%	13.000.000 2.000.000	BBB+	31/03/2005	31-mars	12 000 000
"ATL 2006/1" - 7 ans* - Taux:6,5%	30 000 000	BBB	15/06/2006	15-juin	30 000 000
<b>Total</b>					<b>75 020 000</b>

\* avec deux ans de franchise

## CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'ATL

### 4.1. Présentation de la société

L'ATL est un établissement de crédit créé en décembre 1993 et spécialisé dans le financement par le leasing (crédit-bail) de biens mobiliers ou immobiliers à usage professionnel.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

### 4.2. Description de l'activité

#### 4.2.1. Activité de la société au 31/12/2006

Les parts de marché de l'ATL ont progressé légèrement en 2006 passant de 15,58% à 16,97% pour les approbations, de 15,69% à 15,88% pour les mises en force et de 15,52% à 15,7% pour les encours.

#### Situation de l'ATL par rapport au secteur au 31/12/2006

	Secteur (en MD)			ATL (en MD)			Part de l'ATL		
	2 006	2 005	2 004	2 006	2 005	2 004	2 006	2 005	2 004
Approbations mobilières	603.1	486.3	558.5	106	84.1	73.7	17.58%	17.29%	13.20%
Approbations Immobilières	75.9	70.8	99.7	9.2	2.7	9.5	12.12%	3.81%	9.53%
<b>Total Approbations</b>	<b>679</b>	<b>557.1</b>	<b>658.2</b>	<b>115.2</b>	<b>86.8</b>	<b>83.2</b>	<b>16.97%</b>	<b>15.58%</b>	<b>12.64%</b>
Mises en force Mobilières	473.9	402.6	438.7	78.5	68.2	63.2	16.56%	16.94%	14.41%
Mises en force Immobilières	56.4	44.2	56.9	5.7	1.9	9	10.11%	4.30%	15.82%
<b>Total Mises en force</b>	<b>530.3</b>	<b>446.8</b>	<b>495.6</b>	<b>84.2</b>	<b>70.1</b>	<b>72.2</b>	<b>15.88%</b>	<b>15.69%</b>	<b>14.57%</b>
Encours mobilier	712.8	647.4	735.1	121.6	107.9	102.5	17.06%	16.62%	13.94%
Encours immobilier	172.8	172	219.7	17.4	19.6	23	10.07%	11.40%	10.47%
<b>Total Encours</b>	<b>885.6</b>	<b>819.4</b>	<b>954.8</b>	<b>139</b>	<b>127.5</b>	<b>125.5</b>	<b>15.70%</b>	<b>15.52%</b>	<b>13.14%</b>

Source : CIL

- **Approbations**

Le montant des approbations au 31/12/2006 s'élève à 115,2MD contre 86,8MD au 31/12/2005, soit une augmentation de 32,72%. Le nombre des dossiers approuvés est passé de 1 653 en 2005 à 1 913 en 2006, ainsi le montant moyen approuvé par dossier est passé de 52,5 mD en 2005 à 60 mD en 2006.

#### Evolution des approbations

	2 006	2 005	2 004	Evolution 05/06
Nombre d'approbations	1913	1653	1887	15,73%
Montant (MD)	115,2	86,8	83,2	32,72%
Montant moyen des approbations (mD)	60,22	52,51	44,09	14,68%

#### Répartition sectorielle des approbations

	2006			2005			2004		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	165	17.3	15.0%	150	13.4	15.4%	154	11.0	13.2%
Industrie	179	10.8	9.4%	143	11.2	12.9%	160	7.6	9.1%
Service	1 433	69.8	60.6%	1 264	54.2	62.4%	1 468	56.0	67.3%
Tourisme	136	17.3	15.0%	96	8.0	9.2%	105	8.6	10.3%
<b>Total</b>	<b>1 913</b>	<b>115.2</b>	<b>100%</b>	<b>1 653</b>	<b>86.8</b>	<b>100%</b>	<b>1887</b>	<b>83.2</b>	<b>100%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

	2006			2005			2004		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	181	26.1	22.7%	151	14.1	16.2%	216	17.6	21.2%
Matériel de transport léger	1 360	38.5	33.4%	1 214	34.7	40.0%	1 362	34.0	40.9%
Matériel industriel	118	12.3	10.7%	11	0.4	0.5%	26	1.7	2.0%
Matériel médical	78	10.4	9.0%	85	12.6	14.5%	63	4.1	4.9%
Matériel de BTP	111	16.6	14.4%	94	11.4	13.1%	95	10.8	13.0%
Immobilier	44	9.2	8.0%	15	2.7	3.1%	43	9.5	11.4%
Autres	21	2.1	1.8%	83	10.9	12.6%	82	5.5	6.6%
<b>Total</b>	<b>1 913</b>	<b>115.2</b>	<b>100%</b>	<b>1 653</b>	<b>86.8</b>	<b>100%</b>	<b>1887</b>	<b>83.2</b>	<b>100%</b>

- **Les mises en force**

Le montant total des mises en force est passé de 70,1MD au 31/12/2005 à 84,2MD au 31/12/2006 en hausse de 20,1%. De même, le nombre de dossiers est passé de 1 395 en 2005 à 1 652 en 2006 soit une hausse de 18,4%, ainsi le montant moyen par contrat est passé de 50,3 mD en 2005 à 51mD en 2006

### Nombre de contrats mis en force

	2006	2005	2004	Evolution
Nombre de contrats mis en force	1 652	1 395	1 657	18.4%
Montant (MD)	84.2	70.1	72.2	20.1%
Montant moyen par contrat (mD)	51.0	50.3	43.6	1.4%

### Répartition sectorielle des mises en force

	2006			2005			2004		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	138	12.4	14.7%	130	9.8	14.0%	119	7.7	10.7%
Industrie	143	7.3	8.7%	143	9.8	14.0%	139	6.6	9.1%
Service	1 245	52.8	62.7%	1 027	43.3	61.8%	1 300	50.8	70.4%
Tourisme	126	11.7	13.9%	95	7.2	10.3%	99	7.1	9.8%
<b>Total</b>	<b>1 652</b>	<b>84.2</b>	<b>100%</b>	<b>1 395</b>	<b>70.1</b>	<b>100%</b>	<b>1657</b>	<b>72.2</b>	<b>100%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

	2006			2005			2004		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	158	17.4	20.7%	140	10.4	14,8%	193	16.3	22,6%
Matériel de transport léger	1 190	33.6	39.9%	982	27.5	39,2%	1 194	29.5	40,9%
Matériel industriel	12	0.7	0.8%	15	0.6	0,9%	18	1.1	1,5%
Matériel médical	65	6.9	8.2%	87	11.2	16,0%	53	3.3	4,6%
Matériel de BTP	91	11.4	13.5%	85	9.9	14,1%	74	7.3	10,1%
Immobilier	33	5.8	6.9%	11	1.9	2,7%	43	8.9	12,3%
Autres	103	8.4	10.0%	75	8.6	12,3%	82	5.8	8,0%
<b>Total</b>	<b>1 652</b>	<b>84.2</b>	<b>100%</b>	<b>1 395</b>	<b>70.1</b>	<b>100%</b>	<b>1657</b>	<b>72.2</b>	<b>100%</b>

- *Evolution de l'encours financier entre 2004, 2005 et 2006*

### Répartition de l'encours financier par secteur

(en MD)

	2006		2005		2004	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
BTP	16.9	12.2%	14,7	11,5%	14,6	11,6%
Industrie	14.1	10.2%	14,1	11,1%	12	9,6%
Service	92.5	66.6%	86,5	67,8%	86,2	68,7%
Tourisme	15.4	11.1%	12,2	9,6%	12,7	10,1%
<b>Total</b>	<b>138.9</b>	<b>100%</b>	<b>127,5</b>	<b>100%</b>	<b>125,5</b>	<b>100%</b>

### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

(en MD)

	2006		2005		2004	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	25.7	18.5%	18,8	14,7%	23,5	18,7%
Matériel de transport léger	45.8	33.0%	44,3	34,7%	42,4	33,8%
Matériel industriel	2.5	1.8%	2,4	1,9%	1,6	1,3%
Matériel médical	18.5	13.3%	15,9	12,5%	8,9	7,1%
Matériel de BTP	15.7	11.3%	14,1	11,1%	12,8	10,2%
Immobilier	17.4	12.5%	19,6	15,4%	24	19,1%
Autres	13.3	9.6%	12,4	9,7%	12,2	9,7%
<b>Total</b>	<b>138.9</b>	<b>100%</b>	<b>127,5</b>	<b>100%</b>	<b>125,4</b>	<b>100%</b>

- Evolution des engagements de la société entre 2006, 2005 et 2004

(en mD)

	2 006				2 005				2004			
	Nombre de		Couverture		Nombre de		Couverture		Nombre de		Couverture	
	Encours	Impayés	(Provisions et Agios réservés)	clients	Encours	Impayés	(Provisions et Agios réservés)	clients	Encours	Impayés	(Provisions et Agios réservés)	clients
Classe 0	5 086	117 685	-33	0	3 952	101 127	343	0	8 152	99 571	77	0
Classe 1	327	13 735	1 476	0	652	15 711	1 885	0	678	15 560	2 001	0
<b>Total 0-1</b>	<b>5 413</b>	<b>131 420</b>	<b>1 443</b>	<b>0</b>	<b>4 604</b>	<b>116 838</b>	<b>2 228</b>	<b>0</b>	<b>8 830</b>	<b>115 131</b>	<b>2 078</b>	<b>0</b>
Classe 2	65	1 079	267	220	245	3 543	1 117	328	70	2 071	701	275
Classe 3	32	627	190	309	200	525	718	257	35	436	461	151
Classe 4	428	5 755	10 930	13 835	594	6 331	12 234	13 645	444	7 796	12 109	11 374
<b>Total 2-3-4</b>	<b>525</b>	<b>7 461</b>	<b>11 387</b>	<b>14 364</b>	<b>1 039</b>	<b>10 399</b>	<b>14 069</b>	<b>14 230</b>	<b>549</b>	<b>10 303</b>	<b>13 271</b>	<b>11 800</b>
<b>Total</b>	<b>5 938</b>	<b>138 881</b>	<b>12 830</b>	<b>14 364</b>	<b>5 643</b>	<b>127 237</b>	<b>16 297</b>	<b>14 230</b>	<b>9 379</b>	<b>125 434</b>	<b>15 349</b>	<b>11 800</b>
<i>Ratio des créances classées</i>			12,42%				17,05%				16,74%	
<i>Ratio de couverture</i>			76,21%				58,16%				50,05%	

Les encours présentés dans ce tableau représentent des données financières (encours financier). Les encours présentés dans les notes aux états financiers représentent des données comptables qui tiennent compte principalement des réajustements des périodes comptables dus au fait que l'échéance de facturation des loyers correspond au 20 du mois et que le loyer de leasing est facturé d'avance (terme d'échoir).

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

	(en mD)		
	2 006	2 005	2 004
Encours financier (+)	138 881	127 237	125 434
Contrat en attente de mise en force (+)	45	850	339
Régularisation des amortissements financiers de fin de période (+)	3 429	3 460	3 083
<b>Encours comptable*</b>	<b>142 355</b>	<b>131 547</b>	<b>131 536</b>

\* encours comptable ne tenant pas compte de la provision pour dépréciation des immobilisations en leasing



## 4.2.2. Activité de la société au 30/06/2007

### Situation de l'ATL par rapport au secteur au 30/06/2007

	Secteur		ATL		Part de l'ATL	
	juin-07	juin-06	juin-07	juin-06	juin-07	juin-06
Approbations mobilières	325,3	404,8	58	71,4	17,83%	17,64%
Approbations Immobilières	34,5	74,6	4,4	9,8	12,75%	13,14%
<b>Total Approbations</b>	<b>359,8</b>	<b>479,4</b>	<b>62,4</b>	<b>81,2</b>	<b>17,34%</b>	<b>16,94%</b>
Mises en force Mobilières	235	301,2	39,1	52,2	16,64%	17,33%
Mises en force Immobilières	31,5	45,1	2	6,8	6,35%	15,08%
<b>Total Mises en force</b>	<b>266,5</b>	<b>346,3</b>	<b>41,1</b>	<b>59</b>	<b>15,42%</b>	<b>17,04%</b>
Encours mobilier	668,3	790,6	115,7	138,2	17,31%	17,48%
Encours immobilier	176,8	192,8	17	20,2	9,62%	10,48%
<b>Total Encours</b>	<b>845,1</b>	<b>983,4</b>	<b>132,7</b>	<b>158,4</b>	<b>15,70%</b>	<b>16,11%</b>

- *Approbations*

### Evolution des approbations

	juin-07	juin-06	Evolution
Nombre d'approbations	967	1375	42,19%
Montant (MD)	62,4	81,2	30,13%
Montant moyen des approbations (mD)	64,53	59,05	-8,48%

### Répartition sectorielle des approbations

	juin-07			juin-06		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	79	6,4	10,3%	105	12,4	15,3%
Industrie	95	5,8	9,3%	121	9,8	12,1%
Service	703	37,3	59,8%	1 073	49,9	61,5%
Tourisme	90	12,9	20,7%	76	9,1	11,2%
<b>Total</b>	<b>967</b>	<b>62,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 375</b>	<b>81,2</b>	<b>100,0%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

	juin-07			juin-06		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	124	18,3	29,3%	143	16,0	19,7%
Matériel de transport léger	650	19,3	30,9%	1 027	30,9	38,1%
Matériel industriel	12	0,7	1,1%	14	0,6	0,7%
Matériel médical	37	6,7	10,7%	45	6,6	8,1%
Matériel BTP	61	7,2	11,5%	77	11,0	13,5%
Immobilier	22	4,4	7,1%	25	9,8	12,1%
Autres	61	5,8	9,3%	44	6,3	7,8%
<b>Total</b>	<b>967</b>	<b>62,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 375</b>	<b>81,2</b>	<b>100%</b>

- *Les mises en force*

### Nombre de contrats mis en force

	juin-07	juin-06	Evolution
Nombre de contrats mis en force	801	1 053	31,5%
Montant (MD)	41,1	59,0	43,6%
Montant moyen par contrat (mD)	51,3	56,0	9,2%

### Répartition sectorielle des mises en force

	juin-07			juin-06		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
BTP	68	5,0	12,2%	74	7,8	13,2%
Industrie	73	3,5	8,5%	96	6,8	11,5%
Service	590	24,4	59,4%	813	36,8	62,4%
Tourisme	70	8,2	20,0%	70	7,6	12,9%
<b>Total</b>	<b>801</b>	<b>41,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 053</b>	<b>59,0</b>	<b>100,0%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

	juin-07			juin-06		
	Nombre	Montant (MD)	%	Nombre	Montant (MD)	%
Matériel de transport lourd	95	11,7	28,5%	110	11,7	19,8%
Matériel de transport léger	563	15,7	38,2%	783	22,8	38,6%
Matériel industriel	5	0,3	0,7%	13	0,6	1,0%
Matériel médical	28	2,5	6,1%	39	5,2	8,8%
Matériel BTP	45	4,9	11,9%	58	8,8	14,9%
Immobilier	14	1,9	4,6%	13	6,7	11,4%
Autres	51	4,1	10,0%	37	3,2	5,4%
<b>Total</b>	<b>801</b>	<b>41,1</b>	<b>100%</b>	<b>1 053</b>	<b>59,0</b>	<b>100%</b>

- *Evolution de l'encours financier entre juin 2007 et juin 2006*

### Répartition de l'encours financier par secteur

	juin-07		juin-06	
	Montant	%	Montant	%
BTP	16,4	12,6%	18,8	11,9%
Industrie	13,4	10,3%	16,3	10,3%
Service	86,5	66,4%	105,1	66,4%
Tourisme	13,9	10,7%	18,2	11,5%
<b>Total</b>	<b>130,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>158,4</b>	<b>100,0%</b>

*(en MD)*

### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

	juin-07		juin-06	
	Montant	%	Montant	%
Matériel de transport lourd	23,8	18,3%	30,0	18,9%
Matériel de transport léger	43,8	33,6%	54,7	34,5%
Matériel industriel	6,2	4,8%	1,8	1,1%
Matériel médical	15,4	11,8%	21,3	13,4%
Matériel de BTP	15,9	12,2%	18,8	11,9%
Immobilier	16,2	12,4%	19,2	12,1%
Autres	8,9	6,8%	12,6	8,0%
<b>Total</b>	<b>130,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>158,4</b>	<b>100,0%</b>

• *Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30/06/2007*

	deuxième trimestre			cumul à la fin du 2ème trimestre			exercice 2006
	2 007	2 006	variation	2 007	2 006	variation	
<b>Total Approbations (1)</b>	<b>43 211</b>	<b>36 710</b>	<b>17,7%</b>	<b>81 235</b>	<b>62 369</b>	<b>30,2%</b>	<b>115 222</b>
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>38 176</i>	<i>34 521</i>	<i>10,6%</i>	<i>71 393</i>	<i>57 990</i>	<i>23,1%</i>	<i>105 979</i>
Bâtiments & travaux publics	5 480	3 764	45,6%	12 123	5 787	109,5%	17 055
Industrie	3 812	3 120	22,2%	6 993	6 380	9,6%	10 532
Service et commerce	23 166	7 587	205,3%	43 594	12 661	244,3%	61 759
Tourisme	5 717	20 050	-71,5%	8 682	33 162	-73,8%	16 632
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>5 035</i>	<i>2 189</i>	<i>130,0%</i>	<i>9 842</i>	<i>4 379</i>	<i>124,8%</i>	<i>9 243</i>
Bâtiments & travaux publics	250			250			258
Industrie	1 673			2 873			241
Service et commerce	2 712			6 294	240		8 031
Tourisme	400	2 189	-81,7%	425	4 139	-89,7%	713
<b>Total Mises en Force (1)</b>	<b>30 988</b>	<b>26 167</b>	<b>18,4%</b>	<b>59 002</b>	<b>41 113</b>	<b>43,5%</b>	<b>84 230</b>
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>27 887</i>	<i>25 276</i>	<i>10,3%</i>	<i>52 227</i>	<i>39 156</i>	<i>33,4%</i>	<i>78 478</i>
Bâtiments & travaux publics	2 324	2 140	8,6%	7 796	3 455	125,7%	12 439
Industrie	3 333	2 412	38,2%	5 559	4 954	12,2%	7 040
Service et commerce	16 627	6 970	138,5%	31 385	8 033	290,7%	47 756
Tourisme	5 603	13 754	-59,3%	7 486	22 714	-67,0%	11 242
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>3 102</i>	<i>891</i>	<i>248,1%</i>	<i>6 775</i>	<i>1 957</i>	<i>246,2%</i>	<i>5 753</i>
Industrie	1 200			1 200			241
Service et commerce	1 876			5 462	240		5 018
Tourisme	25	891	-97,2%	113	1 717	-93,4%	494
Total des engagements				170 170	145 211		151 712
Engagements courants				150 296	120 041	25,2%	132 863
Engagements classés				19 874	25 170	-21,0%	18 849
Trésorerie nette				-1 073	2 679	-140,1%	2 034
Ressources d'emprunts				126 160	122 199	3,2%	111 092
capitaux propres (2)				22 550	21 763	3,6%	21 763
Revenus bruts de leasing	23 259	20 910	11,2%	44 166	39 449	12,0%	80 409
Revenus nets de leasing	4 478	3 775	18,6%	8 564	7 456	14,9%	15 343
Produits nets de leasing (3)	2 784	2 189	27,2%	5 074	4 168	21,7%	8 919
Total des charges d'exploitation	1 214	871	39,4%	1 993	1 706	16,8%	3 564

(1) Le cumul à la fin du deuxième trimestre 2007 tient compte d'une actualisation des données du premier trimestre

(2) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(3) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

### 4.3. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'Arab Tunisian Lease, est confrontée aux problèmes de disponibilité du matériel, de resserrement de la marge suite à la concurrence accrue, et aux difficultés de lever les fonds sur le marché financier, nécessaires au développement de son activité.

### 4.4. Dépendance de l'émetteur

Il n'y a aucune dépendance directe de l'ATL à l'égard de ses fournisseurs.

Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de l'ATL, s'élève au 31/12/2006 à 10 277 694 D, représentant 7 clients, soit 46% des fonds propres nets de la société.

Au 31/12/2006, aucun client ne présentait un risque encouru supérieur à 25% des fonds propres nets de l'ATL et aucun client ne présentait un risque encouru supérieur à 15% des fonds propres nets de l'ATL.

Il en est de même pour l'année 2005.

### 4.5. Litige ou arbitrage en cours ou passé

L'ATL a fait l'objet, à la fin de l'exercice 2006, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre. En date du 24 Avril 2007, la société a été notifiée des résultats dudit contrôle et a décidé d'en contester le contenu.

### 4.6. Evolution de l'effectif de la société

	2 004	2005	2006
Personnel de direction	2	2	2
Cadres supérieurs	34	34	35
Cadres moyens	16	16	16
Agents de service	10	11	14
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>63</b>	<b>67</b>

#### Politique d'intéressement et de formation du personnel :

L'ATL applique la convention nationale du personnel des banques au personnel de la société.

Une gratification est servie aux commerciaux et aux recouvreurs en fonction des résultats dégagés et de la réalisation des objectifs assignés.

Par ailleurs, un programme de formation est fixé annuellement en fonction des besoins recensés pour développer les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs de la société.

Une action de formation est en cours de finalisation avec des experts de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), et ce, dans le cadre d'un partenariat avec cette dernière.

### 4.7. Politique d'investissement

Dans le cadre du développement de son activité à l'international, l'ATL vise la création d'une société de leasing en Algérie en partenariat avec le groupe Arab Tunisian Bank. Le projet est dans une étape avancée et pourrait se concrétiser en 2008.

De même, l'ATL projette d'accompagner le groupe Arab Tunisian Bank pour s'installer en Libye d'ici 2008.

## 4.8. Organisation de la société

L'ATL est bien adaptée pour le cheminement du dossier client qui passe par 3 étapes et 3 interlocuteurs : Approbation – Réalisation – Recouvrement.

Une 4<sup>ème</sup> étape non obligatoire est subie par le mauvais client : le contentieux

Cette organisation est complétée par une logistique : la comptabilité, l'administratif et le financier. L'ensemble étant contrôlé et suivi au niveau régularité et efficacité par un contrôle de gestion et par un audit interne.

Durant ses dix premières années d'activité, l'ATL a misé sur :

- Le développement d'un bon relationnel,
- La bonne qualité de service,
- La transparence
- L'efficacité

Ce choix a permis à l'ATL de :

- Etre cotée à la bourse au terme de sa quatrième année d'activité,
- Etre notée par Fitch Ratings,
- Accéder aux meilleures conditions du marché financier,
- Maintenir une bonne qualité de son portefeuille client,
- Assurer une bonne rentabilité

Certes, ce fort développement a engendré quelques faiblesses que l'étape de développement 2007-2012 se doit de cerner, maîtriser et corriger grâce à l'amélioration continue des méthodes de gestion.

C'est ainsi qu'en 2006, un réaménagement de l'organigramme a été nécessaire dans le sens :

- d'une meilleure responsabilisation des cadres chargés de la fonction commerciale et de la fonction recouvrement,
- d'un regroupement des structures d'appui (administrative, comptable et financière),
- et d'un renforcement du contrôle interne et du suivi de l'activité.

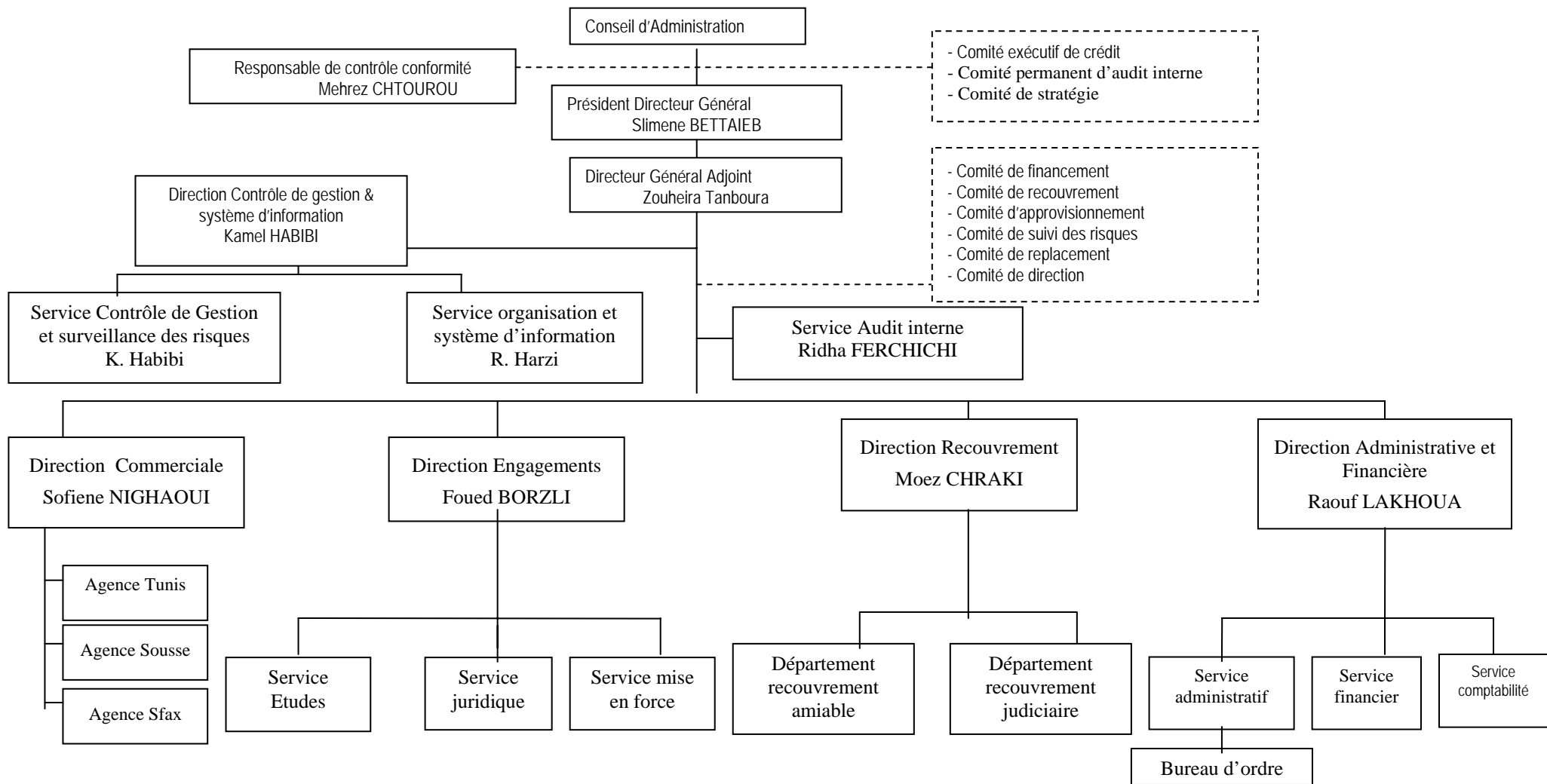
L'organisation de l'ATL aura désormais la structure suivante :

- 1- La direction Commerciale composée de :
  - Département Leasing mobilier
  - Département Leasing immobilier
  - Département Réalisation
- 2- La direction Recouvrement composée de :
  - Département Recouvrement amiable
  - Département Recouvrement judiciaire
- 3- La direction Administrative, Financière et Comptable composée de :
  - Département Administratif
  - Département Financier
  - Département Comptabilité
- 4- La direction Contrôle de gestion et Système d'information composée de :
  - Département Suivi du contrôle de gestion et système d'information
  - Département Suivi des engagements clients

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2007 a modifié la rémunération revenant aux administrateurs membres du comité exécutif et du comité d'audit qui était respectivement de 2 000D net par an et par membre et 3 000D net par an et par membre avec un minimum de 4 réunions par an, à 5 000 D net par an pour les membres des deux comités.

De plus, l'administrateur conseillé qui a été choisi par le conseil d'administration et confirmé par l'assemblée générale du 28/05/2004 sur la base de sa longue expérience dans le domaine du leasing en particulier et du crédit en général, est toujours actif et continue de faire bénéficier la société de son expérience.

Ci après, l'organigramme de l'ATL :





### **Système informatique de la société :**

Depuis sa création, l'ATL a écarté l'option de développer son système informatique en interne pour s'orienter vers l'acquisition de produits existants sur le marché. Elle a acquis un certain nombre de logiciels (gestion de ressources humaines, gestion des dépenses administratives, comptabilité) dont le plus important est celui acquis auprès du fournisseur (Laser Informatique) destiné à gérer l'activité proprement dite de leasing.

Depuis son installation, ce logiciel a subi plusieurs développements d'amélioration avec le concours des cadres de l'ATL.

En ce qui concerne les développements futurs, l'ATL envisage d'avoir une couverture totale de l'activité par l'acquisition de nouveaux logiciels concernant la gestion de la trésorerie et les états de reporting et de contrôle.

Une mission d'audit du système informatique est programmée en 2007. Ceci permettra d'éclairer davantage sur les améliorations à apporter au système actuel.

### **Système de contrôle interne**

En vue d'améliorer davantage son système d'information et de répondre aux nouvelles exigences réglementaires en matière de contrôle interne, une mission de mise en place d'un nouveau manuel des procédures est en cours.

## CHAPITRE 5 - PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTAT

### 5.1. Patrimoine de la société au 31 Décembre 2006

#### 5.1.1. Patrimoine immobilier

Le patrimoine immobilier de l'ATL est constitué essentiellement des immobilisations en leasing. La valeur comptable nette des immobilisations en leasing s'élève au 31/12/2006 à 138 458 922 D contre 128 552 457 D au 31/12/2005 et se détaille comme suit :

	Valeur Brute	Amortissements et Provisions	Valeur Nette
Immobilisations en location	315 000 313	179 725 894	135 274 419
Matériel en relocation	14 343 080	9 461 215	4 881 865
Immobilisations contrats suspendus	5 226 849	3 082 491	2 144 358
Immobilisations attendues mise en force	45 146	0	45 146
<b>Montant Brut</b>	<b>334 615 389</b>	<b>192 269 600</b>	<b>142 345 788</b>
Provision pour dépréciation		3 886 866	3 886 866
<b>Montant net</b>	<b>334 615 389</b>	<b>196 156 466</b>	<b>138 458 922</b>

Les immobilisations en attente de mise en force correspondent aux contrats signés et non encore mis en force à la date de l'arrêté du bilan 2006.

Les immobilisations contrats suspendus correspondent au matériel récupéré auprès des clients contentieux et non encore remplacé au 31 décembre 2006.

Les mouvements enregistrés au cours de l'année 2006 sont détaillés dans le tableau ci-dessous

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
<b>Solde au 31/12/2005</b>	<b>308 546 521</b>	<b>176 994 053</b>	<b>3 000 011</b>	<b>128 552 457</b>
<i><b>Ajouts de l'exercice</b></i>	<i><b>82 756 465</b></i>	<i><b>65 059 268</b></i>	<i><b>3 886 867</b></i>	<i><b>13 810 330</b></i>
- Investissements	80 001 640	62 363 855		17 637 785
- Relocations	2 754 825	2 695 413		59 412
- Transferts	0	0	3 886 867	-3 886 867
<i><b>Retraits de l'exercice</b></i>	<i><b>-56 687 597</b></i>	<i><b>-49 783 721</b></i>	<i><b>-3 000 011</b></i>	<i><b>-6 903 876</b></i>
- Cession à la valeur résiduelle	-38 352 152	-38 121 664		-230 488
- Cessions anticipées	-8 915 211	-5 503 256		-3 411 955
- Transferts (cessions)	-3 604 098	-3 004 071		-600 027
- Sortie suite à la radiation des créances	-867 552	-789 089		-78 463
- Relocations	-4 948 584	-2 365 641		-2 582 943
<b>Reprise de provisions</b>			<b>-3 000 011</b>	<b>3 000 011</b>
<b>Total</b>	<b>334 615 389</b>	<b>192 269 600</b>	<b>3 886 867</b>	<b>138 458 922</b>

#### Principales acquisitions et cessions d'immobilisations propres postérieures au 31/12/2006 :

	Acquisition	Cession
Matériel informatique	7 478	
Matériel de transport	28 500	22 900
Construction	265 206	
<b>Total</b>	<b>301 184</b>	<b>22 900</b>

## 5.1.2. Immobilisations financières

L'ATL détient un portefeuille titres composé au 31/12/2006 des participations suivantes :

(en Dinars)

	Montant souscrit au 31/12/2005	Acquisition	Cession	Montant souscrit au 31/12/2006	Partie libérée	Provisions	Montant net au 31/12/2006
<b><u>Participations directes</u></b>	<b><u>2 209 812</u></b>	<b><u>400 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>2 609 812</u></b>	<b><u>2 609 812</u></b>	<b><u>71 726</u></b>	<b><u>2 538 086</u></b>
Arab Tunisian Invest-SICAF	166 055			166 055	166 055		166 055
SICAR INVEST	300 000			300 000	300 000		300 000
Union de Factoring	600 000	400 000		1 000 000	1 000 000		1 000 000
SARI	1 143 757			1 143 757	1 143 757	71 726	1 072 031
<b><u>Participations dans le cadre de contrat de portage</u></b>	<b><u>1 945 470</u></b>	<b><u>750 000</u></b>	<b><u>137 590</u></b>	<b><u>2 557 880</u></b>	<b><u>2 557 880</u></b>	<b><u>218 800</u></b>	<b><u>2 339 080</u></b>
NOUR EL KANTAOUI (Durée: 5 ans; Taux: 9%)	151 800			151 800	151 800	151 800	0
FLEXOPRINT (Durée: 3 ans avec délai de grâce de 2 ans; Taux: 7%)	67 000			67 000	67 000	67 000	0
NAWEL INTERPLASTIQUE (Durée: 3 ans; Taux: 7%)	66 670		66 670	0	0		0
NAWEL INTERPLASTIQUE (Durée: 4 ans; Taux: 5%)	100 000			100 000	100 000		100 000
DINDY (Durée: 5 ans; Taux 7,25%)	160 000		70 920	89 080	89 080		89 080
HASDRUBAL THALASSA HOTEL (Durée: 3 ans; Taux: 3%)	500 000			500 000	500 000		500 000
Hôtel Les Oliviers Palace (Durée: 5 ans; Taux: 5,5%)	200 000			200 000	200 000		200 000
BOUJBEL VACPA (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	500 000			500 000	500 000		500 000
SOCOTRAP* (Durée: 5 ans; Taux: 7%)	200 000			200 000	200 000		200 000
Société La KOKET (Durée: 30 mois; Taux: 4,25%)		400 000		400 000	400 000		400 000
Société Tourisme Balnéaire et Saharien (Durée: 5 ans; Taux: 7%)		350 000		350 000	350 000		350 000
<b><u>Placements rémunérés</u></b>	<b><u>1 800 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>1 800 000</u></b>	<b><u>1 800 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>1 800 000</u></b>
COTIF SICAR (Durée: 5 ans; Taux: TMM+1,5%)	1 500 000			1 500 000	1 500 000		1 500 000
COTIF SICAR 2 (Durée: 5 ans; Taux: TMM-0,5%)	300 000			300 000	300 000		300 000
<b><u>Placements en fonds de capital risque**</u></b>	<b><u>1 570 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>1 570 000</u></b>	<b><u>1 570 000</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>1 570 000</u></b>
SICAR INVEST	785 000			785 000	785 000		785 000
ATD SICAR	785 000			785 000	785 000		785 000
<b>Total des participations</b>	<b>7 525 282</b>	<b>1 150 000</b>	<b>137 590</b>	<b>8 537 692</b>	<b>8 537 692</b>	<b>290 526</b>	<b>8 247 166</b>

\* Société de congélation et de Transformation des Produits de la Pêche (SOCOTRAP) : une SARL, sise à Ellouza, Jbeniana au capital de 360 000D après augmentation en date du 07/03/2005. L'ATL détient 55% du capital de cette société.

\*\* Ressources spéciales gérées pour le compte de l'ATL pour une durée de 5 ans.

**Principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 31/12/2006 :**

*(en Dinars)*

	Acquisition	Cession
Participation Fonds géré ATD SICAR	1 420 000	
Cession d'une partie des titres DINDY		9 080
Cession d'une partie des titres hôtel ASTRUBAI		250 000
<b>Total</b>	<b>1 420 000</b>	<b>259 080</b>

## 5.2. Etats financiers comparés au 31 Décembre

Par rapport au 31 décembre 2005, les états financiers au 31 décembre 2006 traduisent un changement de méthode de comptabilisation des comptes courants fusionnés en intérêts. Ces comptes courants qui étaient présentés séparément au niveau des actifs et des passifs du bilan, ont été compensés et présentés sous la même rubrique.

De même, les emprunts libellés en monnaies étrangères, qui étaient comptabilisés et présentés au passif au cours de change en vigueur à la date de tirage, sont actualisés au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 et 2004 ont été retraités en extra comptable pour les besoins de la comparaison.

### 5.2.1. Bilans comparés au 31 décembre

		<i>(en Dinars)</i>		
ACTIFS	Notes	2 006	2 005*	2 004*
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Immobilisations propres incorporelles	4	135 188	114 727	111 379
Amortissements		-114 314	-109 707	-107 346
<b>Valeurs nettes</b>		<b>20 875</b>	<b>5 020</b>	<b>4 033</b>
Immobilisations propres corporelles	4	5 131 822	5 101 417	5 041 349
Amortissements		-1 465 530	-1 160 887	-989 069
<b>Valeurs nettes</b>		<b>3 666 292</b>	<b>3 940 530</b>	<b>4 052 280</b>
Immobilisations en leasing	5	334 615 389	308 546 521	301 201 936
Amortissements		-192 269 600	-176 994 053	-172 345 514
Provision pour dépréciation immo leasing		-3 886 867	-3 000 011	-2 217 479
<b>Valeurs nettes</b>		<b>138 458 921</b>	<b>128 552 458</b>	<b>126 638 943</b>
Immobilisations financières	6	9 029 544	8 044 132	6 849 265
Provisions		-326 938	-223 526	-191 040
<b>Valeurs nettes</b>		<b>8 702 606</b>	<b>7 820 606</b>	<b>6 658 225</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>150 848 693</b>	<b>140 318 614</b>	<b>137 353 481</b>
Autres Actifs non courants		306 410	267 282	310 822
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>151 155 103</b>	<b>140 585 896</b>	<b>137 664 304</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Clients et comptes rattachés	7	13 547 826	17 029 275	15 906 817
Provisions et Agios réservés		-10 477 087	-11 229 821	-9 582 326
<b>Valeurs nettes</b>		<b>3 070 739</b>	<b>5 799 454</b>	<b>6 324 491</b>
Autres actifs courants	8	1 222 094	1 230 728	1 167 424
Provisions		-566 299	-42 944	-12 410
<b>Valeurs nettes</b>		<b>655 795</b>	<b>1 187 784</b>	<b>1 155 014</b>
Placements et autres actifs financiers	9	3 288 837	1 316 792*	3 101 048*
Provisions		-93 859	-98 200	0
<b>Valeurs nettes</b>		<b>3 194 978</b>	<b>1 218 592</b>	<b>3 101 048</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	10	2 212 879	1 784 690**	2 057 773**
<b>Total des actifs courants</b>		<b>9 134 392</b>	<b>9 990 520</b>	<b>12 638 326</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>160 289 495</b>	<b>150 576 416</b>	<b>150 302 630</b>

\*données retraitées pour les besoins de la comparaison (cf note 9)

\*\*données retraitées pour les besoins de la comparaison (cf note 10)

(en Dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	Notes	2 006	2 005*	2 004*
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		10 241 820	10 241 820	10 241 820
Résultats reportés		1 521 461	1 511 245	1 149 131
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>11</b>	<b>21 763 281</b>	<b>21 753 065</b>	<b>21 390 951</b>
Résultat de l'exercice		2 287 139	1 310 217	1 927 114
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>11</b>	<b>24 050 420</b>	<b>23 063 282</b>	<b>23 318 065</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts	12	90 337 028	80 894 728*	72 065 186*
Provisions pour risques et charges		229 467	262 966	183 500*
Autres passifs non courants		100 000	100 000	0
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>90 666 494</b>	<b>81 257 694</b>	<b>72 248 686</b>
<b>Passifs courants</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	13	11 438 584	9 457 545	5 324 166
Autres passifs courants	14	6 705 977	6 395 622	6 520 082
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	27 428 020	30 402 274*	42 891 631*
<b>Total des passifs courants</b>		<b>45 572 581</b>	<b>46 255 441</b>	<b>54 735 879</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>136 239 075</b>	<b>127 513 135</b>	<b>126 984 565</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>160 289 495</b>	<b>150 576 416</b>	<b>150 302 630</b>

\*données retraitées pour les besoins de la comparaison (cf note 12)

## 5.2.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

Désignation	Notes	(en Dinars)		
		2 006	2 005	2 004
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus bruts de leasing		80 409 358	75 701 770	75 101 201
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation		600 921	655 379	768 778
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing		-65 065 917	-60 733 617	-59 570 954
Variation des produits réservés		173 997	-48 935	-100 015
Variation des intérêts de retard réservés		85 547	-60 407	-110 696
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>16</b>	<b>16 203 906</b>	<b>15 514 190</b>	<b>16 088 314</b>
Charges financières nettes	17	-7 755 363	-7 852 320	-8 223 255
Produits de placements	18	470 658	538 973	513 284
<b>Produits nets</b>		<b>8 919 203</b>	<b>8 200 843</b>	<b>8 378 343</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges du personnel	19	-1 872 831	-2 214 651	-1 753 271
Autres charges d'exploitation	20	-1 235 369	-1 246 347	-1 247 967
Dotations aux amortissements	21	-459 992	-471 006	-432 466
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	-2 221 839	-2 430 685	-2 390 616
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		-67 000	-130 686	-41 030
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-5 857 031</b>	<b>-6 493 375</b>	<b>-5 865 350</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 062 171</b>	<b>1 707 468</b>	<b>2 512 993</b>
Autres gains ordinaires		163 434	186 393	116 349
Autres pertes ordinaires		-234 581	-111 875	-102 282
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>2 991 025</b>	<b>1 781 985</b>	<b>2 527 061</b>
Reprise des provisions pour impôts différés				
Impôts sur les bénéfices	23	-703 886	-471 769	-599 947
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>24</b>	<b>2 287 139</b>	<b>1 310 217</b>	<b>1 927 114</b>
Eléments extraordinaires				
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>24</b>	<b>2 287 139</b>	<b>1 310 217</b>	<b>1 927 114</b>
Effet des modifications comptables				
<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>24</b>	<b>2 287 139</b>	<b>1 310 217</b>	<b>1 927 114</b>

### 5.2.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

Désignation	Notes	(en Dinars)		
		2 006	2 005	2 004
Encaissements clients		99 569 364	90 814 074	90 435 356
Décaissements leasing		-88 502 576	-71 839 748	-74 719 053
Encaissements autres que leasing	26	48 227 222	27 440 545	46 767 422
Décaissements autres que leasing	27	-50 146 943	-27 127 903	-47 578 254
Décaissement personnel	28	-1 037 713	-1 365 721	-1 331 999
Intérêts payés	29	-7 340 217	-7 078 004	-6 137 260
Intérêts perçus	30	198 382	130 777	321 616
Impôts et taxes payés à l'Etat	31	-3 587 530	-5 114 340	-4 481 142
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>-2 620 011</b>	<b>5 859 680</b>	<b>3 276 684</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	32	-46 515	-166 869	-591 916
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations propres		1 650	52 400	42 700
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-1 150 000	-1 800 000	-1 709 675
Encaissements provenant de cessions d'immobilisations financières		224 834	365 480	1 925 759
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-970 030</b>	<b>-1 548 989</b>	<b>-333 132</b>
Dividendes et autres distributions		-1 171 682	-1 520 909	-1 560 041
Encaissements provenant des emprunts	33	70 372 858	64 669 007	105 621 000
Remboursement des emprunts	34	-65 185 336	-67 861 216	-110 515 329
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>4 015 840</b>	<b>-4 713 118</b>	<b>-6 454 370</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>425 799</b>	<b>-402 426</b>	<b>-3 510 817</b>
Trésorerie début d'exercice	10 & 15	1 608 486	2 010 912	5 521 729
<b>Trésorerie fin d'exercice</b>	<b>10 &amp; 15</b>	<b>2 034 285</b>	<b>1 608 486</b>	<b>2 010 912</b>

### 5.2.4. Tableau des engagements hors bilan

	2 006	2 005*	2004*
<b>1. ENGAGEMENTS DONNES</b>			
- Accords de financement prêts à mettre en force	11 272 431	6 231 929	3 956 342
<b>Total en DT</b>	<b>11 272 431</b>	<b>6 231 929</b>	<b>3 956 342</b>
<b>2. ENGAGEMENTS RECUS</b>			
- Hypothèques reçues	9 783 938	14 638 335	15 908 459
- Dépôts affectés	1 200 000	-	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	16 777 246	15 666 620	16 013 3080
<b>Total en DT</b>	<b>27 761 184</b>	<b>30 304 955</b>	<b>31 921 767</b>
<b>3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>			
- Crédits consentis non encore versés	45 156	850 370	338 704
- Opérations de portage	1 947 537	1 945 470	00939 41070
<b>Total en DT</b>	<b>1 992 693</b>	<b>2 795 840</b>	<b>1 278 114</b>



## 5.2.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2006

### Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2006

#### Note 1 – Présentation de la société :

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 10.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune entièrement libérées.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31/12/2006, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank	225 124	2 251 240	22.5%
Banque Nationale Agricole	100 000	1 000 000	10.0%
Mac Excellence FCP	99 135	991 350	9.9%
SPDIT SICAF	46 950	469 500	4.7%
Mr Mohamed Sadok DRISS	37 500	375 000	3.8%
SEFINA SICAF	37 500	375 000	3.8%
Pireco Petroleum Industriel	30 000	300 000	3.0%
Autres	423 791	4 237 910	42.3%

## Note 2 – Respect des normes comptables tunisiennes, base de mesure et principes comptables spécifiques:

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2006 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

### 1. Immobilisations en leasing (destinées à la location)

A l'exclusion de celles non mises en force, les immobilisations en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits leurs afférents et sont amorties, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

Les immobilisations non encore mises en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Immobilisations leasing en cours » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucune charge d'amortissement, ni de loyer.

Par ailleurs, et en cas d'impayé et par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les immobilisations en leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

### 2. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire, sauf en ce qui concerne le matériel informatique lequel est amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

Logiciels	3 ans	33.3%
Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
Matériel de transport	5 ans	20%
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans	35.7%

### 3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond).

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux (présence d'un jugement)	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

Les garanties réelles comprennent les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites.

Les garanties matérielles admises en déduction correspondent à la valeur ajustée du matériel en leasing. Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les immobilisations en leasing (ou encours) et les créances clients (impayés).

#### 4. Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

## 5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

## 6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

## 7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

A partir de 2006, les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

## 8. Présentation des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de l'ATL et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés. Dans un objectif de comparabilité, certaines données de l'exercice 2005 ont été retraitées (ou reclassifiées). Les notes 9, 10, 12 et 15 présentées au niveau des états financiers, résument les principaux retraitements effectués.

### Note n°3 : faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice 2006 se résument comme suit :

1. Une amélioration du revenu net de leasing qui a passé de 8 200 KDT en 2005 à 8 919 KDT en 2006, soit une augmentation de 719 KDT (8,76%) due principalement à l'augmentation des produits d'exploitation et à la maîtrise des charges financières.
2. Une évolution à la baisse des charges d'exploitation qui ont passé de 6 494 KDT en 2005 à 5 857 KDT en 2006, soit une diminution de 636 KDT (-9,8%) provenant essentiellement de l'allègement des charges du personnel pour un montant de 342 KDT et des provisions nettes pour dépréciation des créances clients pour un montant de 209 KDT.
3. Un bénéfice net de 2 287 KDT en 2006, enregistrant ainsi un accroissement de 977 KDT (75%) par rapport à l'exercice précédent.
4. Une radiation de certaines créances clients (write-off) pour un montant global de 1 306 KDT, totalement provisionnées.
5. Un contrôle fiscal approfondi de tous les impôts et taxes au titre des exercices 2003, 2004 et 2005. La notification des résultats dudit contrôle, est adressée à l'ATL, le 24 avril 2007, qui se réserve le droit de répondre aux chefs de redressement évoqués dans les délais réglementaires. L'ATL a constitué, également, depuis quelques années des provisions pour risques et charges de l'ordre de 230 KDT pour couvrir les risques fiscaux et sociaux éventuels.

Note 4 - Immobilisations propres corporelles et incorporelles:

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006  
(Exprimé en dinars)

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2005	Entrées 2006	Sorties 2006	Soldes au 31/12/2006	Soldes au 31/12/2005	Entrées 2006	Sorties 2006	Soldes au 31/12/2006	31/12/2006	31/12/2005
Logiciels informatiques	114 727	13 216	-	127 943	109 707	4 607	-	114 314	13 630	5 020
Immobilisations incorporelles encours	-	7 245	-	7 245	-	-	-	-	7 245	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>114 727</b>	<b>20 461</b>	<b>0</b>	<b>135 188</b>	<b>109 707</b>	<b>4 607</b>	<b>0</b>	<b>114 314</b>	<b>20 875</b>	<b>5 020</b>
Terrains	14 250			14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	3 269 825			3 269 825	270 979	73 547		344 526	2 925 299	2 998 846
Matériel de transport	592 804			592 804	218 327	113 890		332 217	260 587	374 477
Autre matériel d'exploitation	3 614			3 614	1 885	362		2 247	1 367	1 729
Matériel informatique	418 744	22 981		441 725	336 265	37 761		374 025	67 700	82 480
Equipements de bureaux	354 509	7 962	10 563	351 908	175 172	32 871	7 869	200 175	151 733	179 337
Installations générales, agencements et aménagements divers	441 670	16 025		457 695	158 258	54 082		212 340	245 354	283 412
Immobilisations corporelles encours	6 000	-	6 000	-	-	-	-	-	-	6 000
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>5 101 417</b>	<b>46 968</b>	<b>16 563</b>	<b>5 131 822</b>	<b>1 160 887</b>	<b>312 512</b>	<b>7 869</b>	<b>1 465 530</b>	<b>3 666 291</b>	<b>3 940 530</b>
<b>Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT</b>	<b>5 216 144</b>	<b>67 429</b>	<b>16 563</b>	<b>5 267 010</b>	<b>1 270 593</b>	<b>317 119</b>	<b>7 869</b>	<b>1 579 844</b>	<b>3 687 166</b>	<b>3 945 550</b>

Note 5 : Immobilisations en leasing :

	Valeur Brute	Amortissements	Provisions	Valeur Nette
<b>Soldes au 31 décembre 2005</b>	<b>308 546 521</b>	<b>176 994 053</b>	<b>3 000 011</b>	<b>128 552 458</b>
<b>Ajouts de la période :</b>	<b>82 756 465</b>	<b>65 059 268</b>	<b>3 886 867</b>	<b>13 810 330</b>
- Investissements	80 001 640	62 363 855	-	17 637 785
- Relocations	2 754 825	2 695 413	-	59 412
- Provisions	-	-	3 886 867	-3 886 867
<b>Retraits de la période :</b>	<b>-56 687 597</b>	<b>-49 783 720</b>	<b>-3 000 011</b>	<b>-6 903 877</b>
- Cessions à la valeur résiduelle	-38 352 152	-38 121 664	-	-230 488
- Cessions anticipées	-8 915 211	-5 503 256	-	-3 411 955
- Transfert (cessions)	-3 604 098	-3 004 071	-	-600 027
- Sortie suite à la radiation des créances	-867 552	-789 089	-	-78 463
- Relocations	-4 948 584	-2 365 641	-	-2 582 943
- Reprise de provisions	-	-	-3 000 011	3 000 011
<b>Soldes au 31 décembre 2006</b>	<b>334 615 389</b>	<b>192 269 600</b>	<b>3 886 867</b>	<b>138 458 922</b>

Note 6 : Immobilisations financières :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
<b>Titres de participation :</b>	<b>8 247 166</b>	<b>7 301 756</b>
- Montant brut	8 537 692	7 525 282
- Moins : provisions	-290 526	-223 526
<b>Prêts au personnel :</b>	<b>449 441</b>	<b>482 855</b>
- Montant brut	485 853	482 855
- Moins : provisions	-36 412	-
<b>Dépôts et cautionnements</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
<b>Autres</b>	<b>-</b>	<b>29 996</b>
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>8 702 606</b>	<b>7 820 606</b>

Note 6-1 : Immobilisations financières (suite):

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
<b>PARTICIPATIONS DIRECTES :</b>			<b>2 609 812</b>	<b>-71 726</b>	<b>2 538 086</b>
- ARAB TUNISIAN INVEST -SICAF	20 000	10	166 055	0	166 055
- SARI	9 900	100	1 143 757	-71 726	1 072 031
- UNIFACTOR	200 000	5	1 000 000	0	1 000 000
- SICAR INVEST	-	-	300 000	0	300 000
<b>CONVENTIONS DE PORTAGE :</b>			<b>2 557 880</b>	<b>-218 800</b>	<b>2 339 080</b>
- SOCIETE NOUR EL KANTAQUI	1 518	100	151 800	-151 800	0
- SOCIETE FLEXOPRINT	267	500	67 000	-67 000	0
- SOCIETE DINDY	16 000	-	89 080	0	89 080
- SOCIETE HASDRUBAL THALASSA	500	1 000	500 000	0	500 000
- SOCIETE BOUJBEL VACPA	5 000	100	500 000	0	500 000
- SOCIETE NAWEL INTERPLASTIC	1 000	100	100 000	0	100 000
- SOCIETE SOCOTRAP	2 000	100	200 000	0	200 000
- HOTEL LES OLIVIERS	40 000	5	200 000	0	200 000
- SOCIETE LA KOKET	4 000	100	400 000	0	400 000
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	350 000	0	350 000
<b>FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :</b>			<b>1 570 000</b>	<b>0</b>	<b>1 570 000</b>
- SICAR INVEST	-	-	785 000	0	785 000
- ATD SICAR	-	-	785 000	0	785 000
<b>PLACEMENTS REMUNERES :</b>			<b>1 800 000</b>	<b>0</b>	<b>1 800 000</b>
- COTIF SICAR	-	-	1 800 000	0	1 800 000
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>8 537 692</b>	<b>-290 526</b>	<b>8 247 166</b>

Note 7 : Clients et comptes rattachés :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
<b>Valeur brute :</b>	<b>13 547 826</b>	<b>17 029 275</b>
- Créances ordinaires	13 433 177	16 975 755
- Créances - effets impayés	-	53 520
- Créances-assurance matériel en leasing	82 173	-
- Clients factures à établir	32 476	-
<b>Provisions agios et intérêts réservés :</b>	<b>-10 477 087</b>	<b>-11 229 821</b>
- Provisions pour dépréciation	-8 546 336	-8 865 793
- Agios et intérêts réservés	-1 930 750	-2 364 028
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>3 070 739</b>	<b>5 799 454</b>

L'ATL a procédé en 2006 à la radiation de certaines créances de son bilan (write-off). Il s'agit de 69 clients pour un montant global de 1 306 247 DT (pour de plus amples détails, voir Note n°22).



**Note 8 – Autres actifs non courants :**

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
<b>Fournisseurs débiteurs :</b>	-	-
- Avance Afrique Auto (1)	411 500	-
- Moins : provisions	-411 500	-
<b>Etat (actif) :</b>	<b>508 042</b>	<b>796 523</b>
- Acomptes provisionnels	424 592	539 952
- Report de TVA gelée	82 178	246 533
- Retenues à la source	10 293	19 058
- Moins : provisions	-9 020	-9 020
<b>Personnel et comptes rattachés :</b>	<b>91 698</b>	<b>91 711</b>
- Prêts à moins d'un an	95 986	90 065
- Avances et acomptes	5 912	4 991
- Moins : provisions	-10 200	-3 346
<b>Autres débiteurs :</b>	<b>5 869</b>	<b>90 183</b>
- Avance à Unifactor	92 478	92 478
- Moins : provisions	-92 478	-
- Autres débiteurs divers	48 970	28 283
- Moins : provisions	-43 101	-30 578
<b>Comptes de régularisation actif :</b>	<b>50 185</b>	<b>209 366</b>
- Produits à recevoir	47 129	171 516
- Charges constatées d'avance	3 056	37 850
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>655 795</b>	<b>1 187 784</b>

(1) Ce montant correspond à un règlement effectué au profit du fournisseur Afrique Auto, relatif au financement de certains contrats de leasing. A la date d'arrêté des états financiers, les biens objet du financement ne sont pas encore livrés et ce à défaut d'autorisation de mise en circulation.

**Note 9 – Autres actifs financiers :**

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Instrument de couverture contre le risque de change	2 944 294	1 003 111
<b>Intérêts courus :</b>	<b>250 684</b>	<b>215 482</b>
- Montant brut	344 543	313 682
- Moins : provisions	-93 859	-98 200
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>3 194 978</b>	<b>1 218 592</b>

A partir de 2006, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture. Les données de l'exercice 2005 ont été retraitées en pro forma pour le besoin de la comparaison.

Le montant des provisions porte sur des intérêts de portage de la société Nour El Kantaoui non encore servis à l'ATL.

**Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités:**

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
Banques	577 241	1 775 190
Caisses	9 500	9 500
Chèques à encaisser	1 626 138	-
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>2 212 879</b>	<b>1 784 690</b>

Les données de 2005 ont été retraitées en pro forma pour tenir compte de la compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires à échelle d'intérêt unique, ouverts auprès de l'ATB et de la BNA.

**NOTE 11 : Capitaux propres :**

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2005	10 000 000	1 000 000	9 241 820	1 511 245	1 310 217	23 063 282
Affectation du résultat de l'exercice 2005	-	-	-	1 310 217	-1 310 217	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005	-	-	-	-1 300 000	-	-1 300 000
Résultat de l'exercice 2006	-	-	-	-	2 287 139	2 287 139
<b>Soldes au 31 décembre 2006</b>	<b>10 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>9 241 820</b>	<b>1 521 461</b>	<b>2 287 139</b>	<b>24 050 420</b>

**NOTE 11-1 : résultat par action :**

Bénéfice 2005	1 310 217
Bénéfice 2006	2 287 139
Nombre d'actions	1 000 000
bénéfice par action 2005	1.310
bénéfice par action 2006	2.287

Note 12 - Emprunts :

**TABLEAU DES EMPRUNTS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006**  
(Exprimé en dinars)

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2006					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2005				
	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total
	Principal	Intérêts courus	Total		Général	Principal	Intérêts courus	Total		Général
Emprunts obligataires	20 020 000	3 177 402	23 197 402	55 000 000	78 197 402	22 020 000	3 072 478	25 092 478	45 020 000	70 112 478
<b>Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs)</b>	<b>2 478 959</b>	<b>372 065</b>	<b>2 851 024</b>	<b>35 337 028</b>	<b>38 188 052</b>	<b>872 868</b>	<b>355 581</b>	<b>1 228 449</b>	<b>35 874 728</b>	<b>37 103 177</b>
- Crédit direct-BEI	1 606 091	271 898	1 877 988	32 282 327	34 160 316	-	236 352	236 352	31 947 235	32 183 586
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	82 336	791 827	2 483 222	3 275 049	709 492	97 620	807 112	3 192 713	3 999 825
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	163 376	17 832	181 208	571 479	752 687	163 376	21 609	184 985	734 780	919 766
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens (BNA)						500 000	2 143	502 143		502 143
<b>Total des emprunts bancaires</b>	<b>2 478 959</b>	<b>372 065</b>	<b>2 851 024</b>	<b>35 337 028</b>	<b>38 188 052</b>	<b>1 372 868</b>	<b>357 724</b>	<b>1 730 592</b>	<b>35 874 728</b>	<b>37 605 320</b>
Billets de trésorerie	1 200 000		1 200 000		1 200 000	3 400 000		3 400 000		3 400 000
<b>Total en DT</b>	<b>23 698 959</b>	<b>3 549 467</b>	<b>27 248 426</b>	<b>90 337 028</b>	<b>117 585 453</b>	<b>26 792 868</b>	<b>3 430 202</b>	<b>30 223 071</b>	<b>80 894 728</b>	<b>111 117 798</b>

A partir de 2006, les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ». Ainsi, les données comparatives de l'exercice 2005 ont été retraitées en pro forma.

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

Note 13 – Fournisseurs et comptes rattachés :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
<b>Fournisseurs de leasing :</b>	<b>11 164 381</b>	<b>9 275 439</b>
- Fournisseurs ordinaires	3 431 622	3 278 181
- Fournisseurs effets à payer	7 732 759	5 997 257
<b>Autres fournisseurs :</b>	<b>274 202</b>	<b>182 107</b>
- BIAT Assurance	118 792	36 386
- Divers fournisseurs	155 410	145 721
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>11 438 584</b>	<b>9 457 545</b>

Note 14 – Autres passifs courants:

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
<b>Produits constatés d'avance :</b>	<b>4 234 786</b>	<b>4 235 202</b>
- Produits de leasing	4 230 786	4 235 202
- Autres produits	4 000	-
Avances et acomptes reçus des clients	602 248	679 550
<b>Etat impôts et taxes :</b>	<b>902 494</b>	<b>578 839</b>
- Impôt sur les sociétés	703 886	471 769
- Autres impôts et taxes	198 608	107 070
<b>Personnel :</b>	<b>445 569</b>	<b>400 232</b>
- Bonus et primes de bilan à payer	348 749	288 791
- Congés à payer	96 820	111 441
Créditeurs divers	270 477	134 592
Autres charges à payer	142 930	175 179
Organismes de sécurité sociale	99 468	192 027
Compte d'attente passif	8 004	-
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>6 705 977</b>	<b>6 395 622</b>

Les produits de leasing constatés d'avance correspondent à la quote-part des loyers facturés aux clients (preneurs) en 2006 et se rattachant à l'exercice 2007.

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

	Solde au 31 décembre 2006	Solde au 31 décembre 2005
<b>Echéances à moins d'un an sur :</b>	<b>23 698 959</b>	<b>26 792 868</b>
- Emprunts obligataires	20 020 000	22 020 000
- Crédits bancaires	2 478 959	1 372 868
- Billets de trésorerie	1 200 000	3 400 000
<b>Intérêts courus sur :</b>	<b>3 549 467</b>	<b>3 430 202</b>
- Emprunts obligataires	3 177 402	3 072 478
- Crédits bancaires	372 065	357 724
Concours bancaires	178 594	176 203
Autres	1 000	3 000
<b>TOTAL EN MDT</b>	<b>27 428 020</b>	<b>30 402 274</b>

Les données de 2005 ont été retraitées en pro forma pour tenir compte de la compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires à échelle d'intérêt unique, ouverts auprès de l'ATB et de la BNA.

#### Note 16 – Produits d'exploitation

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
<b>Revenus bruts de leasing :</b>	<b>80 409 358</b>	<b>75 701 770</b>
- Loyers de leasing	79 937 453	75 420 295
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	304 577	177 089
- Frais de dossiers	118 641	52 016
- Frais de rejet	48 687	52 369
<b>Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :</b>	<b>600 921</b>	<b>655 379</b>
- Intérêts de retard	430 781	499 552
- Produits accessoires	43 078	43 543
- Autres produits d'exploitation	127 061	112 284
<b>Régularisations des revenus :</b>	<b>-64 806 373</b>	<b>-60 842 959</b>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-65 065 917	-60 733 617
- Variation des produits réservés	173 997	-48 935
- Variation des intérêts de retard réservés	85 547	-60 407
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>16 203 907</b>	<b>15 514 190</b>

#### Note 17 - Charges financières nettes :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Intérêts sur emprunts obligataires	4 925 429	5 373 526
Intérêts sur crédits bancaires	1 470 899	1 172 131
Commissions Tunis - Ré sur crédits BEI	928 324	505 298
Intérêts intercalaires	157 799	158 532
Intérêts sur billets de trésorerie	256 923	440 385
Intérêts sur certificats de leasing	-	148 313
Commissions et frais sur émission d'emprunts	3 957	37 860
Intérêts sur comptes courants	12 032	16 275
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>7 755 363</b>	<b>7 852 320</b>

#### Note 18 – Produits des placements :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Intérêts de portage	116 804	169 590
Revenus des bons du Trésor	127 193	33 504
Dividendes	79 000	157 100
Revenus des fonds gérés	57 609	91 173
Revenus des placements gérés (COTIF)	82 302	78 300
Jetons de présence	7 750	9 306
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>470 658</b>	<b>538 973</b>

Note 19 – Charges du personnel :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Salaires et compléments de salaires	1 188 053	1 388 393
Bonus et prime de bilan	270 232	244 372
Charges sociales	256 914	369 783
Autres charges de personnel	157 632	212 104
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 872 831</b>	<b>2 214 651</b>

Note 20 - Autres charges d'exploitation :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Honoraires et autres rémunérations	279 687	277 169
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	179 453	173 732
Impôts et taxes	140 454	136 714
Publicité, publications et relations publiques	96 280	93 413
Frais postaux et de télécommunication	94 559	94 681
Services bancaires et assimilés	94 343	110 810
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	79 125	76 962
Cotisations APB	55 246	20 349
Loyers et charges locatives	50 035	49 291
Frais de gestion des valeurs mobilières	30 269	35 401
Autres charges d'exploitation	135 918	177 825
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 235 369</b>	<b>1 246 347</b>

Note 21 – Dotations aux amortissements :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 607	2 361
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	312 512	303 105
Dotations aux résorptions des charges à répartir	142 872	165 540
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>459 992</b>	<b>471 006</b>

Note 22 – Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	3 684 048	3 294 704
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-1 984 135	-974 019
<b>Résultat de la radiation des créances :</b>	-	-
- Pertes sur créances radiées	-1 306 247	-
- Reprise des provisions sur créances radiées	1 132 514	-
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	173 639	-
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	94	-
Dotations aux provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	468 782	-
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-6 856	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	60 000	140 000
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-30 000
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>2 221 839</b>	<b>2 430 685</b>

Note 23 : Tableau de détermination du résultat fiscal :

	Exercice clos le 31 décembre 2006
<b>Bénéfice comptable avant impôt</b>	<b>2 991 025</b>
<b>Réintégrations :</b>	<b>4 833 772</b>
- Provisions pour dépréciation des clients	4 108 072
- Provisions non déductibles	171 759
- Provisions pour congés à payer	96 820
- Charges non déductibles de l'exercice :	364 556
- <i>Jetons de présence</i>	98 750
- <i>Cadeaux, réceptions et frais de spectacle</i>	47 160
- <i>Charges sur voitures de tourisme supérieur à 9 CV</i>	26 669
- <i>Autres charges non déductibles</i>	191 977
- Régularisation des amortissements fiscaux (loi n°2000-101)	92 565
<b>Déductions :</b>	<b>197 297</b>
- Provisions pour congés à payer	111 441
- Reprises sur provisions pour risques	6 856
- Dividendes reçus	79 000
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes reçus)	-
<b>Bénéfice fiscal avant imputation des reports déficitaires</b>	<b>7 627 500</b>
<b>Bénéfice fiscal</b>	<b>7 627 500</b>
<i>Dotations aux provisions pour créances douteuses</i>	<i>4 108 072</i>
<b>Bénéfice imposable avant réinvestissements exonérés</b>	<b>3 519 428</b>
<b>Réinvestissements exonérés :</b>	<b>1 520 000</b>
- ATD SICAR	1 420 000
- TBS	100 000
<b>Bénéfice imposable</b>	<b>1 999 428</b>
<b>Impôt sur les sociétés 35%</b>	<b>699 800</b>
<b>Minimum d'impôt</b>	<b>703 886</b>

Note 24 : Tableau des soldes intermédiaires de gestion :

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
Revenus de leasing	80 409 358	75 701 770
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	-65 065 917	-60 733 617
<b>Revenus nets de leasing</b>	<b>15 343 442</b>	<b>14 968 153</b>
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	600 921	655 379
Variation des produits réservés	173 997	-48 935
Variation des intérêts de retard réservés	85 547	-60 407
Charges financières nettes	-7 755 363	-7 852 320
<b>MARGE COMMERCIALE (PNB)</b>	<b>8 448 544</b>	<b>7 661 870</b>
Produits des placements	470 658	538 973
Charges de personnel	-1 872 831	-2 214 651
Autres charges d'exploitation	-1 235 369	-1 246 347
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 811 002</b>	<b>4 739 845</b>
Autres gains ordinaires	163 434	186 393
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-459 992	-471 006
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-2 221 839	-2 430 685
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-67 000	-130 686
Autres pertes ordinaires	-234 581	-111 875
Impôt sur les sociétés	-703 886	-471 769
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>2 287 139</b>	<b>1 310 217</b>

Note 25 : Tableau des engagements hors bilan :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<b>1. ENGAGEMENTS DONNES</b>		
- Accords de financement prêts à mettre en force	11 272 431	6 231 929
<b>Total en DT</b>	<b>11 272 431</b>	<b>6 231 929</b>
<b>2. ENGAGEMENTS RECUS</b>		
- Hypothèques reçues	9 783 938	14 638 335
- Dépôts affectés	1 200 000	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	16 777 246	15 666 620
<b>Total en DT</b>	<b>27 761 184</b>	<b>30 304 955</b>
<b>3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>		
- Crédits consentis non encore versés	45 156	850 370
- Opérations de portage	1 947 537	1 945 470
<b>Total en DT</b>	<b>1 992 693</b>	<b>2 795 840</b>



#### Note 26 : Encaissements autres que le leasing

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Remboursement Bons du Trésor	0	23 950 460
- Remboursement pensions à terme	47 900 000	3 200 000
- Divers encaissements	327 222	290 085
<b>Total en DT</b>	<b>48 227 222</b>	<b>27 440 545</b>

#### Note 27 : décaissements autres que le leasing

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	116 097	218 588
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	225 957	134 907
- Souscription Bons du Trésor	0	23 503 870
- Divers décaissements	1 643 653	1 583 321
- Enregistrement	261 236	187 217
- Souscription pension à terme	47 900 000	1 500 000
<b>Total en DT</b>	<b>50 146 943</b>	<b>27 127 903</b>

#### Note 28 : décaissements personnels

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Crédits	119 365	174 423
- Salaires	918 348	1 191 298
<b>Total en DT</b>	<b>1 037 713</b>	<b>1 365 721</b>

#### Note 29 : intérêts payés

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agios débiteurs	12 040	14 329
- Intérêts sur Billets de Trésorerie	65 905	375 433
- Intérêts sur crédit BEI	2 118 559	1 090 447
- Intérêts sur crédits MT	15 799	262 564
- Intérêts sur emprunts obligataires	4 877 270	4 829 612
- Intérêts sur crédit EXIM	203 748	242 561
- Intérêts sur crédit BIRD	46 896	55 979
- Intérêts intercalaires	0	190 125
- Intérêts sur Certificats de Leasing	0	16 954
<b>Total en DT</b>	<b>7 340 217</b>	<b>7 078 004</b>

### Note 30 : Intérêts perçus

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agios créditeurs	31 828	45 734
- Intérêts sur Bons du Trésor	101 754	28 643
- Intérêts sur pensions à terme	0	2 400
- Intérêts sur portage	64 800	54 000
<i>Total en DT</i>	<b>198 382</b>	<b>130 777</b>

### Note 31 : Impôts et taxes payés à l'Etat

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Acomptes provisionnels	243 115	405 521
- Déclaration IS	21 771	69 867
- Déclarations CNSS	472 595	409 453
- Déclarations mensuelles d'impôt	2 846 134	4 227 867
- Autres	3 915	1 632
<i>Total en DT</i>	<b>3 587 530</b>	<b>5 114 340</b>

### Note 32 : Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations propres

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Agencements, Aménagements et installations	18 143	21 641
- Matériel informatique	27 603	52 685
- Matériel de transport	0	87 193
- Matériel et mobilier de bureau	769	5 350
<i>Total en DT</i>	<b>46 515</b>	<b>166 869</b>

### Note 33 : Encaissements provenant des emprunts

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Encaissement billet de trésorerie	40 372 858	17 395 907
- Encaissement certificat de leasing	0	6 000 000
- Encaissement crédit BEI	0	17 273 100
- Encaissement crédit MT	0	9 000 000
- Encaissement emprunts obligataires	30 000 000	15 000 000
<i>Total en DT</i>	<b>70 372 858</b>	<b>64 669 007</b>

## Note 34 : remboursement des emprunts

	Exercice clos le 31 décembre 2006	Exercice clos le 31 décembre 2005
- Remboursement billets de trésorerie	42 700 000	18 400 000
- Remboursement crédit BIRD	163 309	163 305
- Remboursement certificat de leasing	0	13 000 000
- Remboursement crédit MT	500 000	13 800 100
- Remboursement emprunts obligataires	21 112 528	21 788 320
- Remboursement crédit EXIM	709 499	709 491
<i><b>Total en DT</b></i>	<b>65 185 336</b>	<b>67 861 216</b>

## Notes complémentaires :

Classement des actifs de la société Arab Tunisian Lease en fonction des risques encourus et calcul du ratio de couverture de ces risques au 31 décembre 2006.

## 1- Classement des actifs en fonction des risques encourus

Rubriques	Engagements	Ajustements	Quotité	Risques encourus
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>20 875</b>		<b>100%</b>	<b>20 875</b>
<b>Immobilisations utilisées par la société nettes</b>	<b>3 666 292</b>		<b>100%</b>	<b>3 666 292</b>
<b>Immobilisations destinées à la location nettes</b>	<b>138 458 921</b>		<b>91%</b>	<b>126 003 187</b>
Encours immobiliers	17 367 923	-1 200 000	50%	8 083 962
Encours mobiliers	121 510 386	2 608	100%	121 512 994
Immobilisations en cours	45 146		100%	45 146
Quote-part Amortissement 2006	3 422 333			
Quote-part Produits constatés d'avance		-4 230 786		
<i>Quote-part nette (Eng. Pondérés à 50%)</i>		<i>-87 168</i>	50%	<i>-43 584</i>
<i>Quote-part nette (Eng. Pondérés à 100%)</i>		<i>-721 285</i>	100%	<i>-721 285</i>
Provisions sur encours immobiliers	-2 025 643		50%	-1 012 822
Provisions sur encours mobiliers	-1 861 224		100%	-1 861 224
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>8 702 607</b>		<b>100%</b>	<b>8 702 607</b>
Portefeuille de participations	8 537 692		100%	8 537 692
Provisions	-290 526		100%	-290 526
Autres Immobilisations financières	491 853		100%	491 853
Provisions sur autres immobilisations financières	-36 412		100%	-36 412
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>306 410</b>		<b>0%</b>	<b>0</b>
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>3 070 740</b>		<b>78%</b>	<b>2 408 943</b>
Impayés (immobilier)	2 002 059	-83 808	50%	959 126
Impayés (mobilier)	11 339 696	-426 298	100%	10 913 398
Couverture sur impayés (immobilier)	-1 614 869		50%	-807 435
Couverture sur impayés (mobilier)	-8 770 795		100%	-8 770 795
Autres créances	206 071		100%	206 071
Provisions sur autres créances	-91 422		100%	-91 422
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>655 794</b>		<b>21%</b>	<b>138 781</b>
Opérations avec l'Etat	517 013		0%	0
Débiteurs divers	705 080		100%	705 080
Provisions sur débiteurs divers	-566 299		100%	-566 299
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>3 194 978</b>		<b>8%</b>	<b>250 684</b>
Instruments de couverture contre le risque de change	2 944 294		0%	0
Intérêts courus	250 684		100%	250 684
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>2 212 879</b>		<b>75%</b>	<b>1 662 568</b>
Caisse	9 500		0%	0
Placements auprès des banques tunisiennes	577 241		20%	115 448
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	158 036		50%	79 018
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	1 468 102		100%	1 468 102
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>160 289 496</b>		<b>89%</b>	<b>142 853 937</b>
Contrats signés non mis en force (immobilier)	825 000		50%	412 500
Contrats signés non mis en force (mobilier)	10 402 285		100%	10 402 285
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>11 227 285</b>		<b>96%</b>	<b>10 814 785</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>171 516 781</b>		<b>90%</b>	<b>153 668 722</b>

## 2- Ratio de couverture des risques au 31 décembre 2006

FONDS PROPRES	
Capital	10 000 000
Réserves	10 241 820
Report à nouveau (CR)	1 454 121
Résultats non distribués de l'exercice	2 287 139
Rachat d'actions propres	0
Non valeurs nettes de résorptions	-306 410
Effets Modifications Comptables	67 341
Dividendes à distribuer	-1 500 000
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>22 244 011</b>

TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES	153 668 722
---------------------------------	-------------

TOTAL FONDS PROPRES	22 244 011
---------------------	------------

RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	14,48 %
---------------------------------	---------

## 5.2.6. Rapport général et spécial du commissaire aux comptes



Ahmed Mansour & Associés  
51 Avenue Aboulbaba El Ansari  
El Menzah VI  
2091 - Tunis  
Tunisia

Tel: +216 71 755 755  
Fax: +216 71 766 692  
www.deloitte.com



Générale d'Expertise et de Management  
11, Av Abderrahmane Azzam  
Montplaisir  
1002 Tunis  
Tunisia

Tél : +216 71 849 922  
Fax : +216 71 847 460  
[www.gem.com.tn](http://www.gem.com.tn)

Tunis, le 30 avril 2007

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2006.

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Member of  
**Deloitte Touche Tohmatsu**

**Audit.Tax.Consulting.Corporate Finance.**

Member of  
**UHY International**

**Auditing & Business Consulting**

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme de projet à la direction générale de votre société le 09 décembre 2006, et sous sa forme définitive le 26 avril 2007. Il fait partie intégrante du présent rapport.

4. Nous avons vérifié l'observation par l'*Arab Tunisian Lease* de la convention comptable de la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons relevé ce qui suit :

- Antérieurement à l'exercice 2006, les comptes courants fusionnés en intérêts, ouverts au nom de l'ATL auprès d'un même établissement bancaire étaient présentés séparément au niveau des actifs et des passifs du bilan. Au cours de l'exercice audité, les soldes desdits comptes ont été compensés et présentés sous la même rubrique. Les liquidités et équivalents de liquidités ainsi que les concours bancaires et autres passifs financiers au titre de l'exercice 2005 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.
- Les emprunts libellés en monnaies étrangères, ayant fait l'objet d'une couverture contre les risques de change, étaient comptabilisés et présentés aux passifs au cours de change à la date du tirage. A partir de 2006, ces emprunts sont actualisés au cours de change en vigueur à la date de clôture, le risque encouru étant couvert par le fonds de péréquation de change est constaté parmi les autres actifs financiers. Rétroactivement, les données de l'exercice 2005 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

5. Les comptes de l'*Arab Tunisian Lease* arrêtés au 31 décembre 2005 ont été audités et certifiés sans réserves par notre confrère KPMG. Ainsi, les soldes d'ouverture de l'exercice 2006 n'ont pas fait l'objet, de notre part, de diligences particulières.

6. Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Il en est de même des effets en portefeuille qui n'ont pas donné lieu à un inventaire physique exhaustif à la date de clôture. Les travaux de rapprochement entrepris par la société n'ont pas été achevés à ce jour.

- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.
- L'absence de réponses, de trois avocats mandatés par la société, à nos demandes d'informations sur les litiges en cours et les risques financiers s'y rattachant.

7. Nous avons assisté à l'inventaire physique des caisses et des immobilisations propres de la société en date du 29 décembre 2006.

8. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.



Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14.563 mdt, au 31 décembre 2006, dont 290 mdt au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 12.632 mdt réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1.930 mdt.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2006, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

9. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l' *Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease* portent au 31 décembre 2006 sur 153.668 mdt dont 10.815 mdt au titre des engagements hors bilan et représentent 90% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle, des quotes-parts des produits constatés d'avance, ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2006. Les fonds propres de la société totalisent 22.244 mdt et représentent environ 14,5 % du total des actifs pondérés.

10. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,87% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1.054 cas portant sur 141.518 mdt par rapport à un total de 172.850 mdt.

La répartition par classe desdits engagements se présente au 31/12/2006 comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
131.331 mdt	22.326 mdt	1.428 mdt	824 mdt	16.941 mdt

11. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 7 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement le seuil de 15% des fonds propres et qu'aucune relation ne présente individuellement un engagement pondéré supérieur à 25% des fonds propres de la société.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

12. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 5 et 6 ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 47 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2006 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

13. Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe 12 ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur les points suivants :


- Les dotations allouées au fonds social par les Assemblées Générales Ordinaires statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2000, 2001, 2002 et 2003 pour un total de 110 000 DT ont été intégralement employées à fonds perdus en faveur du personnel de la société. Ces emplois doivent faire l'objet, à titre de régularisation, d'une approbation expresse lors de la prochaine assemblée.
- L'*Arab Tunisian Lease* a fait l'objet, à la fin de l'exercice 2006, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, portant sur l'impôt sur les sociétés, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre. En date du 24 avril 2007, la société a été notifiée des résultats dudit contrôle et a décidé d'en contester le contenu.

14. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

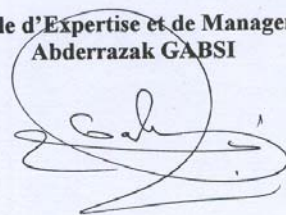
Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

15. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

**Deloitte. Ahmed Mansour & Associés**  
**Ahmed MANSOUR**



**Générale d'Expertise et de Management**  
**Abderrazak GABSI**



**Deloitte**

Ahmed Mansour & Associés  
51 Avenue Aboulbaba El Ansari  
El Menzah VI  
2091 - Tunis  
Tunisia

Tel: +216 71 755 755  
Fax: +216 71 766 692  
www.deloitte.com

**GEN** GENERALE D'EXPERTISE  
& DE MANAGEMENT

Générale d'Expertise et de Management  
11, Av Abderrahmane Azzam  
Montplaisir  
1002 Tunis  
Tunisia

Tél : +216 71 849 922  
Fax : +216 71 847 460  
www.gem.com.tn

Tunis le 30 avril 2007

Messieurs les actionnaires de l' *Arab Tunisian Lease*

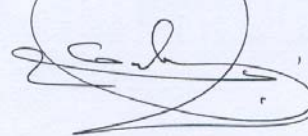
En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'articles 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention conclue par la société entrant dans le domaine d'application des articles précités.

A l'occasion de nos travaux de commissariat aux comptes, nous n'avons pas relevé de conventions conclues par la société visées par les textes de loi sus-indiqués.

**Deloitte. Ahmed Mansour & Associés**  
**Ahmed MANSOUR**



**Générale d'Expertise et de Management**  
**Abderrazak GABSI**



Member of  
**Deloitte Touche Tohmatsu**  
Audit. Tax. Consulting. Corporate Finance.

Member of  
**UHY International**  
Auditing & Business Consulting

## 5-2-7 Les engagements financiers

### I- ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'encouragements	Valeur totale (en dinars)	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	11 272 431	clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Intérêts à échoir						
<b>Total</b>	<b>11 272 431</b>					
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties (dépôts affectés)	1 200 000	clients				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	9 783 246	Clients				
* Nantissements (effets)						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) Engagements reçus de la clientèle	16 777 246	Clients				
<b>Total</b>	<b>27 760 492</b>					
<b>2- Engagements réciproques</b>						
* Emprunts obtenus non encore encaissés						
* Crédit consenti non encore versé	45 156	Clients				
* Opération de portage	1 947 537	investisseurs				
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrats avec le personnel prévoyant des supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
<b>Total</b>	<b>1 992 693</b>					

### II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie				Provisions
* Emprunts obligataires						
* Emprunts d'investissement						
* Emprunts courants de gestion						
* Autres						

### 5.3. Encours des emprunts émis par l'ATL

(en dinars)

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2006					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2005				
	Emprunts courants			Emprunts		Emprunts courants			Emprunts	
	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général	Principal	Intérêts courus	Total	non courants	Général
Emprunts obligataires	20 020 000	3 177 402	23 197 402	55 000 000	78 197 402	22 020 000	3 072 478	25 092 478	45 020 000	70 112 478
<b>Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs)</b>	<b>2 478 959</b>	<b>372 065</b>	<b>2 851 024</b>	<b>35 337 028</b>	<b>38 188 052</b>	<b>872 868</b>	<b>355 581</b>	<b>1 228 449</b>	<b>35 874 728</b>	<b>37 103 177</b>
- Crédit direct-BEI	1 606 091	271 898	1 877 988	32 282 327	34 160 316	-	236 352	236 352	31 947 235	32 183 586
- Crédit rétrocesé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	82 336	791 827	2 483 222	3 275 049	709 492	97 620	807 112	3 192 713	3 999 825
- Crédit rétrocesé par l'Etat- BIRD	163 376	17 832	181 208	571 479	752 687	163 376	21 609	184 985	734 780	919 766
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens (BNA)						500 000	2 143	502 143		502 143
<b>Total des emprunts bancaires</b>	<b>2 478 959</b>	<b>372 065</b>	<b>2 851 024</b>	<b>35 337 028</b>	<b>38 188 052</b>	<b>1 372 868</b>	<b>357 724</b>	<b>1 730 592</b>	<b>35 874 728</b>	<b>37 605 320</b>
Billets de trésorerie	1 200 000		1 200 000		1 200 000	3 400 000		3 400 000		3 400 000
<b>Total en DT</b>	<b>23 698 959</b>	<b>3 549 467</b>	<b>27 248 426</b>	<b>90 337 028</b>	<b>117 585 453</b>	<b>26 792 868</b>	<b>3 430 202</b>	<b>30 223 071</b>	<b>80 894 728</b>	<b>111 117 798</b>

#### 5.3.1. Les emprunts obligataires

Intitulé	Montant de l'emprunt (en Dinars)	Notation	Date de jouissance	Échéance annuelle	Encours au 31/12/2006 (en Dinars)	Echéance	
						Échéance à - an	Échéance à + an
"ATL 2000/1" - 7 ans - Taux: 7%*	10 000 000	A	31/07/2000	31-juil	2 000 000	2 000 000	0
"ATL 2001/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	18 100 000	A	31/01/2002	30-janv	3 620 000	3 620 000	0
"ATL 2002/1" - 5 ans - Taux: 7,4%	12 000 000	A	15/10/2002	15-oct	2 400 000	2 400 000	0
"ATL 2002/2" - 5 ans - Taux: 7,4%	10 000 000	A	15/04/2003	15-avr	4 000 000	2 000 000	2 000 000
"ATL 2003/1" - 5 ans - Taux: 7,4% - TMM+1,5%	20 000 000	BBB+	15/03/2004	15-mars	12 000 000	4 000 000	8 000 000
"ATL 2004/1" - 5 ans - Taux: 7,25% - TMM+1,5%	15 000 000	BBB+	16/08/2004	16-août	9 000 000	3 000 000	6 000 000
"ATL 2004/2" - 5 ans - Taux: 7% - TM+1,25%	15 000 000	BBB+	31/03/2005	31-mars	12 000 000	3 000 000	9 000 000
"ATL 2006/1" - 7 ans - Taux: ,5 - TMM+1% *	30 000 000	BBB	15/06/2006	15-juin	30 000 000	0	30 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>130 100 000</b>				<b>75 020 000</b>	<b>20 020 000</b>	<b>55 000 000</b>

\* dont 2 ans de franchise

### 5.3.2. Les crédits moyen terme

(en dinars)

Intitulé	date de réalisation	Total emprunt	Encours au 31/12/2005	Encours au 31/12/2006	Échéance	
					moins d'un an	Plus d'un an
BNA	juin-01	5 000 000	500 000	0	0	0
<b>Somme BNA</b>		<b>5 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
BIRD	1996	1 959 092	898 156	734 855	163 376	571 479
<b>Somme BIRD</b>		<b>1 959 092</b>	<b>898 156</b>	<b>734 855</b>	<b>163 376</b>	<b>571 479</b>
EXIM BANK	1999	7 840 441	3 902 205	3 192 713	709 492	2 483 222
<b>Somme EXIM BANK</b>		<b>7 840 441</b>	<b>3 902 205</b>	<b>3 192 713</b>	<b>709 492</b>	<b>2 483 222</b>
BEI	2004	9 072 000	9 667 200	10 254 600	1 288 744	8 965 856
BEI	2004	4 599 000	4 833 600	5 127 300	317 346	4 809 954
BEI	2005	3 200 400	3 222 400	3 418 200	0	3 418 200
BEI	2005	3 192 000	3 222 400	3 418 200	0	3 418 200
BEI	2005	8 198 731	8 292 402	8 796 266	0	8 796 266
BEI	2005	2 681 993	2 709 233	2 873 852	0	2 873 852
<b>Somme BEI</b>		<b>30 944 124</b>	<b>31 947 235</b>	<b>33 888 418</b>	<b>1 606 091</b>	<b>32 282 327</b>
<b>Total</b>		<b>45 743 656</b>	<b>37 247 596</b>	<b>37 815 986</b>	<b>2 478 959</b>	<b>35 337 028</b>

### 5.3.3. Les crédits à court terme (billets de trésorerie)

	Montant	Echéance	(en dinars) Tombée
SANADET SICAV	1 200 000	08/01/2007	1 200 000
<b>Total</b>	<b>1 200 000</b>		<b>1 200 000</b>

### 5.4. Structure des souscripteurs par catégorie à l'emprunt obligataire « ATL 2006/1 »

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en Dinars		Pourcentage
			Souscrit à TF	Souscrit à TV	
SICAV	16	255 200	25 520 000		85.1%
SICAR			0		0.0%
SICAF			0		0.0%
FCP	1	800	80 000		0.3%
Assurances	3	15 000	1 500 000		5.0%
Banques			0		0.0%
Personnes physiques			0		0.0%
Autres personnes morales	2	29 000	2 900 000		9.7%
	<b>22</b>		<b>30 000 000</b>		<b>100%</b>

## 5.5. Soldes intermédiaires de gestion

(en Dinars)

Produits	2 006	2 005*	2 004*	Charges	2 006	2 005*	2 004*	Soldes	2 006	2 005*	2 004*
Revenus de leasing	80 409 358	75 701 770	75 101 201	Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	65 065 917	60 733 617	59 570 954	Revenus nets de leasing	15 343 441	14 968 153	15 530 247
Revenus nets de leasing	15 343 441	14 968 153	15 530 247	Charges financières nettes	7 755 363	7 852 320	8 223 255				
Intérêts de retard	430 782	499 552	713 670								
Autres produits d'exploitation	170 140	155 827	55 108								
Variation des produits réservés	173 997	-48 935	-100 015								
Variation des intérêts de retard réservés	85 547	-60 407	-110 696								
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>16 203 907</b>	<b>15 514 190</b>	<b>16 088 314</b>	<b>Total des charges financières</b>	<b>7 755 363</b>	<b>7 852 320</b>	<b>8 223 255</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>8 448 544</b>	<b>7 661 870</b>	<b>7 865 059</b>
Marge commerciale (PNB)	8 448 544	7 661 870	7 865 059	Autres charges d'exploitation	1 235 369	1 246 347	1 247 967				
Produits des placements	470 658	538 973	513 284	Charges du personnel	1 872 831	2 214 651	1 753 271				
<b>Total</b>	<b>8 919 202</b>	<b>8 200 843</b>	<b>8 378 343</b>		<b>3 108 200</b>	<b>3 460 998</b>	<b>3 001 238</b>	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>5 811 002</b>	<b>4 739 845</b>	<b>5 377 105</b>
Excédent Brut d'Exploitation	5 811 002	4 739 845	5 377 105	Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	459 992	471 006	432 466				
Autres gains ordinaires	163 434	186 393	116 349	<b>Dotations aux provisions pour dépréciation des créances</b>	<b>3 684 048</b>	<b>3 294 705</b>	<b>3 404 379</b>				
Reprises sur provisions pour impôt différé	0	0	0	<b>Reprise sur provision pour dépréciation des créances</b>	<b>-1 984 135</b>	<b>-974 019</b>	<b>-1 122 536</b>				
				<b>Résultat de la radiation des créances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53 772</b>				
				Dotations pour dépréciation d'autres actifs	468 782	0	0				
				reprise pour dépréciation d'autres actifs	-6 856	0	0				
				Dotations pour risques et charges	60 000	140 000	55 000				
				reprise sur provisions pour risques et charges	0	-30 000					
				Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	67 000	130 686	41 030				
				Autres pertes ordinaires	234 581	111 875	102 282				
				Impôts sur les bénéfices	703 886	471 769	599 947	<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>2 287 139</b>	<b>1 310 217</b>	<b>1 927 114</b>
<b>Total</b>	<b>5 974 436</b>	<b>4 926 238</b>	<b>5 493 454</b>	<b>Total</b>	<b>3 687 297</b>	<b>3 616 021</b>	<b>3 566 340</b>				
Résultat des activités ordinaires après impôt	2 287 139	1 310 217	1 927 114	Résultat négatif des activités ordinaires							
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires							
Effet positif des modifications comptables	0	0	0	Effet négatif des modifications comptables							
<b>Total</b>	<b>2 287 139</b>	<b>1 310 217</b>	<b>1 927 114</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net</b>	<b>2 287 139</b>	<b>1 310 217</b>	<b>1 927 114</b>



## 5.6. Tableau de mouvement des capitaux propres

(en Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves extraordinaires		Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Réserves pour risques divers	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
			pour risque	Autres						
<b>Solde au 31/12/2004</b>	10 000 000	1 000 000	0	0	7 639 632	402 187	1 200 000	1 149 132	1 927 114	23 318 065
Affectation approuvée par l'AGO du 26/05/2005								1 927 114	-1 927 114	0
Dividendes de 2004								-1 500 000		-1 500 000
Tantièmes de 2004								-65 000		-65 000
Résultat au 31/12/2005									1 310 216	1 310 216
<b>Solde au 31/12/2005</b>	10 000 000	1 000 000	0	0	7 639 632	402 187	1 200 000	1 511 246	1 310 216	23 063 281
Affectation approuvée par l'AGO du 26/05/2006								1 310 216	-1 310 216	0
Dividendes de 2005								-1 300 000		-1 300 000
Résultat au 30/06/2006									2 287 139	2 287 139
<b>Solde au 31/12/2006</b>	10 000 000	1 000 000	0	0	7 639 632	402 187	1 200 000	1 521 462	2 287 139	24 050 420
Affectation approuvée par l'AGO du 31/05/2007					1 000 000	114 000*		1 173 139	-2 287 139	0
Dividendes de 2006								-1 500 000		-1 500 000
Mouvement sur fonds social										0
<b>Solde après affectation</b>	10 000 000	1 000 000	0	0	8 639 632	516 187	1 200 000	1 194 601	0	22 550 420

\*dont 30 000 D utilisés à fonds perdus pour le financement des activités sociales

## 5.7. Affectation des résultats des trois derniers exercices

(en Dinars)

	2 006	2 005	2 004
Bénéfice disponible	2 287 139	1 310 217	1 927 114
report à nouveau	1 521 462	1 511 246	1 149 132
<b>Bénéfice à répartir</b>	<b>3 808 601</b>	<b>2 821 462</b>	<b>3 076 246</b>
Réserve légale (5%)	0	0	0
<b>Bénéfice net à répartir</b>	<b>3 808 601</b>	<b>2 821 462</b>	<b>3 076 246</b>
Dotation pour fonds social	114 000*	0	0
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 000 000	0	0
<b>Bénéfice net distribuable</b>	<b>2 694 601</b>	<b>2 821 462</b>	<b>3 076 246</b>
Dividendes statutaires	500 000	500 000	500 000
Super dividende	1 000 000	800 000	1 000 000
Tantième	0	0	65 000
<b>Report à nouveau</b>	<b>1 194 601</b>	<b>1 521 462</b>	<b>1 511 246</b>

\* dont 30 000 D utilisés à fonds perdus pour le financement des activités sociales

## 5.8. Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation

(en Dinars)

	2 006	2 005*	2 004*
Produits nets de leasing (total des produits d'exploitation)	16 203 907	15 514 190	16 088 314
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat d'exploitation	3 062 171	1 707 468	2 512 993
Résultat d'exploitation par action	3.062	1.707	2.513
Revenus par action	16.204	15.514	16.088

\* Selon états financiers retraités

## 5.9. Evolution du bénéfice net

(en Dinars)

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Bénéfice avant impôt (en Dinars)	2 991 025	1 781 985	2 527 061
Bénéfice net d'impôt (en Dinars)	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Capital social (en Dinars)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Bénéfice par action avant impôt (en Dinars)	2,991	1,782	2,527
Bénéfice par action net d'impôt (en Dinars)	2,287	1,310	1,927
Bénéfice avant impôt / Capital social	29,9%	17,8%	25,3%
Bénéfice net d'impôt / Capital social	22,9%	13,1%	19,3%

\* Selon états financiers retraités

## 5.10. Evolution des dividendes

Désignation	2 004	2 005	2 006
Dividendes (en Dinars)	1 500 000	1 300 000	1 500 000
Dividende par action (en Dinars)	1.500	1.300	1.500
% du nominal	15%	13%	15%
Date de paiement	15/06/2005	02/06/2006	02/07/2007

## 5.11. Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Bénéfice net (en Dinars)	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing (en Dinars)	65 065 917	60 733 617	59 570 954
Amortissements des immobilisations propres	459 992	471 006	432 466
Provisions	2 288 839	2 561 371	2 431 646
<b>Marge brute d'autofinancement (en Dinars)</b>	<b>70 101 887</b>	<b>65 076 211</b>	<b>64 362 180</b>

\* Selon états financiers retraités

## 5.12. Evolution de la structure financière

### 5.12.1. Fonds de roulement :

*(en Dinars)*

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Capitaux propres avant affectation (1)	24 050 420	23 063 282	23 318 065
Passifs non courants (2)	90 666 494	81 257 694	72 248 686
Capitaux permanents (1)+(2)	114 716 914	104 320 976	95 566 751
Actifs non courants (3)	151 155 103	140 585 896	137 664 304
<b>Fonds de roulement (1)+(2)-(3)</b>	<b>-36 438 189</b>	<b>-36 264 920</b>	<b>-42 097 553</b>

\* Selon états financiers retraités

### 5.12.2. Besoin en fonds de roulement :

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Clients et comptes rattachés (1)**	3 070 739	5 799 454	6 324 491
Autres actifs courants (2)**	655 795	1 187 784	1 155 014
Placements et autres actifs financiers (3)**	3 194 978	1 218 592	3 101 048
Fournisseurs et autres comptes rattachés (4)	11 438 584	9 457 545	5 324 166
Autres passifs courants (5)	6 705 977	6 395 622	6 520 082
autres passifs financiers (6)***	27 249 426	30 226 071	42 844 770
<b>Besoin en fonds de roulement (1)+(2)+(3)-(4)-(5)-(6)</b>	<b>-38 472 474</b>	<b>-37 873 408</b>	<b>-44 108 465</b>

\* Selon états financiers retraités

\*\* Les montants correspondants sont nets de provisions

\*\*\* retraités des concours bancaires

### 5.12.3. Trésorerie nette :

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
Liquidités et équivalents de liquidités	2 212 879	1 784 690	2 057 773
Concours bancaires**	178 594	176 203	46 861
<b>Trésorerie nette</b>	<b>2 034 285</b>	<b>1 608 487</b>	<b>2 010 912</b>

\* Selon états financiers retraités

\*\* nets des autres passifs financiers (échéance à moins d'un an et agios réservés sur crédits court terme)

## 5.13. Indicateurs de gestion et Ratios

Désignation	2 006	2 005*	2 004*
<b><u>Indicateurs de gestion (en dinars)</u></b>			
Résultat net (1)	2 287 139	1 310 217	1 927 114
Engagements (2) (Immo en location nettes amort. + Immo financières nettes amort. + Clients bruts)	164 923 159	156 625 875	151 612 504
Fonds propres avant résultat net (3)	21 763 281	21 753 065	21 390 951
Clients et comptes rattachés (4)	13 547 826	17 029 275	15 906 817
Créances classées (5)	18 848 766	24 468 088	23 574 091
Agios réservés (6)	1 930 750	2 364 028	2 254 686
Provisions clients (7)	12 433 204	11 865 804	9 545 120
Emprunts et concours bancaires moyens (8) (Moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1)	114 531 026	113 126 910	112 743 368
Charges financières (9)	7 755 363	7 852 320	8 223 255
Capitaux permanents (10)	114 716 915	104 320 975	95 566 751
<b><u>Ratios propres aux sociétés de leasing</u></b>			
Fonds propres / Engagements(3)/(2)	13,20%	13,89%	14,11%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	10,51%	6,02%	9,01%
Couverture clients (6)+(7)/(4)	106,02%	83,56%	74,18%
Risque portefeuille (4)/(2)	8,69%	11,46%	10,99%
Taux des créances classées (5)/(2)	12,09%	16,47%	16,28%
Ratio de couverture des créances classées (6)+(7)/(5)	76,21%	58,16%	50,05%
Taux de financement apparent (9)/(8)	6,77%	6,94%	7,29%
Ratio des fonds propres selon circulaire de la BCT n°99-04**	14,48%	15,84%	15,11%
<b><u>Ratios de structure</u></b>			
Actifs non courants / Total bilan	94,30%	93,37%	91,59%
Actifs courants / Total bilan	5,70%	6,63%	8,41%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	15,00%	15,32%	15,51%
Passifs non courants / Total bilan	56,56%	53,96%	48,07%
Passifs courants / Total bilan	28,43%	30,72%	36,42%
Total passifs / Total bilan	85,00%	84,68%	84,49%
<b><u>Ratios de gestion</u></b>			
Résultat d'exploitation / Revenus bruts de leasing	3,81%	2,26%	3,35%
Charges de personnel / Revenus bruts de leasing	2,33%	2,93%	2,33%
Revenus bruts de leasing / Capitaux propres avant affectation	334,34%	328,24%	322,07%
<b><u>Ratios de solvabilité</u></b>			
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	26,53%	28,38%	32,27%
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	20,97%	22,11%	24,40%
<b><u>Ratios de liquidité</u></b>			
Actifs courants / Passifs courants	20,04%	21,60%	23,09%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	4,86%	3,86%	3,76%

\* Selon états financiers retraités

\*\* Ce ratio prudentiel exige de chaque banque et établissement financier que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

## 5.14. Comportement boursier de l'action ATL

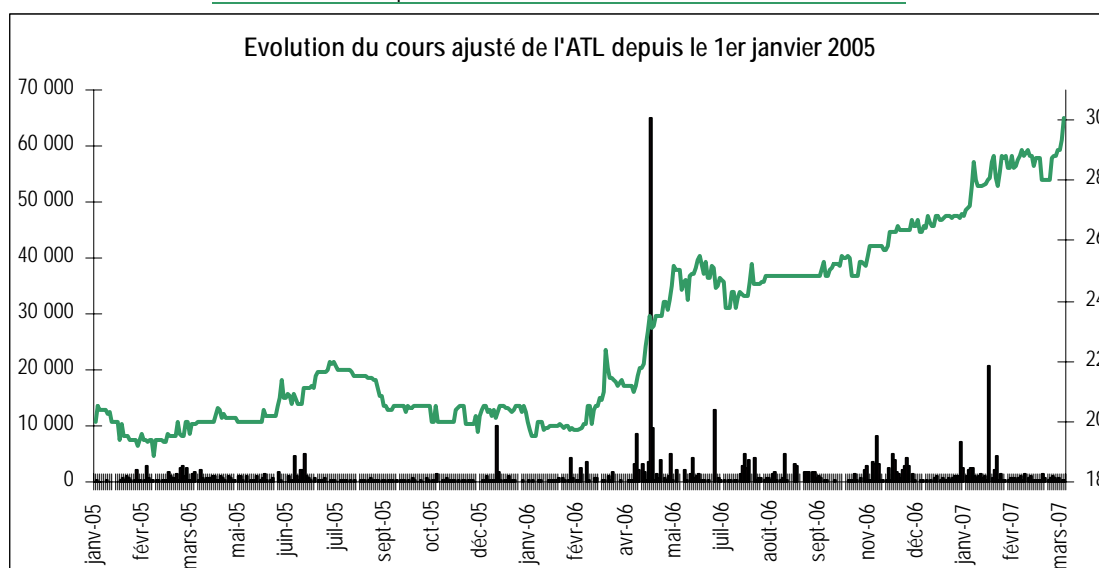
Durant l'année 2006, le cours du titre ATL a connu un bond passant de 19D à 24D enregistrant ainsi une performance 33,16% (dividende compris).

Durant l'année 2006, la tendance du cours du titre ATL s'est accélérée par rapport à celle de 2005 : après une légère progression de 3,54% en 2005, le titre a connu une hausse de 33,16% en 2006 en atteignant un cours de clôture de 24D au 31/12/2006. Les extrêmes des cours enregistrés en 2006 ont été de 18 D pour le cours le plus bas et de 24D pour le cours le plus haut. Le nombre de titres qui ont fait l'objet d'échange durant l'année 2006 est de 289 756, soit un taux de rotation de l'année de 28,98% contre 12,01% en 2005.

	2 003	2 004	2 005	2 006
Nombre de titres admis	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Cours fin de période	13.500	19.800	19.000	24.000
Capitalisation boursière	13 500 000	19 800 000	19 000 000	24 000 000
Nombre de titres traités	102 932	183 789	120 122	289 756
Rendement de la période	-11.19%	57.78%	3.54%	33.16%
Valeur comptable nette	22.981	23.318	23.063	24.145
Cours plus haut	17.100	20.520	21.400	24.000
Cours plus bas	12.300	13.000	18.160	18.000
Bénéfice par action	2.308	1.927	1.310	2.287
Dividende par action	1.500	1.500	1.300	1.500
Date de distribution	14/06/2004	15/06/2005	02/06/2006	02/07/2007
PER	5.85	10.27	14.50	10.49
Dividend Yield	11.11%	7.58%	6.84%	6.25%
Taux de rotation	10.29%	18.38%	12.01%	28.98%

Durant les trois premiers mois de 2007, le cours du titre ATL a évolué positivement par rapport au marché, puisqu'il s'est apprécié de 13,75% depuis le début de l'année.

28/03/2007	
Cours fin de période	27.300
Capitalisation boursière	27 300 000
Cours plus haut (depuis le 01/01/2007)	27.300
Cours plus bas (depuis le 01/01/2007)	23.980
Nombre de titres échangés (depuis le 01/01/2007)	76 447
Capitaux échangés en mD (depuis le 01/01/2007)	1 917
Rendement de la période	13.75%



## CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 6.1. Conseil d'Administration

#### 6.1.1. Membres des organes d'administration

Membre	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
M. Slimene BETTAIEB	Président	Lui même	2006-2008	Tunis
Arab Tunisian Bank	Membre	M. Jamel JENANA	2006-2008	Tunis
M. Chedly OUNIS	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
M. Fethi BLANCO	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
Banque Nationale Agricole	Membre	M. Youssef IDANI	2006-2008	Tunis
M. Kamel GUESMI	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
SEFINA SICAF	Membre	M. Férid ABBES	2006-2008	Tunis
M. Ridha ZERZRI	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
SPDIT-SICAF	Membre	M. Mohamed Ali BAKIR	2006-2008	Tunis
M. Chedly BEN AMMAR	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
M. Mohamed Sadok DRISS	Membre	Lui même	2006-2008	Tunis
ATI SICAF	Membre	M. Othman ZAHEG	2006-2008	Tunis

L'AGE du 31/05/2007 a décidé de nommer M. Moncef DAKHLI en qualité de conseiller, et ce, pour le restant du mandat des administrateurs, et ce en raison de sa grande expérience qui pourra soutenir les actions entreprises par l'ATL. M. Moncef DAKHLI est actuellement président directeur général de la BNA.

#### 6.1.2. Fonction des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Qualité	Mandat	Adresse
M. Slimene BETTAIEB	Président Directeur Général	2006-2008	Tunis
M. Zouheir TANBOURA	Directeur Général Adjoint	Depuis 2000	Tunis

Les autres membres des organes d'administration et de direction n'ont pas de fonction dans la société.

#### 6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années

Membre	Fonction exercée en dehors de la société au cours des 3 dernières années
M. Slimene BETTAIEB	Président directeur Général de BTL et Attijari Bank (ex banque du Sud)
M. Chedly OUNIS	Consultant
M. Ridha ZERZRI	Groupe ZERZRI, Administrateur à l'ATB
M. Chedly BEN AMMAR	Dirigeant de la société CURAT, Administrateur à l'ATB
M. Mohamed Sadok DRISS	Groupe Mohamed DRISS, Administrateur à la BH
M. Zouheira TANBOURA	Néant
M. Fethi BLANCO	Directeur à l'ATB
M. Kamel GUESMI	Directeur des engagements à la BNA

#### 6.1.4. Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Slimene BETTAIEB*	SARI, Union de Factoring, SICAR INVEST
M. Chedly OUNIS	Néant
M. Ridha ZERZRI	ATB
M. Chedly BEN AMMAR	ATB
M. Mohamed Sadok DRISS	BH
M. Zouheira TANBOURA	Néant
M. Fethi BLANCO	Représentant de l'ATB dans le conseil d'administration d'UNIFACTOR
M. Kamel GUESMI	Néant

\*en tant que représentant permanent de l'ATL

### 6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Arab Tunisian Bank	M. Jamel JENANA	Chargé de la direction générale du contrôle financier au sein de l'ATB
Banque Nationale Agricole	M. Youssef IDANI	Directeur Central de l'Organisation et de l'Informatique
SEFINA SICAF	M. Férid ABBES	Président Directeur Général
SPDIT-SICAF	M. Mohamed Ali BAKIR	Président Directeur Général
ATI-SICAF	M. Othman ZAHEG	Président Directeur Général

## 6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2006

### 6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2006 est constituée par :

- les jetons de présence (12 membres) : 120 000 dinars
- la rémunération des administrateurs membres du comité exécutif de crédit (3 membres) : 18 750 dinars
- la rémunération des administrateurs membres du comité permanent d'audit interne (3 membres) : 18 750 dinars.

La rémunération des membres de direction, constituée des salaires s'élève à 173.379 dinars bruts au titre de l'année 2006.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Deux voitures de fonction sont affectées aux membres des organes de direction représentant une valeur comptable nette de 80.434 dinars au 31/12/2006.

### 6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

## 6.3. Contrôle

Nom	Adresse	Mandat
<b>La Générale d'Expertise et de Management</b>	11, Avenue Abderrahman Azzam Montplaisir	2006-2008
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Tél : 71 849 922 Fax : 71 847 460	
<b>Deloitte : Ahmed Mansour et Associés</b>	51, Avenue Aboulbaba El Ansari – El Menzah VI	2006-2008
Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Tél : 71 755 755 Fax : 71 766 692	

## 6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et/ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Aucune opération n'a été conclue avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital qui ne présente pas le caractère d'opération courante conclue à des conditions normales, depuis le début du dernier exercice.

## CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 7.1. Evolution récente et Orientations

#### 7.1.1. Evolution récente

Les contrats approuvés au cours l'année 2006 se sont élevés à 115,2 MD en hausse de 32,7% par rapport à l'année précédente.

Les mises en forces ont enregistré une hausse de 20,1% par rapport à l'année précédente (84,2MD contre 70,1MD). La croissance a concerné le leasing immobilier (+206,8%).

Les encours se sont élevés au 31 décembre 2006 à 139MD contre 127,5MD une année auparavant, soit, une évolution de 9,02%.

#### Indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2006<sup>(c)</sup>

	31/12/2005	31/12/2006	Variation
	<i>(en mD)</i>		
Approbations	86 751	115 222	32,82%
Mises en force	70 052	84 230	20,24%
Engagements courants (a) **	119 066	132 862	11,59%
Engagements classés (b) **	24 468	18 849	-22,96%
Total des engagements (c) = (a) + (b) **	143 534	151 172	5,70%
Trésorerie nette	1 610	2 036	26,46%
Ressources d'emprunts	107.688	114.036	5,9%
Capitaux propres***	21 753	21 763	0,05%
Revenus bruts de leasing	75 702	80 409	6,22%
Produits nets de leasing	8 201	8 919	8,76%
Total des charges d'exploitation	3 932	3 568	-9,26%

\* indicateurs d'activité actualisés conformément aux états financiers définitifs arrêtés au 31/12/2006.

\*\* encours + impayés

\*\*\* les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

#### 7.1.2. Orientations stratégiques

L'ATL a adhéré à la politique adoptée par les instances réglementaires en matière de couverture du risque qui consiste à atteindre un taux de couverture des créances classées de 80% au terme de l'année 2008.

Pour la période allant de 2007 à 2009 et dans une optique de reprise effective de l'activité économique, l'objectif retenu est de continuer le rythme de croissance à raison de 10%, 5% puis 3% pour atteindre un niveau de mise en force cible de 100 MD, tout en assurant une meilleure qualité du portefeuille client conformément aux nouvelles directives des instances réglementaires.

### 7.2. Perspectives d'avenir

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2007-2012 se présentent comme suit :

#### 7.2.1. Hypothèses de prévisions retenues

##### Mises en force

- De 2007 à 2012, les mises en force évolueront de 10%, 5% puis 3% au cours des trois premières années pour atteindre un niveau de mise en force de 100 MD à maintenir sur la période restante.



- Le taux moyen de financement retenu est de 11,5% en 2007, 11,25% en 2008 et 11% sur le reste de la période.

La répartition mensuelle des mises en force est faite de façon linéaire avec 10% d'avances et une durée moyenne de 43 mois.

(en MD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Mises en force	84,2	92,8	97,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux d'évolution	20%	10%	5%	3%	0%	0%	0%

### **Revenus bruts de leasing et Amortissements des immobilisations en leasing :**

La conjugaison des hypothèses précitées permet de dégager les résultats suivants au titre de la période de projection 2007-2012 :

- **Revenus bruts de leasing :**

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Loyers bruts	79 941	83 096	91 870	103 169	115 727	116 254	114 052
Régularisation 12/N-1	4 189	4 206	4 780	5 323	5 994	6 646	6 379
Régularisation 12/N(2/3)	4 206	4 780	5 323	5 994	6 646	6 379	6 294
Produits accessoires	485	534	587	646	710	781	859
<b>Revenus bruts de leasing</b>	<b>80 409</b>	<b>83 056</b>	<b>91 914</b>	<b>103 144</b>	<b>115 786</b>	<b>117 301</b>	<b>114 997</b>

- **Amortissements des immobilisations en leasing :**

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Amortissements	65 034	67 072	73 939	83 873	96 159	97 321	95 491
Régularisation 12/N-1	3 460	3 429	3 525	4 287	4 904	5 576	5 340
Régularisation 12/N(2/3)	3 429	3 525	4 287	4 904	5 576	5 340	5 270
<b>Amortissements en leasing</b>	<b>65 066</b>	<b>66 976</b>	<b>73 177</b>	<b>83 256</b>	<b>95 487</b>	<b>97 557</b>	<b>95 561</b>

### **Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation :**

Les intérêts de retard et les autres produits d'exploitation évolueront au taux moyen de 5%.

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Intérêts de retard & Autres produits d'exploitation	601	631	663	696	730	767	805

### **Variation des produits réservés :**

La variation des agios réservés (marge sur les loyers impayés des clients classés) évoluera au taux de 10% l'an à partir de 2009.

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Variation des agios réservés	-260	0	100	110	121	133	146

### **Refinancement et Charges financières :**

Les besoins en refinancement de 2007 à 2012 sont répartis en 60% pour les emprunts obligataires et 40% pour les crédits bancaires.

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Emprunts obligataires (60%)	30 000	30 000	23 400	27 000	21 000	21 000	24 600
Crédits bancaires (40%)	1 200	13 000	15 600	18 000	14 000	14 000	16 400
<b>Refinancement</b>	<b>31 200</b>	<b>43 000</b>	<b>39 000</b>	<b>45 000</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>	<b>41 000</b>

Pour les besoins des simulations, le refinancement prévisionnel de 2007 à 2012 est considéré être réalisé sur 5 ans au taux moyen de 7%.

Les charges financières sont calculées sur la base de l'encours moyen de refinancement du début et de fin d'année au taux de moyen de 6,7% pour 2007 et de 7% pour le reste des années.

### **Produits de placement :**

Les produits de placement suivront une évolution annuelle de 5%.

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Produits de placement	471	494	519	545	572	601	631

### **Charges du personnel :**

Dans une optique de maintien de l'effectif actuel, l'évolution des charges du personnel sera induite par les augmentations conventionnelles triennales et les avancements et passage de grade, estimé à 8% pour 2007 puis 7% pour le reste des années.

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Charges du personnel	1 873	2 022	2 164	2 315	2 477	2 650	2 836

### **Autres charges d'exploitation :**

Une évolution annuelle de 5% de ces charges est retenue.

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Autres charges d'exploitation	1 235	1 297	1 362	1 430	1 502	1 577	1 656

### **Dotations aux amortissements :**

Il s'agit des immobilisations propres et des résorptions des frais financiers. La dotation annuelle est calculée en fonction de la variation des éléments du bilan.

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Dotations aux amortissements	460	455	458	461	457	460	463

### **Dotations aux provisions et résultat des créances radiées :**

Durant les 3 dernières années, la société a fait un effort exceptionnel en matière de provisionnement pour atteindre une couverture minimale exigée par la BCT de 50% des créances classées.

Pour améliorer davantage la qualité de son portefeuille, l'ATL prévoit de diminuer le niveau des clients classés tout en continuant à réserver des provisions permettant d'atteindre un ratio de couverture des clients classés supérieur à 80%.

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Dotations aux provisions	2 222	2 301	2 488	2 396	2 383	2 071	2 044

	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Montant des créances classées	18 849	22 220	25 670	28 268	30 328	30 775	30 486
Ratio des créances classées	12,1%	12,5%	13,0%	13,5%	14,5%	15,0%	15,0%
Ratio de couverture des créances classées	76,21%	75,0%	75,0%	77,0%	80,0%	86,0%	94,0%

### Impôt sur les sociétés :

L'impôt est décompté au taux effectif de 23% (minimum d'impôt de 20% majoré des régularisations des amortissements fiscaux) compte tenu de la réalisation du plafond des réinvestissements exonérés.

### Distribution des dividendes :

Par rapport aux prévisions du document de référence « ATL 2005 », la distribution des dividendes a été actualisée en tenant compte des réalisations de 2005 et des résultats de 2006. Ainsi, il a été retenu un dividende constant de 15%. Le dividende prévisionnel par action serait de :

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
dividendes	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Dividende par action (en Dinars)	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500

### Hypothèses du Bilan :

#### 1. immobilisations incorporelles :

La VCN au 31/12/2006 est amortie sur 3 ans.

#### 2. immobilisations propres :

L'investissement annuel est estimé à 50 md.

La dotation annuelle aux amortissements est estimée à 6% de la valeur brute.

#### 3. immobilisations en leasing :

- La valeur brute des immobilisations en leasing correspond au solde de début d'année majoré des mises en forces de l'année et diminué des sorties au titre des valeurs résiduelles et des rachats et cessions anticipés estimés respectivement à 15% de la valeur brute des immobilisations en leasing de début d'année majorée des mises en forces de l'année et 8 MD.
- L'évolution des amortissements correspond à la dotation annuelle aux amortissements déduction faite des sorties au titre des valeurs résiduelles et des rachats et cessions anticipés estimés respectivement à 15% de la valeur brute de début d'année majoré des mises en forces de l'année et 2 MD.
- Les provisions sont majorées de 40% de la dotation annuelle nette aux provisions sur créances clients. Le reliquat de la dotation aux provisions est présenté parmi les provisions et agios réservés en déduction du poste clients et comptes rattachés

#### 4. les immobilisations financières :

L'évolution des immobilisations financières correspond aux prises de participations annuelles dans le cadre des réinvestissements exonérés, déduction faite des cessions des participations selon les échéanciers des portages.

#### 5. les autres actifs non courants :

L'évolution des autres actifs non courants correspond aux nouvelles charges d'emprunts à répartir estimées à 180 md, déduction faite des résorptions annuelles des charges à répartir estimées à 140 md.

#### 6. clients et comptes rattachés :

Le poste clients et comptes rattachés est déterminé, compte tenu d'un objectif de taux de recouvrement annuel moyen, qui augmente graduellement pour tenir compte des soucis d'amélioration de la qualité du portefeuille client au détriment de la croissance (sacrifiée à partir de 2010)

	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
taux de recouvrement (objectif) (*)	88%	86,0%	86,5%	87,0%	87,5%	88,0%	88,0%
solde	13 548	16 336	17 509	18 697	19 949	19 515	19 151
Variation	-3 481	2 788	1 173	1 188	1 252	-434	-365
CH TTC (**)	96 088	103 140	113 362	126 315	140 893	142 678	140 072
<b>Encaissement client</b>	<b>99 569</b>	<b>100 352</b>	<b>112 189</b>	<b>125 127</b>	<b>139 642</b>	<b>143 112</b>	<b>140 437</b>

\* le taux de recouvrement de 2006 tient compte de la radiation des créances décidées au cours de la même année. Il est rapporté à 87% en cas d'élimination de l'effet de la dite radiation.

\*\* le chiffre d'affaires est composé des loyers TTC, des produits d'exploitation et des rachats et cessions.

L'évolution des provisions et agios réservés correspond à la variation annuelle des produits réservés et à 60% de la dotation annuelle nette aux provisions sur les créances accrochées.

#### 7. autres actifs courants :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 10% pour 2007 et 5% pour 2008.

Le solde des provisions pour dépréciation des autres actifs courants est supposé être repris en 2007 à concurrence de 411 mD. Aucune provision complémentaire n'est prévue

#### 8. Placements et autres actifs financiers :

Ce poste est supposé rester stable.

#### 9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Une liquidité minimale stable de l'ordre de 2,5 MD est retenue majorée du gap de trésorerie déterminé à partir du tableau des emplois et des ressources prévisionnels.

#### 10. réserves et résultats reportés :

Les bénéfices non distribués viennent en augmentation des réserves et des résultats reportés à raison de 50% pour chaque poste.

#### 11. Emprunts et concours bancaires:

Les emprunts sont augmentés par les refinancements annuels et diminués par les reclassements des échéances à moins d'un an qui figurent dans le poste concours bancaires et autres passifs financiers.

#### 12. Fournisseurs et comptes rattachés

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 10% pour 2007, 5% pour 2008 puis constant pour le reste des exercices.

#### 13. Autres passifs courants :

Le taux d'accroissement annuel retenu pour ce poste, est de 10% pour 2007, 5% pour 2008 puis constant pour le reste des exercices.

## 7.2.2. Etats financiers prévisionnels

### Bilans prévisionnels (en mD):

ACTIFS	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>							
Immobilisations propres incorporelles	135	135	135	135	135	135	135
Amortissements	-114	-121	-128	-135	-135	-135	-135
<b>Valeurs nettes</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Immobilisations propres corporelles	5 132	5 182	5 232	5 282	5 332	5 382	5 432
Amortissements	-1 466	-1 773	-2 084	-2 398	-2 715	-3 035	-3 358
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 666</b>	<b>3 408</b>	<b>3 147</b>	<b>2 884</b>	<b>2 617</b>	<b>2 347</b>	<b>2 074</b>
Immobilisations en leasing	334 615	355 270	376 429	396 965	414 420	429 257	441 869
Amortissements	-192 270	-193 139	-196 476	-206 267	-225 210	-243 604	-257 776
Provision pour dépréciation immo leasing	-3 887	-4 807	-5 802	-6 761	-7 714	-8 542	-9 360
<b>Valeurs nettes</b>	<b>138 459</b>	<b>157 323</b>	<b>174 151</b>	<b>183 937</b>	<b>181 497</b>	<b>177 111</b>	<b>174 732</b>
Immobilisations financières	9 030	9 875	9 301	9 899	8 643	7 979	5 431
Provisions	-327	-327	-327	-327	-327	-327	-327
<b>Valeurs nettes</b>	<b>8 703</b>	<b>9 548</b>	<b>8 974</b>	<b>9 572</b>	<b>8 316</b>	<b>7 652</b>	<b>5 104</b>
Autres Actifs non courants	306	346	386	426	466	506	546
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>151 155</b>	<b>170 640</b>	<b>186 665</b>	<b>196 818</b>	<b>192 895</b>	<b>187 615</b>	<b>182 457</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>							
Clients et comptes rattachés	13 548	16 336	17 509	18 697	19 949	19 515	19 151
Provisions et Agios réservés	-10 477	-11 858	-13 450	-14 998	-16 549	-17 924	-19 297
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 071</b>	<b>4 479</b>	<b>4 059</b>	<b>3 700</b>	<b>3 400</b>	<b>1 591</b>	<b>-147</b>
Autres actifs courants	1 222	892	936	936	936	936	936
Provisions	-566	-155	-155	-155	-155	-155	-155
<b>Valeurs nettes</b>	<b>656</b>	<b>737</b>	<b>781</b>	<b>781</b>	<b>781</b>	<b>781</b>	<b>781</b>
Placements et autres actifs financiers	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195	3 195
Liquidités et équivalents de liquidités	2 213	2 593	2 502	2 809	3 078	3 512	3 151
<b>Total des actifs courants</b>	<b>9 134</b>	<b>11 003</b>	<b>10 537</b>	<b>10 485</b>	<b>10 455</b>	<b>9 079</b>	<b>6 981</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>160 289</b>	<b>181 644</b>	<b>197 203</b>	<b>207 303</b>	<b>203 350</b>	<b>196 694</b>	<b>189 437</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>2 006</b>	<b>2 007</b>	<b>2 008</b>	<b>2 009</b>	<b>2 010</b>	<b>2 011</b>	<b>2 012</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>							
Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Réserves	10 242	11 396	12 457	13 596	14 890	16 313	17 817
Résultats reportés	1 521	1 154	1 061	1 139	1 294	1 423	1 503
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>21 763</b>	<b>22 550</b>	<b>23 518</b>	<b>24 735</b>	<b>26 184</b>	<b>27 737</b>	<b>29 320</b>
Résultat de l'exercice	2 287	2 467	2 718	2 949	3 052	3 083	3 166
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>24 050</b>	<b>25 018</b>	<b>26 235</b>	<b>27 684</b>	<b>29 237</b>	<b>30 820</b>	<b>32 486</b>
<b>PASSIFS</b>							
<b>Passifs non courants</b>							
Emprunts	90 337	109 681	111 332	116 827	108 589	93 665	84 533
autres passifs financiers	100	100	100	100	100	100	100
Provisions	229	229	229	229	229	229	229
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>90 666</b>	<b>110 011</b>	<b>111 662</b>	<b>117 157</b>	<b>108 918</b>	<b>93 995</b>	<b>84 862</b>
<b>Passifs courants</b>							
Fournisseurs et comptes rattachés	11 439	12 582	13 212	13 212	13 212	13 212	13 212
Autres passifs courants	6 706	7 377	7 745	7 745	7 745	7 745	7 745
Concours bancaires et autres passifs financiers	27 428	26 656	38 349	41 505	44 238	50 924	51 133
<b>Total des passifs courants</b>	<b>45 573</b>	<b>46 615</b>	<b>59 306</b>	<b>62 462</b>	<b>65 195</b>	<b>71 881</b>	<b>72 089</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>136 239</b>	<b>156 626</b>	<b>170 968</b>	<b>179 619</b>	<b>174 114</b>	<b>165 875</b>	<b>156 951</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>160 289</b>	<b>181 644</b>	<b>197 203</b>	<b>207 303</b>	<b>203 350</b>	<b>196 695</b>	<b>189 437</b>

**Etats de résultats prévisionnels (en mD):**

Désignation	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
<b>Produits d'exploitation</b>							
Revenus bruts de leasing	80 409	83 056	91 914	103 144	115 786	117 301	114 997
Intérêts de retard & autres produits d'exploitation	601	631	663	696	730	767	805
Variation des produits réservés	174	0	-100	-110	-121	-133	-146
Dotations aux amortissements des immobilisations leasing	-65 066	-66 976	-73 177	-83 256	-95 487	-97 557	-95 561
Variation des intérêts de retard réservés	86	0	0	0	0	0	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>16 204</b>	<b>16 711</b>	<b>19 299</b>	<b>20 473</b>	<b>20 908</b>	<b>20 378</b>	<b>20 095</b>
Charges financières nettes	-7 755	-8 338	-9 817	-10 587	-10 697	-10 216	-9 615
Charges d'emprunts (LT)		-8 096	-9 677	-10 482	-10 592	-10 146	-9 545
Intérêts sur DCT		-242	-140	-105	-105	-70	-70
Produits de placements	471	494	519	545	572	601	631
<b>Produits nets</b>	<b>8 919</b>	<b>8 868</b>	<b>10 000</b>	<b>10 431</b>	<b>10 783</b>	<b>10 762</b>	<b>11 110</b>
<b>Charges d'exploitation</b>							
Charges du personnel	-1 873	-2 022	-2 164	-2 315	-2 477	-2 650	-2 836
Autres charges d'exploitation	-1 235	-1 297	-1 362	-1 430	-1 502	-1 577	-1 656
Dotations aux amortissements	-460	-455	-458	-461	-457	-460	-463
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-2 222	-2 301	-2 488	-2 396	-2 383	-2 071	-2 044
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-67	0	0	0	0	0	0
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-5 857</b>	<b>-6 075</b>	<b>-6 471</b>	<b>-6 602</b>	<b>-6 819</b>	<b>-6 758</b>	<b>-6 999</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 062</b>	<b>2 792</b>	<b>3 529</b>	<b>3 830</b>	<b>3 964</b>	<b>4 004</b>	<b>4 112</b>
Autres gains ordinaires	163	412					
Autres pertes ordinaires	-235						
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>2 991</b>	<b>3 204</b>	<b>3 529</b>	<b>3 830</b>	<b>3 964</b>	<b>4 004</b>	<b>4 112</b>
Reprise des provisions pour impôts différés							
Impôts sur les bénéfices	-704	-737	-812	-881	-912	-921	-946
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>2 287</b>	<b>2 467</b>	<b>2 718</b>	<b>2 949</b>	<b>3 052</b>	<b>3 083</b>	<b>3 166</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2 287</b>	<b>2 467</b>	<b>2 718</b>	<b>2 949</b>	<b>3 052</b>	<b>3 083</b>	<b>3 166</b>

### Etats de flux prévisionnels (en mD):

Désignation	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Encaissements clients	99 569	100 351	112 189	125 127	139 642	143 112	140 437
Décaissements leasing	-88 503	-105 531	-110 921	-115 000	-115 000	-115 000	-115 000
Encaissements autres que leasing	48 227	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Décaissements autres que leasing	-50 147	-30 862	-31 193	-31 585	-31 656	-31 731	-31 810
Décaissement personnel	-1 038	-1 011	-1 082	-1 157	-1 239	-1 325	-1 418
Intérêts payés	-7 340	-6 670	-7 854	-8 470	-8 558	-8 173	-7 692
Intérêts perçus	198	494	519	545	572	601	631
Impôts et taxes payés à l'Etat	-3 588	-2 954	-4 093	-5 632	-7 667	-7 900	-7 557
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-2 620</b>	<b>-16 183</b>	<b>-12 434</b>	<b>-6 171</b>	<b>6 094</b>	<b>9 583</b>	<b>7 590</b>
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. propres	-47	-50	-50	-50	-50	-50	-50
Encaissements provenant de cessions d'immob. propres	2	0	0	0	0	0	1
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. financières	-1 150	-1 462	-1 553	-1 693	-1 821	-1 879	-1 896
Encaissements provenant de cessions d'immob. financières	225	436	1 948	914	2 897	2 363	4 263
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-970</b>	<b>-1 076</b>	<b>345</b>	<b>-828</b>	<b>1 026</b>	<b>435</b>	<b>2 318</b>
Dividendes et autres distributions	-1 172	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500
Encaissements provenant des emprunts	70 373	46 000	40 000	47 000	36 000	36 000	42 000
Remboursement des emprunts	-65 185	-27 428	-26 656	-38 349	-41 505	-44 238	-50 924
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>4 016</b>	<b>17 072</b>	<b>11 844</b>	<b>7 151</b>	<b>-7 005</b>	<b>-9 738</b>	<b>-10 424</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>426</b>	<b>-187</b>	<b>-245</b>	<b>152</b>	<b>115</b>	<b>279</b>	<b>-515</b>
Trésorerie début d'exercice	1 608	2 034	2 593	2 502	2 809	3 078	3 512
<b>Trésorerie fin d'exercice</b>	<b>2 034</b>	<b>2 593</b>	<b>2 502</b>	<b>2 809</b>	<b>3 078</b>	<b>3 512</b>	<b>3 151</b>

### 7.2.3. Structure financière

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Fonds de roulement	-36 438	-35 612	-48 768	-51 977	-54 741	-62 801	-65 109
Besoin en fonds de roulement	-38 473	-38 205	-51 270	-54 786	-57 819	-66 313	-68 260
Trésorerie nette	2 035	2 593	2 502	2 809	3 078	3 512	3 151

### 7.2.4. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

(en mD)	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Résultat net	2 287	2 467	2 718	2 949	3 052	3 083	3 166
Dotations aux amortissements des immobilisations en leasing	65 066	66 976	73 177	83 256	95 487	97 557	95 561
Amortissements des immobilisations propres	460	455	458	461	457	460	463
Provisions	2 289	2 301	2 488	2 396	2 383	2 071	2 044
<b>Cash Flow prévisionnel</b>	<b>70 102</b>	<b>72 199</b>	<b>78 840</b>	<b>89 061</b>	<b>101 380</b>	<b>103 171</b>	<b>101 234</b>

### 7.2.5. Ratios prévisionnels

	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Capitaux propres avant résultat / Total Passifs	16.0%	14.4%	13.8%	13.8%	15.0%	16.7%	18.7%
Capitaux propres avant résultat / Total Emprunts	24.1%	20.6%	21.1%	21.2%	24.1%	29.6%	34.7%
Capitaux propres avant résultat / Total Bilan	13.6%	12.4%	11.9%	11.9%	12.9%	14.1%	15.5%
Résultat net / Revenus bruts de leasing	2.8%	3.0%	3.0%	2.9%	2.6%	2.6%	2.8%
Total Passifs / Total Bilan	85.0%	86.2%	86.7%	86.6%	85.6%	84.3%	82.9%
Couverture clients (Provisions et Agios réservés / Clients bruts)	106.0%	102.0%	110.0%	116.4%	121.6%	135.6%	149.6%

	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012
Montant des créances classées	18 849	22 220	25 670	28 268	30 328	30 775	30 486
Ratio des créances classées	12.1%	12.5%	13.0%	13.5%	14.5%	15.0%	15.0%
Ratio de couverture des créances classées	76.21%	75.0%	75.0%	77.0%	80.0%	86.0%	94.0%

### 7.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par ATL

(en Dinars)

		2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
<b>ATL 2000/1</b>	<b>Annuités</b>	<b>2 140 000</b>						
Taux d'intérêt: 7%	Intérêts	140 000						
Echéance: 31/07/2007	Capital	2 000 000						
<b>ATL 2001/2</b>	<b>Annuités</b>	<b>3 887 880</b>						
Taux d'intérêt: 7.40%	Intérêts	267 880						
Echéance: 30/01/2007	Capital	3 620 000						
<b>ATL 2002/1</b>	<b>Annuités</b>	<b>2 577 600</b>						
Taux d'intérêt: 7.40%	Intérêts	177 600						
Echéance: 15/10/2007	Capital	2 400 000						
<b>ATL 2002/2</b>	<b>Annuités</b>	<b>2 296 000</b>	<b>2 148 000</b>					
Taux d'intérêt: 7.40%	Intérêts	296 000	148 000					
Echéance: 15/04/2008	Capital	2 000 000	2 000 000					
<b>ATL 2003/1</b>	<b>Annuités</b>	<b>4 870 960</b>	<b>4 580 640</b>	<b>4 290 320</b>				
Taux d'intérêt: TMM* +1,5%	Intérêts	160 944	107 296	53 648				
Echéance: 15/03/2009	Capital	800 000	800 000	800 000				
Taux d'intérêt: 7.4%	Intérêts	710 400	473 600	236 800				
Echéance: 15/03/2009	Capital	3 200 000	3 200 000	3 200 000				
<b>ATL 2004/1</b>	<b>Annuités</b>	<b>3 604 788</b>	<b>3 403 192</b>	<b>3 201 596</b>				
Taux d'intérêt: 7,25%	Intérêts	617 700	411 800	205 900				
Echéance: 16/08/2009	Capital	2 840 000	2 840 000	2 840 000				
Taux d'intérêt: TMM* +1,5%	Intérêts	30 989	20 659	10 330				
Echéance: 16/08/2009	Capital	160 000	160 000	160 000				
<b>ATL 2004/2</b>	<b>Annuités</b>	<b>3 831 040</b>	<b>3 623 280</b>	<b>3 415 520</b>	<b>3 207 760</b>			
Taux d'intérêt: TMM* +1,25%	Intérêts	103 296	77 472	51 648	25 824			
Echéance: 31/03/2010	Capital	400 000	400 000	400 000	400 000			
Taux d'intérêt: 7%	Intérêts	728 000	546 000	364 000	182 000			
Echéance: 31/03/2010	Capital	2 600 000	2 600 000	2 600 000	2 600 000			
<b>ATL 2006/1</b>	<b>Annuités</b>	<b>1 950 000</b>	<b>1 950 000</b>	<b>7 950 000</b>	<b>7 560 000</b>	<b>7 170 000</b>	<b>6 780 000</b>	<b>6 390 000</b>
Taux d'intérêt: 6,5%	Intérêts	1 950 000	1 950 000	1 950 000	1 560 000	1 170 000	780 000	390 000
Echéance: 15/06/2013	Capital			6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
<b>ATL 2007/1**</b>	<b>Annuités</b>		<b>7 950 000</b>	<b>7 560 000</b>	<b>7 170 000</b>	<b>6 780 000</b>	<b>6 390 000</b>	
Taux d'intérêt: 6.5%	Intérêts	0	1 950 000	1 560 000	1 170 000	780 000	390 000	
Echéance: .././2012	Capital		6000000	6000000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	
<b>Total des remboursements</b>		<b>25 158 268</b>	<b>23 655 112</b>	<b>26 417 436</b>	<b>17 937 760</b>	<b>13 950 000</b>	<b>13 170 000</b>	<b>6 390 000</b>

\* TMM= 5,206% à titre indicatif

\*\* sur la base d'un taux fixe



## Avis du Commissaire aux Comptes sur la situation prévisionnelle

**Deloitte.**

Ahmed Mansour & Associés  
51 Avenue Aboulbaba El Ansari  
El Menzah VI  
2091 - Tunis  
Tunisia

Tel: +216 71 755 755  
Fax: +216 71 766 692  
www.deloitte.com

**GEM** GENERALE D'EXPERTISE  
& DE MANAGEMENT

Générale d'Expertise et de Management  
11, Av Abderrahmane Azzam  
Montplaisir  
1002 Tunis  
Tunisia

Tél: +216 71 849 922  
Fax: +216 71 847 460  
www.gem.com.tn

Tunis, le 30 mai 2007

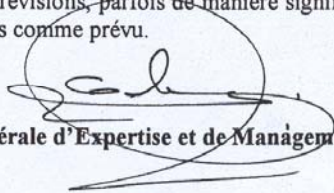
A Messieurs les Actionnaires de l'*ARAB TUNISIAN LEASE*

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des informations financières prévisionnelles de l'*ARAB TUNISIAN LEASE* pour la période allant de 2007 à 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

1. Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles de la société pour la période allant de 2007 à 2012 et ce dans le cadre du prospectus d'émission relatif à l'émission d'un emprunt obligataire de 30 MD. Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.
2. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'audit généralement admises en la matière. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société.
3. Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien, ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux normes comptables généralement acceptées.
4. Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

  
Deloitte Tunisie

Ahmed MANSOUR

  
Générale d'Expertise et de Management

Abderrazak GABSI

Member of  
Deloitte Touche Tohmatsu

Audit • Tax • Consulting • Corporate Finance •

Member of  
UHY International

Auditing & Business Consulting

## Bulletins de souscription

## SOCIETE « Arab Tunisian Lease »

Société Anonyme au capital de 10 000 000 Dinars  
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis  
Registre du Commerce n° B157711996

Objet : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

ATL est notée à long terme BBB (tun) et F3 à court terme par l'agence de notation  
Fitch Ratings en date du 14/03/2007

**Emprunt Obligataire « ATL 2007/1 »**  
de 30 000 000 Dinars divisé en 300 000 obligations de 100 Dinars chacune  
**Emis par Appel Public à l'Epargne**  
Taux d'intérêt : 6,5% et/ou TMM+ 0,75%

Durée : 5 ans

La présente émission est notée « BBB (tun) » à long terme  
par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 04/04/2007

Décision de l'AGO du 26/05/2006  
Délibération du Conseil d'Administration du 02/02/2007

**Visa du Conseil du Marché Financier n°07-573 du 02/08/2007**

Notice Légale publiée au JORT n°72 du 09/08/2007

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom) .....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M [ ] F [ ]

Agissant pour le compte de .....

Qualité .....

Nationalité .....

Profession .....

Adresse .....

Déclare (ons) souscrire à .....

Obligations nominatives de l'emprunt « ATL 2007/1 » au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du 31/08/2007 et remboursables annuellement à raison de 20 Dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus calculés au (1):

Taux fixe 6,5% et/ou  Taux variable TMM+0,75%

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

[ ] en espèces

[ ] par chèque n° ..... du ..... tiré sur ..... agence .....

[ ] par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° .....

Ouvert à ..... Agence .....

la somme de (en toutes lettres) .....

représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)  ..... obligations à taux fixe

..... obligations à taux variable

*fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche*

Tunis, le ..... 2007

Signature (3)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée.
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

## SOCIETE « Arab Tunisian Lease »

Société Anonyme au capital de 10 000 000 Dinars  
Siège social : Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis  
Registre du Commerce n° B157711996

Objet : La société a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel

ATL est notée à long terme BBB (tun) et F3 à court terme par l'agence de notation  
Fitch Ratings en date du 14/03/2007

**Emprunt Obligataire « ATL 2007/1 »**  
de 30 000 000 Dinars divisé en 300 000 obligations de 100 Dinars chacune  
Emis par Appel Public à l'Épargne  
Taux d'intérêt : 6,5% et/ou TMM+ 0,75%  
Durée : 5 ans

La présente émission est notée « BBB (tun) » à long terme  
par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 04/04/2007

Décision de l'AGO du 26/05/2006  
Délibération du Conseil d'Administration du 02/02/2007

**Visa du Conseil du Marché Financier n°07-573 du 02/08/2007**

Notice Légale publiée au JORT n°72 du 09/08/2007

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

**COPIE**

Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom) .....

Pièce d'identité..... Sexe (1) M [ ] F [ ]

Agissant pour le compte de .....

Qualité .....

Nationalité .....

Profession .....

Adresse .....

Déclare (ons) souscrire à .....

Obligations nominatives de l'emprunt « ATL 2007/1 » au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance unique à partir du 31/08/2007 et remboursables annuellement à raison de 20 Dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majorée des intérêts annuels échus calculés au (1):

Taux fixe 6,5% et/ou  Taux variable TMM+ 0,75%

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) : (1)

[ ] en espèces

[ ] par chèque n° ..... du ..... tiré sur ..... agence .....

[ ] par virement en date du ..... effectué sur mon (notre) compte n° .....

Ouvert à ..... Agence .....

la somme de (en toutes lettres) .....

représentant le montant des obligations souscrites, soit (2)  .....obligations à taux fixe

.....obligations à taux variable

*fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche*

Tunis, le ..... 2006

Signature (3)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »